

# Rapport d'opération de sondages

## Le Château Vieux une controverse pluriséculaire



**Arrêté d'autorisation : n° 2019-510 Numéro d'opération : OA 03-8626.**

**RESPONSABLE D'OPERATION : ESTEBAN TEYSSIER**  
GRAV ET SOCIETE D'HISTOIRE DE MONISTROL SUR LOIRE  
2019



## Remerciements

*Je tiens en premier lieu à adresser mes remerciements au Service Régional de l'Archéologie de la Direction Régional des Affaires Culturelles d'Auvergne et à son conservateur adjoint, François Dumoulin, pour leur autorisation et leur concours. Parmi les membres de cette institution, je voudrais particulièrement remercier Raphaël Angevin, qui m'a accordé du temps pour monter le dossier de cette opération.*

*Je remercie singulièrement le Conseil départemental de la Haute-Loire qui a apporté une aide financière sans laquelle cette opération n'aurait pas pu aboutir.*

*Que soient remerciés chaudement mes parents Estelle et Franck Teyssier pour nous avoir accueilli avec gentillesse et sympathie le temps de l'opération. Bien sûr les remerciements vont aussi à mes grands-parents qui jouent le rôle de comité de lecture.*

*Naturellement je remercie l'ensemble des acteurs extérieurs à l'opération avec qui j'ai pu échanger, qui m'ont transmis des savoirs, qui m'ont aidé dans l'étude post-fouille et je pense particulièrement à Alban Horry et à Emmanuel Corfmat. Je remercie sincèrement Gilles Mondon et sa société GMprod pour les incroyables photos aériennes qu'il a pu faire. J'adresse un mot au GRAV sans qui cette opération n'aurait pas pu avoir lieu.*

*Enfin mes ultimes remerciements vont, sincèrement et amicalement à l'équipe de fouilleurs bénévoles qui a su s'adapter aux conditions de terrain parfois compliquées et à Samuel Franceschi qui a été un responsable de secteur réellement investi de l'opération au post-fouille.*

*Esteban Teyssier*

## Sommaire

Arrêté d'autorisation : n° 2019-510 Numéro d'opération : OA 03-8626.....	1
Remerciements .....	2
Sommaire .....	3
Section 1 : Les données administratives .....	5
Fiche signalétique.....	5
Générique de l'opération.....	7
Résumé pour le BSR : .....	13
Section 2.....	16
Introduction .....	16
<b>I. Mise en contexte du site et de l'opération</b> .....	18
A. Situation géographique .....	18
B. Cadre géographique et topographique .....	20
C. Rappel du projet.....	25
1. Connaissance du site .....	25
2. Un résumé de nos connaissances sur l'histoire castrale monistrolienne .....	29
3. Importance scientifique .....	30
4. Problématique de la recherche .....	33
5. Méthodologie .....	34
<b>II. L'opération de sondages</b> .....	38
A. Le choix d'implantation des sondages .....	38
B. Les sondages .....	39
1. Secteur 4 sondage 1 .....	42
2. Secteur 6 sondage 2.....	49
3. Secteur 7 sondage 3, le fossé (Samuel Franceschi).....	57
4. Secteur 9 sondage 4.....	65

5.	Prospection .....	78
C.	Le mobilier archéologique .....	82
1.	La gestion des données .....	82
2.	Le mobilier céramique .....	84
3.	Le mobilier ferreux.....	92
4.	Étude faune et MDOA (Henrique Sarmento Pedro) .....	96
5.	Prélèvements de charbon.....	98
<b>III.</b>	<b>Synthèse : bilan de l’opération de sondages et ouverture historique.....</b>	<b>99</b>
	Transcription de la quittance (fig. 78) .....	103
	Section 3 : Annexes et inventaires .....	105
	Bibliographie.....	105
	Sources .....	107
	Liste des figures .....	108
	Feuille d’enregistrement d’U.S. et U.S.C par secteur et tableau inventaire.....	111
	Inventaire mobilier .....	112
	Prélèvement charbons par Beta Analytic .....	117
	Totalité du mobilier récolté .....	118
	Totalité des tessons récoltés .....	118
	Listing des U.S. et U.S.C. (faits) .....	119
	• <b>2018</b> .....	119
	• <b>2019</b> .....	125
	Un projet relayé par la presse et dans la commune. ....	132

## Section 1 : Les données administratives

### Fiche signalétique

- **Identité du site :**

Château Vieux Billard.

Département : Haute-Loire.

**Commune :** Monistrol-sur-Loire.

Lieu-dit cadastral : Les côtes de Billard

Année du cadastre : 2016

**Coordonnées Lambert II :** X : 743330 m. et Y : 2034385 m., Altitude : 530 m.

**Propriétaire des Terrains :** Commune de Monistrol-sur-Loire.

- **L'opération archéologique**

**Type d'opération :** Prospection thématique et sondages

Arrêté d'autorisation : n° 2019-510

Numéro d'opération : OA 03-8626.

**Dates d'intervention :** du 29 juillet au 23 août 2017

**Titulaire de l'autorisation :** Esteban Teyssier, 2 boulevard Marx Dormoy, 26100, Romans sur Isère.

**Nom du projet :** Prospection thématique et sondages afin d'étudier l'anthropisation du plateau des gorges du Billard.

**Organisme de rattachement :** GRAV et Société d'histoire de Monistrol sur Loire.

- **Lieu de dépôt du mobilier archéologique et de la documentation**

**Pour étude :** Siège de la Société d'histoire de Monistrol sur Loire.

**Dépôt définitif :** Dépôt dans la salle d'archives et de conservation de la Société d'histoire de Monistrol sur Loire pour le temps de l'étude.

- **Résultats :**

<b>Période</b>	<b>Immobilier recensé</b>	<b>Mobilier recueilli</b>
Protohistoire Bronze moyen (1600 – 1350 av.J.-C.)	Murs (?)	Céramique, lithique
Haut Moyen-Âge (476-987)	Murs	Céramique, mobilier ferreux, faune
Moyen-Âge central (987- 1328)	Murs	Céramique, mobilier ferreux, faune
Bas Moyen-Âge (1328- 1517)	Carrières ou abandon (?)	Céramique, mobilier ferreux
Moderne et Contemporaine (XVI <sup>e</sup> – XIX <sup>e</sup> )	Carrières ou abandon (?)	Céramique, mobilier ferreux

## Générique de l'opération

**Nom usuel du site :** Château Vieux Bilhard

**Région :** Auvergne Rhône-Alpes

Département : Haute-Loire

**Commune :** Monistrol sur Loire

**Lieu-dit :** Gorges de Bilhard

Coordonnées géographiques Lambert II : X : 743330 m. Y : 2034385 m

Altitude : 530 m.

Cadastre

**Propriétaire du terrain :** Commune de Monistrol sur Loire

**Nature de l'opération :** Prospection thématique et sondages

**Date de la campagne :** Phase de décapage du lundi 29 juillet au vendredi 2 août. Début de l'opération du lundi 5 août au vendredi 23 août. Plusieurs jours d'inactivité à cause des aléas météorologiques.

Programme national de recherche :

- Principal, axe 11 : Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne.
- Secondaire, axe 5 : Les âges des métaux

**Lieu de dépôt du matériel découvert :** dépôt temporaire pour étude dans les locaux de la Société d'histoire de Monistrol sur Loire.

**Responsable d'opération :** Esteban Teyssier

**Etude du mobilier céramique :** Alban Horry

**Etude du mobilier ferreux :** Hélène Haderer

**Etude numismatique :** Claude Franville

**Topographie :** Maximilien Lhomel

**Relevé DAO :** Emmanuel Corformat

**Bénévoles :** Roxanne Barataud (univ. Poitiers), Samuel Franceschi (univ. Poitiers), Manon Petitchaton (univ. Poitiers), Kseniia Sintcerova (Moscou), Alyssa Clarino (Belgique), Rémy Martinez (univ. Lyon 2), Loïc Devigne (univ. Lyon 2), Mathilde Angileri (univ. Sorbonne), Tiphaine Bernet (univ. Montpellier), Nassimo Berland, Emmanuelle Gord, Edouard Bertrand, Valérian Crouzet.



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale  
des affaires culturelles

Pôle *Architecture et Patrimoines*  
service régional de l'archéologie

Opération archéologique n° 03-8626

29 AVR. 2019

Arrêté n° 2019-510 du

**portant autorisation de prospection thématique et sondages\***

**LE PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES,**

Officier de la Légion d'honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

**VU** le code du patrimoine, et notamment son livre V ;

**VU** l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

**VU** l'arrêté interministériel du 27 septembre 2004 pris en application de l'article R523-64 du Code du Patrimoine, portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

**VU** l'arrêté n° 2018-14 du 24 décembre 2018, portant délégation en matière d'attributions générales, à Monsieur Eric Bultel, directeur régional adjoint des affaires culturelles. En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Michel Prosic et de Monsieur Eric Bultel, cette délégation est exercée par Monsieur Pascal Mignerey, directeur régional adjoint, responsable du pôle architecture et patrimoine et Monsieur Stéphan Soubranne, secrétaire général de la direction régionale des affaires culturelles. En cas d'absence ou d'empêchement subdélégation est donnée à M. Karim Gernigon, conservateur régional de l'archéologie, à Mme Marie-Agnès Gaidon-Bunuel, conservatrice régionale adjointe de l'archéologie et à M. François Dumoulin, conservateur régional adjoint de l'archéologie ;

**VU** le dossier de demande d'opération archéologique programmée présenté par M. Esteban Teyssier, reçu à la Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes, Service régional de l'archéologie, en date du 14 janvier 2019 ;

**VU** l'avis de la Commission territoriale de la recherche archéologique du Sud-Est en date des 5, 6 et 7 février 2019 ;

Direction régionale des affaires culturelles  
Hôtel de Chazerat, 4 rue Pascal BP 378, 63010 Clermont-Ferrand Cedex 1 Tél. : 04 73 41 27 19 ; Fax : 04 73 41 27 26 <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes>

**VU** le courrier du Conservateur régional de l'archéologie d'Auvergne-Rhône-Alpes à Monsieur Esteban TEYSSIER en date du 15 février 2019 signifiant l'ajournement de sa demande dans l'attente d'un complément d'information ;

**VU** le dossier complémentaire de demande d'opération archéologique programmée présenté par Monsieur Esteban TEYSSIER reçu à la Direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne-Rhône-Alpes, Service régional de l'archéologie, en date du 25 février 2019 ;

Après avis de la Commission territoriale de la recherche archéologique du Sud-Est réunie les 5, 6 et 7 mars 2019 à Aix-en-Provence ;

## **ARRÊTE**

### **Article 1er :**

Monsieur Esteban Teyssier est autorisé à procéder à une opération de prospection thématique et sondages à partir de la date du présent arrêté et jusqu'au 31 décembre 2019 concernant en :

région : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
département : HAUTE-LOIRE  
communes : MONISTROL-SUR-LOIRE  
site : « Les Côtes de Bilhard »  
section : BH parcelles : 2, 5

*Axe : 11 - Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne*

Organisme de rattachement : BEN

### **Article 2 :**

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

L'opération devra être réalisée conformément aux normes de sécurité en vigueur, définies en particulier par le décret n°65-48 du 8 janvier 1965 pour les opérations terrestres et le décret 90-277 du 28 mars 1990 et ses arrêtés d'application pour les opérations subaquatiques.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

À la fin de l'année, le responsable scientifique de l'opération établira un rapport d'opération annuelle présentant l'ensemble de la documentation relative à l'opération, accompagnée de cartes et de photographies ainsi que des fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites identifiés au cours des recherches.

En application de l'article 14 du décret n°2017-925 du 9 mai 2017, le rapport d'opération sera tenu de respecter les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 portant *définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques*.

Ce document sera adressé, en trois exemplaires papier, au conservateur régional de l'archéologie.

Ce rapport comprendra en outre un résumé (12000 signes au maximum) de présentation des résultats scientifiques de l'opération et sera également fourni sous forme numérique (format .pdf) sur CD.

**Article 3** : destination du matériel archéologique découvert :

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires .

**Article 4** : prescriptions particulières à l'opération : **l'opération consistera en la réalisation d'un levé topographique complet du site, en la poursuite des prospections au sol et en la mise en œuvre de cinq sondages d'évaluation.**

**Article 5** :

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à Monsieur Esteban Teyssier.

Pour le préfet de région  
Le directeur régional des affaires culturelles  
et par délégation

**François DUMOULIN**  
Conservateur régional adjoint  
de l'archéologie



Copies à :

Commune de Monistrol-sur-Loire  Groupement de gendarmerie 43  SDA  DRAC (SRA)

Direction régionale des affaires culturelles  
Hôtel de Chazerat, 4 rue Pascal BP 378, 63010 Clermont-Ferrand Cedex 1 Tél. : 04 73 41 27 19 ; Fax : 04 73 41 27 26 <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes>



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Direction régionale  
des affaires culturelles

Clermont-Ferrand, le

29 AVR. 2019

Pôle *architecture et patrimoines*  
Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Raphaël ANGEVIN

Monsieur Esteban TEYSSIER  
35, rue Denuzière  
69002 LYON

☎ : 04 73 41 27 73

✉ : [raphael.angevin@culture.gouv.fr](mailto:raphael.angevin@culture.gouv.fr)

**Objet : Recherche archéologique programmée 2019**

Prospection thématique et sondages

**Réf :** OA 03-8626 - Acte 2019-510

Monsieur,

Vous m'avez présenté un dossier de demande d'autorisation annuelle relatif à une opération de prospection thématique concernant :

région : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
département : HAUTE-LOIRE  
communes : MONISTROL-SUR-LOIRE  
site : « Les Côtes de Bilhard »  
section : BH parcelles : 2, 5

**Axe : 11 - Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne**

J'ai l'honneur de vous faire savoir que votre demande a été examinée par la Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) du Sud-Est lors de sa réunion des 5, 6 et 7 mars 2019.

L'extrait du procès-verbal relatif à votre dossier vous est communiqué en pièce jointe.

La CTRA a validé le rapport de la prospection-inventaire diachronique que vous avez réalisée en 2017. À la suite de l'ajournement de l'examen de votre projet à l'issue de la réunion des 5, 6 et 7 février 2019, vous m'avez transmis un dossier révisé de demande d'opération. Considérant que les nouveaux éléments dans ce document satisfont ses demandes, la CTRA a émis un avis favorable à la mise en œuvre de cette opération en 2019.

En conséquence, j'ai décidé de vous autoriser pour une opération de prospection thématique et sondages annuelle qui sera mise en œuvre selon le programme proposé.

Direction régionale des affaires culturelles  
Hôtel de Chazerat, 4 rue Pascal BP 378, 63010 Clermont-Ferrand Cedex 1. Tél. : 04 73 41 27 19 ; Fax : 04 73 41 27 26  
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes>

Vous trouverez ci-joint, l'arrêté d'autorisation de prospection thématique annuelle n°2019-510.

Cet acte peut être contesté par voie de recours gracieux auprès du Préfet de région ou par action de recours contentieux devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

À la fin de l'année, vous voudrez bien m'adresser en trois exemplaires le rapport présentant les résultats de votre campagne de recherches. Celui-ci sera également fourni sous forme numérique (format .pdf) sur CD.

En application de l'art. 14 du décret n° 2017-925 du 9 mai 2017 *relatif aux procédures administratives en matière d'archéologie préventive et aux régimes de propriété des biens archéologiques*, le contenu et les normes de présentation et de transmission de ce rapport d'opération sont désormais fixés par arrêté du Ministre de la culture.

En conséquence, les rapports d'opérations programmées sont tenus de respecter les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004 *portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques*.

En outre, vous recevrez prochainement vos identifiants afin de vous connecter à l'application Sisyphe (gestion du mobilier et de la documentation archéologique ARA). Ces identifiants vous permettront de télécharger le squelette du fichier qui devra être utilisé pour saisir les inventaires des données constituées à l'occasion de l'opération (section 3 du rapport).

Mon service reste à votre disposition pour tout complément que vous jugerez utile.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur régional des affaires culturelles  
et par délégation



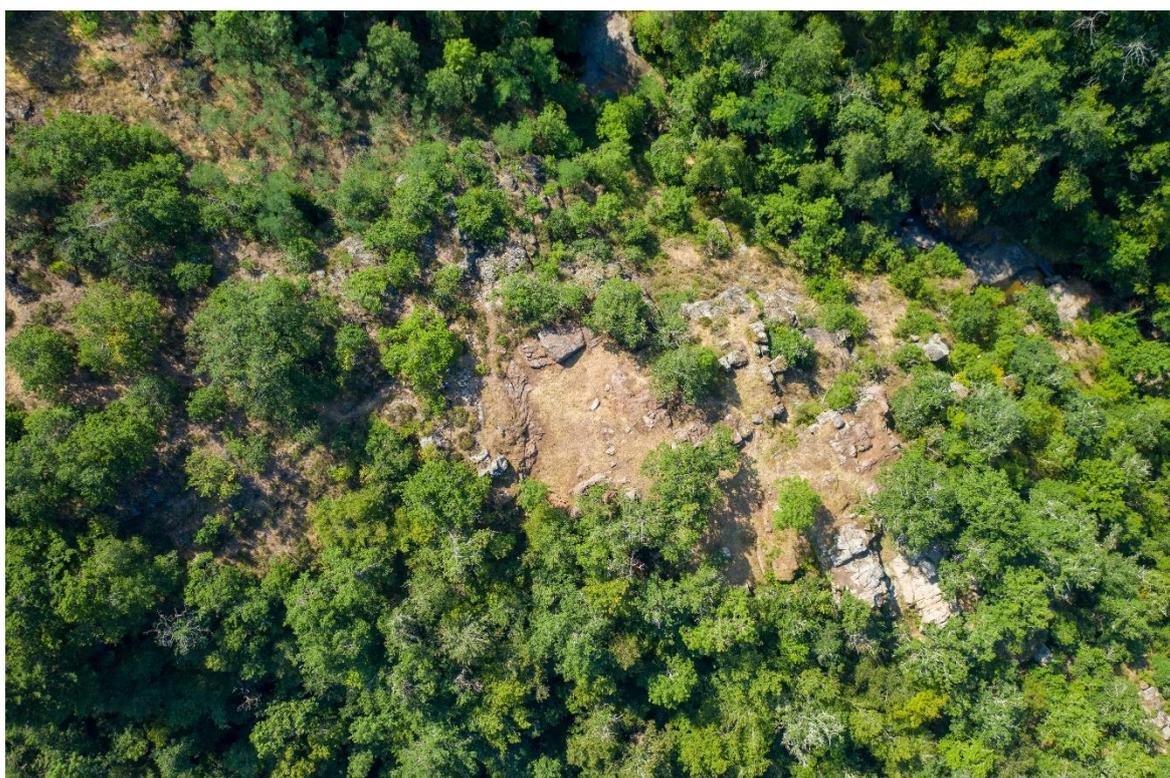
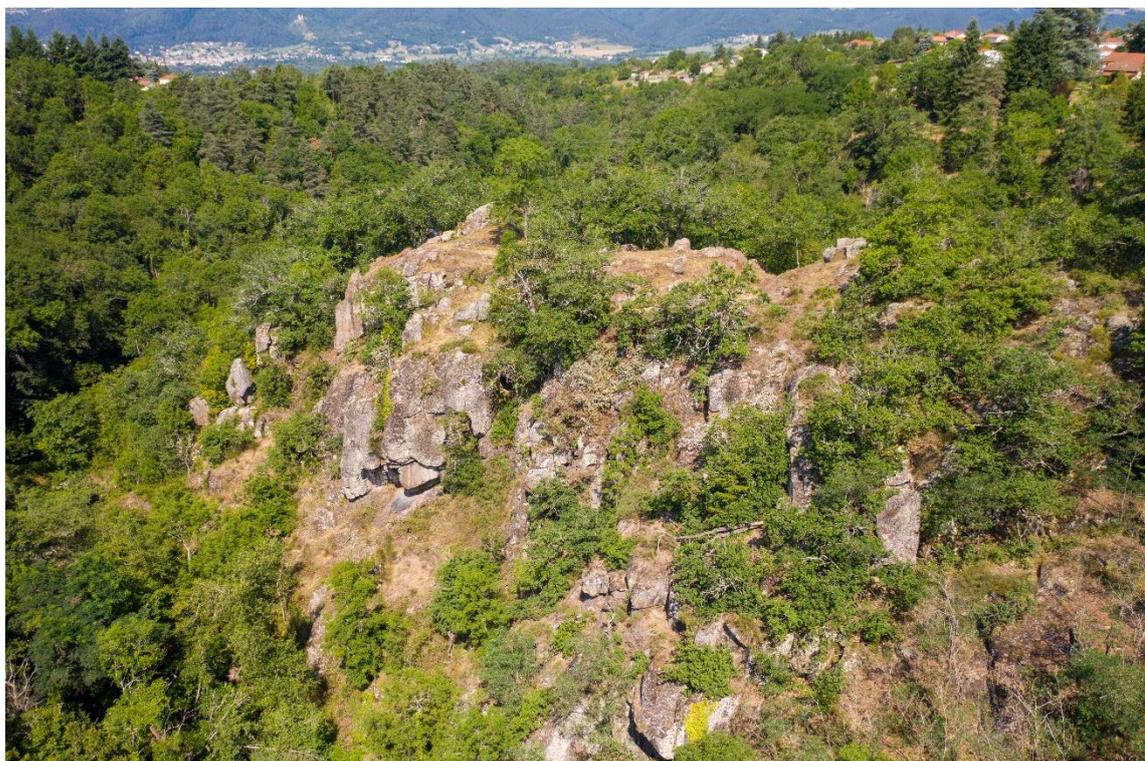
**François DUMOULIN**  
Conservateur régional adjoint  
de l'archéologie

Copies à :  
 DRAC (SRA)

Direction régionale des affaires culturelles  
Hôtel de Chazerat, 4 rue Pascal BP 378, 63010 Clermont-Ferrand Cedex 1. Tél. : 04 73 41 27 19 ; Fax : 04 73 41 27 26  
<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/Drac-Auvergne-Rhone-Alpes>

## Résumé pour le BSR :

Du 29 juillet au 23 août, alors que les Monistroliens profitaient du Bilhard pour sa fraîcheur une équipe de 12 personnes s'activait au sommet des gorges. D'un soleil de plomb aux pluies diluviennes, c'est sous cette météo peu clémente que nous avons pu faire ressortir les traces du passé monistrolien.



Le Château Vieux de Monistrol était un mythe de vieux érudits. Son existence supposée dans les sources mais jamais attestée sur le terrain avait fini par décourager les chercheurs. Tout bascule en 2017 lors d'une opération de prospection mise en place par Esteban Teyssier. Cette première phase d'enregistrement a permis de mettre au jour un espace qui a gardé la mémoire d'une occupation humaine. Fort de cette découverte un projet archéologique s'est monté afin d'affirmer ou non s'il pouvait s'agir du fameux château disparu.

Les travaux engagés sur les mois estivaux permettent d'affirmer que le site a connu deux occupations. Le lieu a été occupé dès la protohistoire entre 800 et 400 av. J.-C. sur une petite portion de l'espace. C'est au Moyen-Age entre le 7<sup>e</sup> et son abandon vers le 11<sup>e</sup> siècle que le site est marqué par une évolution et une extension importante. La campagne de fouille avait pour objectif de retrouver les limites du château. Ces dernières sont symbolisées au sud et au nord par les gorges qui se dressent comme des remparts naturels. A l'ouest une calade (voie pavée) dégagée sur 15 m. de long permet d'identifier un des points d'accès vers le site. Cet ouvrage ostentatoire et monumental laisse supposer que les seigneurs du lieu disposaient d'importantes ressources en hommes et en argent.



A l'est, un fossé a été mis au jour. Il s'agit d'un ouvrage de défense passive, marqué par une faille qui court d'une gorge à l'autre créant ainsi une fracture entre le plateau qui remonte vers Monistrol et l'éperon où se situe le château.



Quatre sondages ont été mis en place lors de cette campagne. Ils ont révélé de nombreuses informations ainsi qu'une quantité de mobiliers dont l'intérêt est marqué par la diversité. Cette opération a permis d'affiner l'ancrage de l'édifice ainsi que sa chronologie. En effet, la typologie céramique devient de plus en plus efficiente grâce à la combinaison de l'ensemble des éléments découverts durant la campagne.

L'opération a été particulièrement suivie à l'échelle locale et au-delà. Des visites organisées par l'office du Tourisme Marches du Velay-Rochebaron ont été prises d'assaut. Les jeunes du centre aéré de Monistrol sur Loire sont venus se joindre à l'équipe le temps d'une matinée pour découvrir le site ainsi que le monde de l'archéologie. Enfin de nombreuses associations d'Histoire locale sont venues découvrir notre travail.

L'histoire du château commence enfin à s'écrire mais les questions restent encore nombreuses.

## Section 2

### Introduction

« Je prends la responsabilité et le risque de mes hypothèses, dans l'espoir qu'elles susciteront explorations et débats... »<sup>1</sup>. Ces mots empruntés à Philippe Morret grand érudit local, ancien président de la Société d'histoire de Monistrol sur Loire font référence à la réouverture du débat sur le Château Vieux en 2007. Cette controverse déjà avancée en 1870 ne trouve finalement un écho scientifique qu'en 2017.

A l'origine l'étude menée à Monistrol se voulait uniquement historique. L'objectif étant de comprendre l'organisation d'une seigneurie rurale au Moyen-Age dans l'espace du Velay. Cependant aborder l'épineuse question de la seigneurie sans se référer à différents pans de l'archéologie est une vaine opération. Pour étudier le paradigme seigneurial il faut lier les textes au terrain, à l'archéologie du bâti, à la trame urbaine, à l'évolution des paysages... et c'est au gré des dépouillements d'archives qu'une phrase a permis de remettre au gout du jour cette longue controverse sur le dédoublement de château.

L'opération de sondages sur le site du Château Vieux a été motivée par les résultats probants issus de la campagne de prospection inventaire menée en 2017. Les résultats de cette prospection paraissent révéler une occupation domestique tangible d'après la quantité de mobiliers récoltés et les divers aménagements enregistrés. Le mobilier céramique laisse entendre que le site a connu deux grandes phases d'occupation : une première identifiée pour la période de l'âge du bronze (bronze moyen), puis une seconde qui a laissé plus de traces pour le haut Moyen-Age et le début du Moyen-Age central. De fait quelques questions se posent : existe-t-il un habitat pérenne au statut particulier ou bien est-on en présence d'une fréquentation plus diffuse étalée dans le temps ? Peut-on différencier l'occupation protohistorique de l'occupation médiévale ? Quelle est l'emprise du site ? Pourquoi l'histoire n'en a-t-elle pas conservé la mémoire ? S'il s'agit d'un château comme le mentionne la seule source écrite qui le cite peut-on retrouver des éléments défensifs distincts ?

---

<sup>1</sup> MORET Philippe et LAURANSON-ROSAZ Christian, *Tout sur le château*, bulletin de la Société d'Histoire de Monistrol sur Loire, 2006, n°40

Pour répondre à ces nombreuses problématiques, nous avons donc opté pour une campagne de sondages. Au total, ce sont quatre sondages qui ont été ouverts pour une surface totale de 41 m<sup>2</sup> fouillés uniquement sur la zone 1 :

- Secteur 4 sondage 1, calade : 15 m<sup>2</sup>
- Secteur 6 sondage 2, plateforme : 12 m<sup>2</sup>
- Secteur 7 sondage 3, fossé : 11 m<sup>2</sup>
- Secteur 9 sondage 4, fonction difficilement identifiable aujourd'hui : 3 m<sup>2</sup>.

# I. Mise en contexte du site et de l'opération

## A. Situation géographique

Monistrol sur Loire est une commune française du département de la Haute-Loire et se situe à une cinquantaine de kilomètres de son chef-lieu, le Puy-en-Velay (fig. 1 et 2).

La commune se situe au rebord oriental du Massif central, sur les contreforts granitiques de la chaîne des Boutières, où le granite est ici affleurant en maints endroits (fig. 3). Il donne en se décomposant des sols riches en silice, favorables à la culture du seigle comme en atteste la comptabilité épiscopale du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. L'altitude est un fait majeur à prendre en considération. En effet, le plateau qui accueille la ville de Monistrol culmine à 600 m d'altitude, et avoisine une limite climatique et économique concernant la production de certaines denrées.

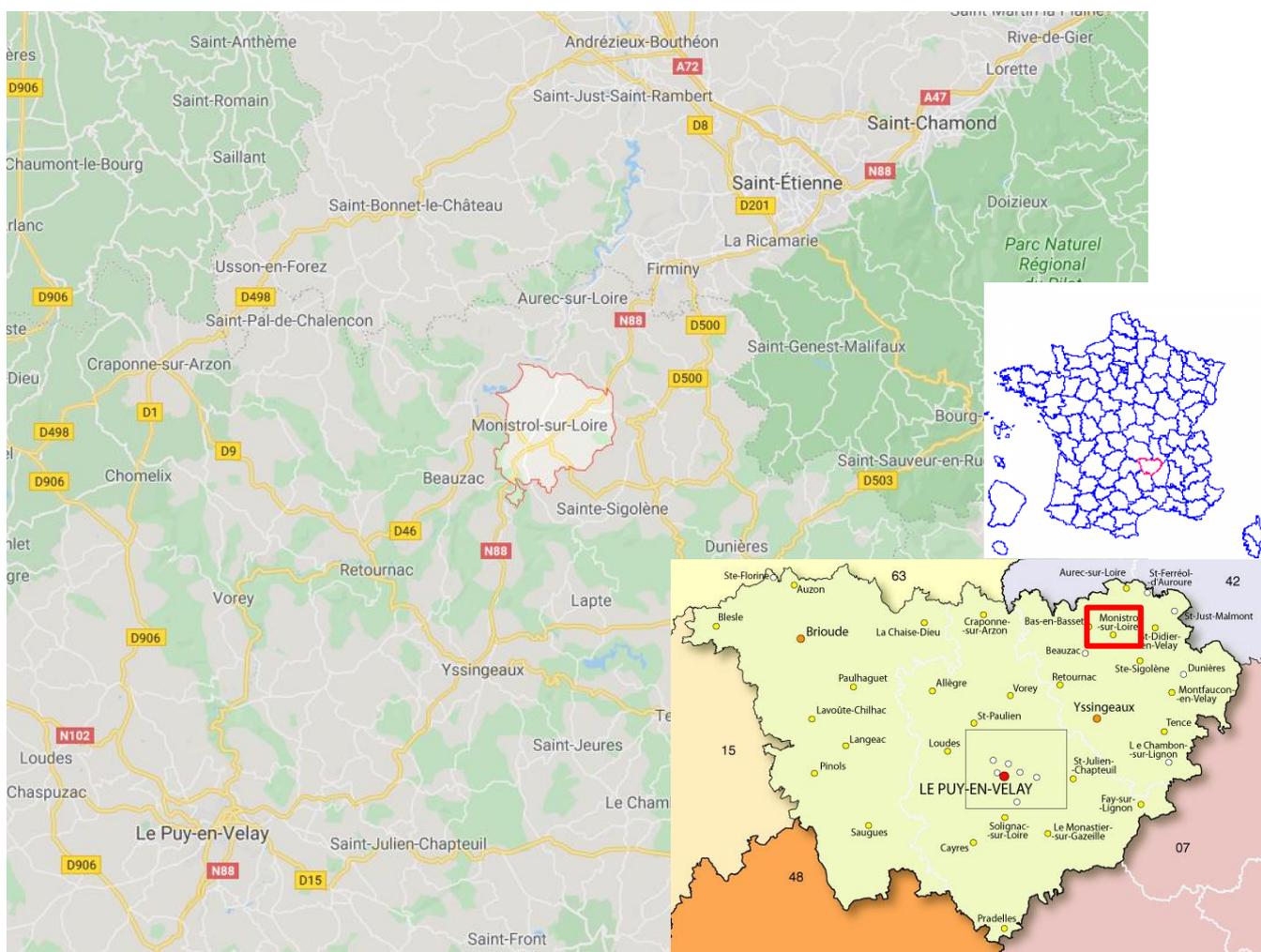
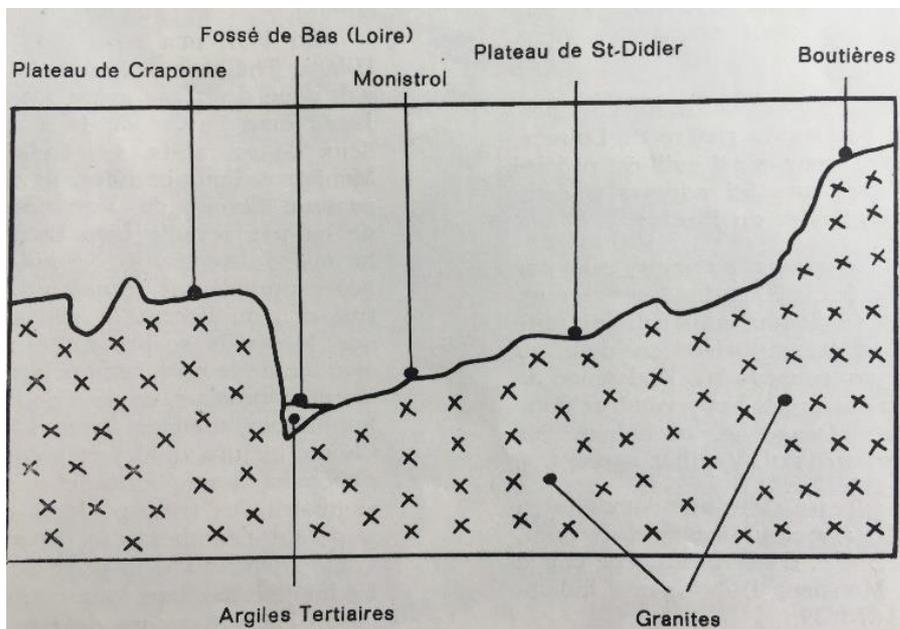
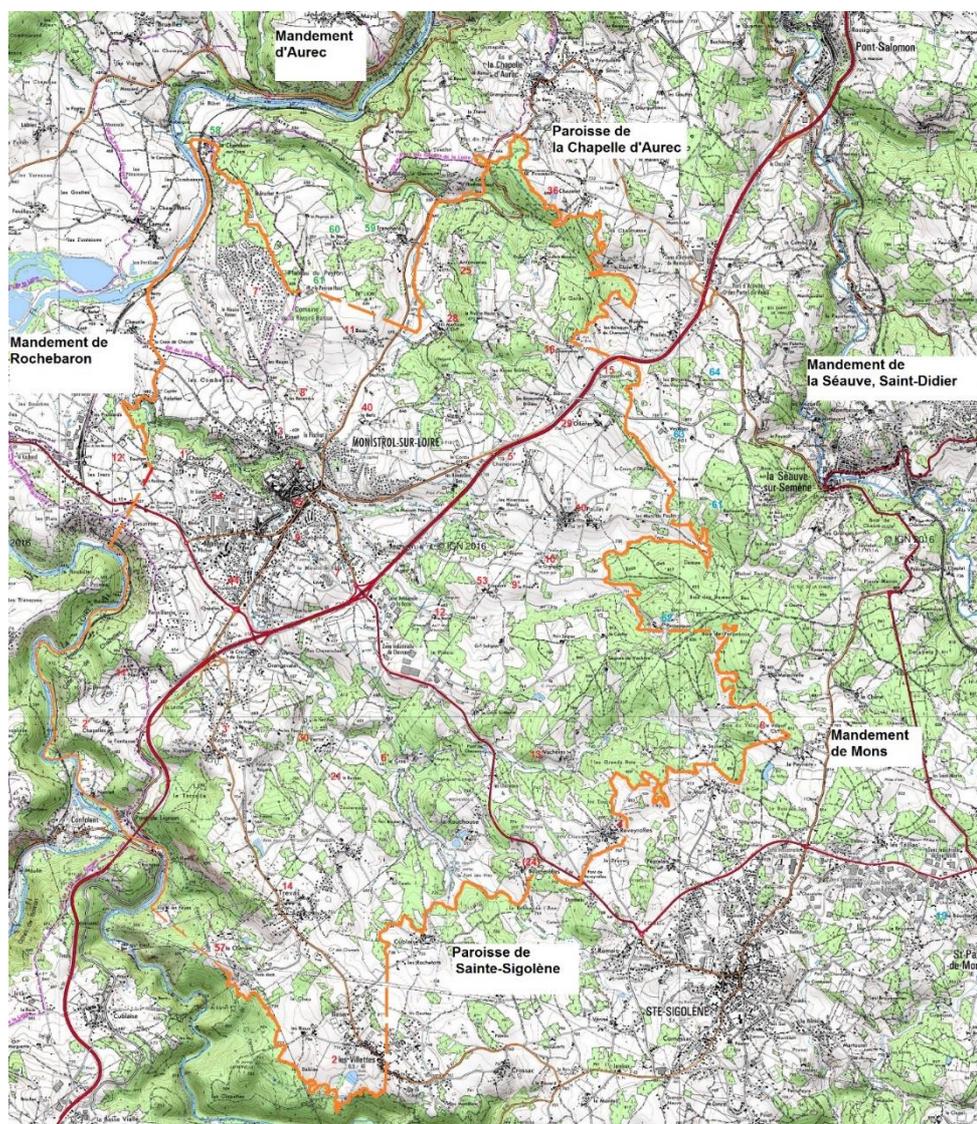


Fig.1 – 2 Localisation de la Ville de Monistrol sur Loire (Haute-Loire), sur extrait de googlemaps.

<sup>2</sup> TEYSSIER Esteban, *Une seigneurie à l'écart d'un comté en marge de l'histoire, Monographie de la seigneurie rurale de Monistrol sur Loire : société, économie et archéologie, IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> SIECLE*, 2 vol., mémoire de recherche, Lyon, 2017.



3. Représentation simplifiée du sous-sol géologique de Monistrol et de ses alentours ; chaîne des Boutières.

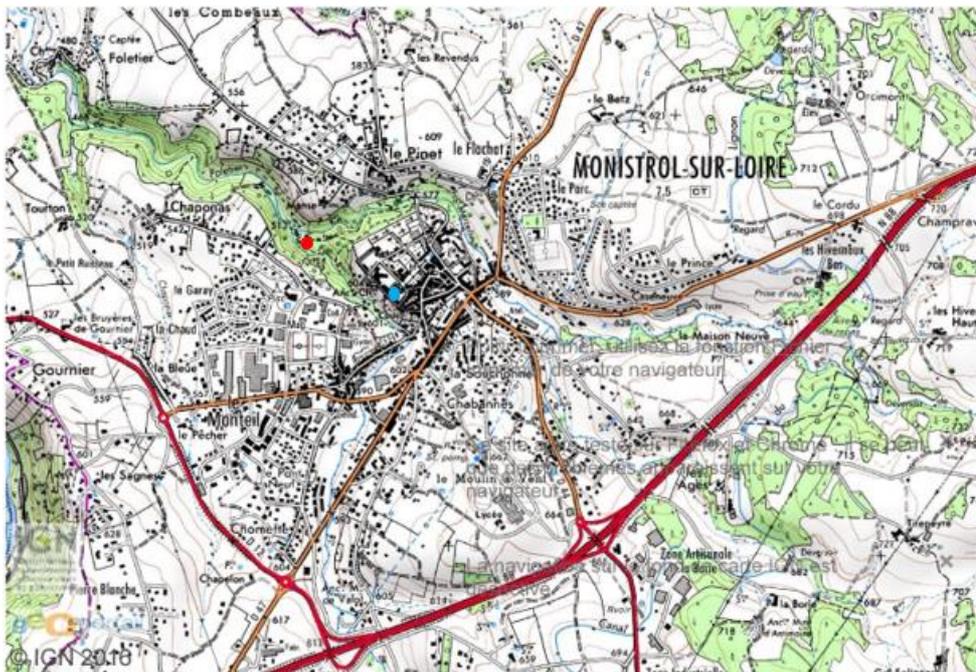


4. Reconstitution des limites du mandement/seigneurie de Monistrol pour le XIII<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècle, dans TEYSSIER Esteban, *op.cit.*, Source carte IGN 1/25<sup>e</sup>.

Au Moyen-Âge la seigneurie de Monistrol marquait la limite entre les pays de Langue d'oc et de Langue d'oïl comme en atteste une lettre de rémission conservée au Trésor des Chartes à Paris, datée de janvier 1388<sup>3</sup>. Ainsi cette position frontière permet au mandement de jouir de multiples influences constitutives d'un modèle seigneurial propre (fig. 4).

<sup>3</sup> Trésor des Chartes, Série J, Sous Série JJ 135, n°109, lettre de 1389 adressée à Charles VI par des suppliants du mandement de Monistrol.

Entre le château actuel et la localisation vraisemblable du Château Vieux dans les gorges de Billard, la distance serait d'environ 500 mètres et 35 mètres de dénivelé (fig. 5). Actuellement au cœur d'une forêt dense, l'emplacement envisagé du Château Vieux est perché sur un roc granitique éloigné du bourg à la confluence de deux ruisseaux. Le site est difficile d'accès et ne se prête pas aisément à la prospection. Le relief extrêmement accidenté du lieu associé à une végétation environnante très importante obstrue totalement la vue, et ne facilite pas la progression et les observations.



5. Extrait carte IGN, Géoportail, 1/25<sup>e</sup>, ville de Monistrol sur Loire et localisation du site du château vieux.  
 Rond rouge : emplacement du supposé « château vieux »  
 Rond bleu : château actuel de Monistrol sur Loire

## B. Cadre géographique et topographique

Cette opération archéologique diachronique prend place dans un espace géographique ciblé faisant partie d'une entité géographique granitique, associée à la chaîne des Boutières. L'espace étudié se situe sur le plateau du Billard et dans ses gorges au nord-ouest de Monistrol sur Loire. Le plateau qui s'étend sur près de 2 hectares clôt les gorges qui descendent jusqu'à la vallée de la Loire. De fait le site dispose d'une vue imprenable et fait face au château de Rochebaron, placé sur les contreforts opposés de la vallée. La position en hauteur ainsi que les gorges font de ce lieu un espace particulièrement stratégique. Cette position topographique dominante justifierait qu'un château s'y fut établi.

Sur place, il est facile de constater qu'il n'y a au premier abord, aucun vestige apparent. Pour autant, l'idée d'un possible édifice fortifié est envisageable.

Le lieu identifié se situe au nord-ouest de la commune de Monistrol, à près de 500 mètres du château neuf (fig. 5). La proximité entre ces deux sites renforce l'hypothèse d'un dédoublement de château. Concernant le site en lui-même, il se situe au bout d'un long plateau granitique recouvert d'une végétation de type maquis, avec un sol géologique parfois affleurant qui descend jusqu'à un éperon, dominant la confluence des deux ruisseaux.

Dans son ensemble le cadre n'est pas aisé à décrire du fait de son hétérogénéité. Le plateau est extrêmement érodé et le sol géologique est affleurant en de nombreux endroits. Le manque de sol arable ne permet pas l'installation de taillis sur le plateau, qui se voit alors colonisé par une végétation rase : des herbes hautes, des genêts et des ronces.

L'éperon quant à lui est nettement plus végétalisé. Il laisse place à une végétation plus luxuriante et boisée (fig. 6), au relief extrêmement accidenté et escarpé (fig. 7). Bien que la végétation soit drue, il est possible de distinguer ici ou là des espaces relativement plans. Ces plateformes ou terrasses posent interrogation quand le reste du site n'est que falaise, zones escarpées, etc. Il ne paraît pas improbable que l'éperon ait été en partie anthropisé pour y installer des petits aménagements.

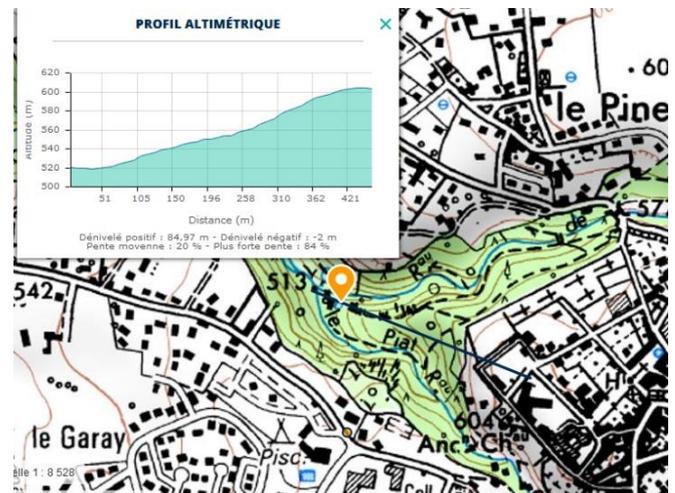
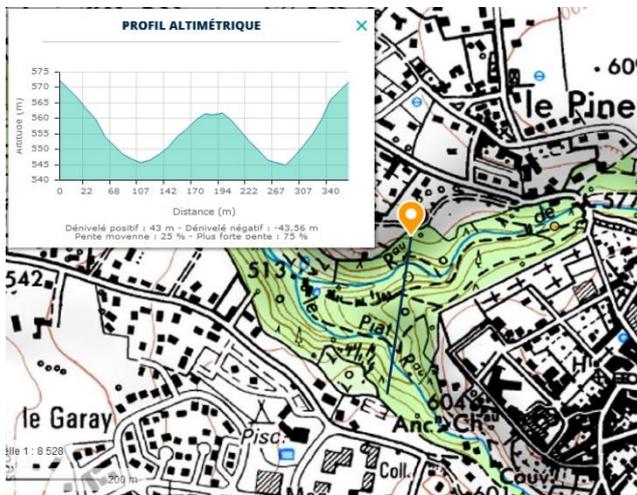


6. Cliché des années  
2010.  
*Géoportail.*

La pente sud est à plusieurs endroits abrupte, avec une hauteur de 20 à 30 mètres entre le fond des gorges et le plateau. La végétation est quant à elle assez semblable à celle du plateau. Bien que l'on y retrouve quelques arbres, c'est encore une végétation de type maquis qui s'y développe le plus.

La pente nord qui longe le Saint-Marcelin s'avère totalement différente. Elle se distingue par son relief, bien qu'elle ait une profondeur équivalente. La pente nord n'a pas la même verticalité que la pente sud. La végétation s'avère également totalement différente. La pente est colonisée par une futaie quasiment impénétrable par endroits. Les observations sont quasiment infaisables en période estivale. La pente nord n'est accessible et ce encore avec difficulté qu'en hiver. Sur ce versant, il est

à noter des aménagements comparables à ceux de l'éperon. On distingue au milieu des futaies quelques zones qui ont été aménagées, créant ainsi au milieu de la pente de petites terrasses soutenues par des murettes.



#### 7. Profil altimétrique des gorges du Billard.

Sud-nord (gauche), il est possible de distinguer que le plateau symbolisé au centre du graphique s'élève de part et d'autre des gorges à 560 m. d'altitude.

Ouest-est, le graphique représente une pente douce allant de la confluence au plateau. Dans les faits la pente est nettement plus abrupte et escarpée.

*Extrait carte IGN, Géoportail, 1/25<sup>e</sup>.*

L'ensemble de l'espace décrit recouvre ainsi presque 2 km<sup>2</sup> de terrain appartenant à la commune de Monistrol sur Loire et recouvre les parcelles cadastrales suivantes : BH01, BH02, BH03, BH04, BH05, BH06 (fig. 8).



#### 8. Plan cadastral de Monistrol sur Loire, fenêtre sur les gorges du Billard qui visualise les parcelles potentiellement concernées par les vestiges du Château Vieux.

*Cadastre.gov.fr, 2016.*

Les photos suivantes montrent à l'évidence la difficulté pour identifier structures anthropiques :



9. prise du plateau, Point de vue sur la Zone 1, secteur 5, 6, 7



10. Zone 1, secteur 5, terrasse aménagée maintenue par des murs cyclopéens



11. Zone 1, secteur 3, terrasse aménagée, espace de circulation



12. Zone 1, Secteur 4, espace de circulation plus murs de soutènement

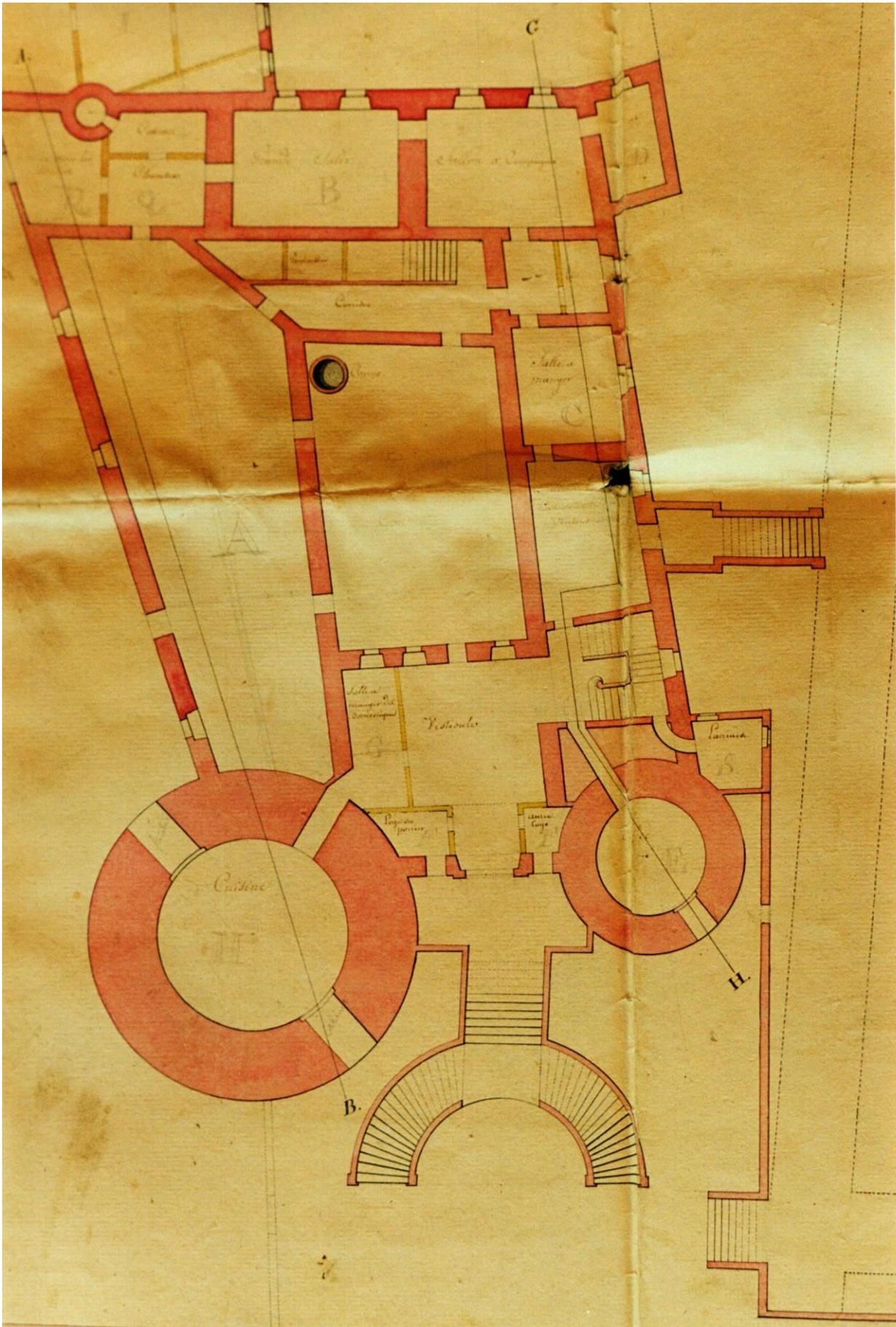
## C. Rappel du projet

### 1. *Connaissance du site*

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, les érudits locaux, se sont passionnés pour les documents et les vestiges anciens concernant Monistrol. Une longue controverse perdure sur les édifices castraux. Le centre-ville est dominé par le château actuel dit « Château des évêques ». Il est possible de penser qu'il s'agit du « Château Neuf » mentionné dans un document de 1355. Son histoire est méconnue mais elle est, à mon sens, intimement liée à l'histoire d'un « Château Vieux » cité lui aussi dans une source. Les recherches ont été motivées par le fait qu'un seul de ces châteaux subsiste dans le paysage. (fig. 13 – 14).



13. Château des évêques Monistrol sur Loire



14. Plan détaillé du château vers 1810, Archives nationales.  
Plan le plus ancien connu pour cet édifice. Son histoire et son évolution au cours du temps  
reste une énigme historique

## Retour sur les sources connues :

En 1870, Jean Baptiste Payrard, grand connaisseur des Archives Départementales, découvre **une quittance datée de 1274**<sup>4</sup>. Celle-ci certifie la vente de la seigneurie monistrolienne par des seigneurs laïcs à l'évêque du Puy, Guillaume de la Roue.

Cette découverte est associée à un document écrit par l'évêque de Chandorât en 1355. Ce dernier rédige et signe un **mandement** en précisant se trouver dans son « Château Neuf à Monistrol »<sup>5</sup>. L'adjectif « neuf » semble impliquer l'existence hypothétique d'un château « vieux ».

Ces documents se sont nourris l'un de l'autre et un parallèle a été rapidement établi entre les deux édifices. Guillaume de la Roue fort de sa réputation d'évêque bâtisseur a été considéré comme l'acteur de l'édification du château neuf. A la lecture des premières publications sur le sujet, l'évêque aurait abandonné le vieux château pour en bâtir un de manière *ex-nihilo* au plus proche de la ville à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle. Ce paradigme a imprégné l'histoire médiévale de la ville comme en atteste les nombreuses publications qui évoquent ce dédoublement de château associé à de la Roue<sup>6</sup>.

Il est pourtant compliqué de statuer avec si peu de données scientifiques. Comment évoquer un dédoublement de château alors que le site du premier château n'est pas connu de ces érudits ? Comment affirmer que le château acheté ne soit pas déjà le château actuel ? Georges Paul, auteur d'un ouvrage considérable intitulé l'armorial du Velay est le seul historien à affirmer que le château acquis par l'évêque est celui qui se situe à son emplacement actuel<sup>7</sup>, malheureusement lui non plus ne s'appuie que trop peu sur des informations concrètes.

**Un minutier du XV<sup>e</sup> siècle du notaire** Jean Danhiec apporte le chaînon manquant pour aborder la question. Cette minute mentionne pour la première fois un lieu-dit, portant le nom de « Château Vieux ». En juillet 1494, le notaire écrivait : « *Mathieu Tailhefer tenait les moulins des côtes de la censive du seigneur de Martinas. Son fils tenant le moulin situé plus bas au confluent de deux ruisseaux, de Grangevala et des Chauveaulx, au lieu-dit du château vieux* ». En octobre de la même année, le terroir du château vieux est de nouveau mentionné en ces termes « *il y avait un chemin*

---

<sup>4</sup> PAYRARD Jean-Baptiste, *Tablettes historiques du Velay*, t. VII, 1877, publication de la quittance de vente du château de Monistrol. La charte est publiée brute laissant le soin aux lecteurs de répondre à leurs propres questions.

Archives Départementales de la Haute Loire, Série G, G 67, 1273, Quittance de la vente du château entre Jean de la Roue et le seigneur de Saint-Didier.

<sup>5</sup> Archives Départementales de la Haute Loire, Série G, G 467.

<sup>6</sup> THOMAS Régis, *Châteaux de Haute Loire, Brioude, Watel*, 1998, p. 205 ; MANDET Francisque, « Monuments historiques de la Haute-Loire et du Velay, Archéologie et Histoire », Monographies des villes et villages de France, Paris, office d'édition et de diffusion du livre d'histoire, 1994, p. 393-395 ; JACOTIN Antoine, *Preuves de la maison des Polignac*, Editeur : Ernest Leroux, 1898, t. I, p. 54, également JOURDA de VAUX Gaston de, *les Châteaux historiques de la Haute-Loire*, 1911-1918, t.1, p. 197.

L'office du tourisme Marche du Velay Rochebaron utilise encore ce paradigme dans la notice sur le château des évêques.

<sup>7</sup> PAUL Georges, *Armorial chronologique des évêques du Puy*, Le Puy, 1966, Édition de la société académique, v. 1

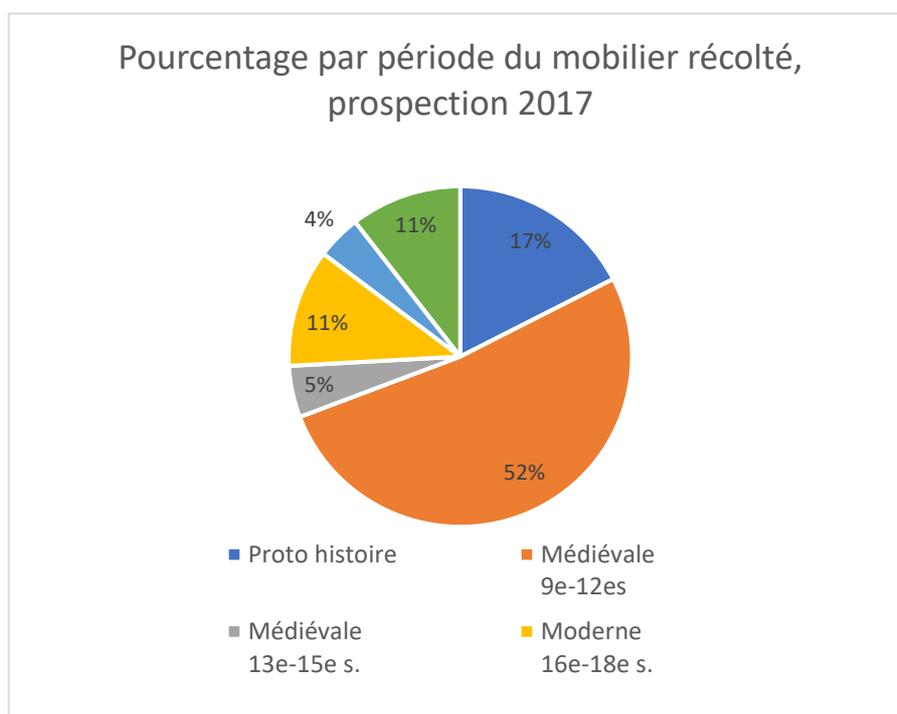
du château au château vieux, dans les côtes et plus en arrière »<sup>8</sup>. Ce document, seul connu à ce jour, de Jean Danhiec, cite donc explicitement l'édifice<sup>9</sup>.

La documentation impose donc un fait, deux châteaux ont existé. De plus, elle soulève un paradigme historique fort intéressant sur la question des dédoublements de châteaux.

En 2017, le Château Vieux est mis au jour grâce à un important travail de recherche engagé dans le cadre d'un mémoire<sup>10</sup>.

La découverte du site conduit à une opération de prospection inventaire diachronique cette même année. La campagne est fructueuse puisqu'elle confirme l'anthropisation du lieu par l'enregistrement de plusieurs aménagements tels que des murs, une calade et des entités archéologiques (EA.) diverses. Pour le mobilier archéologique, 143 tessons sont récoltés, 17% correspondent à la période protohistorique, quand 52% concernent la période médiévale (diag. 1)<sup>11</sup>. L'étude permet donc de supposer que le site a connu des phases d'occupation et d'abandon, avant un abandon total aux alentours du XI<sup>e</sup> – XII<sup>e</sup> siècle, et un oubli mémoriel vers le XVI<sup>e</sup> – XVII<sup>e</sup> siècle. Néanmoins, ces résultats ne permettent en rien d'affirmer avec exactitude la fonction du site et son évolution au cours du temps.

Périodisation	Protohistoire	Médiévale 9e-12es	Médiévale 13e-15e s.	Moderne 16e-18e s.	Contemporaine 19e-20e s.	Indéterminée	Total
<b>Total</b>	25	74	7	16	6	15	143



<sup>8</sup> DANHIEC Jean, *Minutier*, 3E179, ADHL

<sup>9</sup> Archives Départementales de la Haute Loire, Série G, 1206, f° 225 recto, 7 octobre 1494, Jean Danhiec

<sup>10</sup> TEYSSIER Esteban, *Une seigneurie à l'écart d'un comté en marge de l'histoire, Monographie de la seigneurie rurale de Monistrol sur Loire : société, économie et archéologie, IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> SIECLE*, 2 vol., mémoire de recherche, Lyon, 2017.

<sup>11</sup> TEYSSIER Esteban, « Le château vieux de Monistrol sur Loire, fable historique ou réalité archéologique », *Rapport de prospection inventaire diachronique*, 2018, Monistrol sur Loire

## 2. Un résumé de nos connaissances sur l'histoire castrale monistrolienne

Le premier document concernant Monistrol est conservé dans le cartulaire de Cluny, document fondamental, puisqu'il est le premier à mentionner la paroisse de Monistrol en 1080<sup>12</sup>. Possiblement occupé depuis plusieurs siècles, il semblerait qu'un établissement se polarise sur le territoire autour d'un édifice de culte. Un deuxième document d'Estienne de Médicis chroniqueur du XVI<sup>e</sup> siècle recopie une bulle papale d'Alexandre III datée de 1165<sup>13</sup>. Celui-ci confirme les possessions de l'évêque du Puy parmi lesquelles figure Monistrol alors qualifié de « *burgus et castrum* ». Au vu de cela, la question qui en découle est simple : la paroisse était-elle déjà dotée d'un édifice castral au XI<sup>e</sup> siècle ou ce dernier apparaît-il seulement après 1080 ?

Le troisième document publié en 1273 et qui se trouve aux Archives Départementales est une quittance de la vente du château de Monistrol à l'évêque par les Saint-Didier<sup>14</sup>. Cette source est extrêmement ambiguë car l'évêque semblerait acheter un château qu'il possédait déjà au siècle précédent<sup>15</sup>. Ceci peut s'expliquer par le fait que l'évêque n'achète qu'une partie et non la totalité du château.

À partir de 1282 et ce jusqu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, on conserve de nombreux hommages de la petite et moyenne aristocratie rendus à l'évêque, pour ce qu'elle possède dans le mandement<sup>16</sup>. Sont également conservés de 1342 à 1430 avec quelques périodes creuses, une vingtaine d'années de comptes de l'évêché qui évoquent les dépenses et rentrées d'argent pour la seigneurie<sup>17</sup>. Le château y apparaît parfois pour des réparations, des embellissements ou des fortifications. En 1355 Jean de Chandorat, alors évêque du Puy et seigneur temporel de Monistrol, rédige un mandement dans cette même seigneurie où il précise se trouver dans son Château Neuf<sup>18</sup>. Un minutier du XV<sup>e</sup> siècle à la lecture laborieuse apporte une information inédite, le chaînon manquant pour aborder la question des châteaux<sup>19</sup>. Cette minute mentionne pour la première fois un lieu-dit, portant le nom de Château Vieux. La documentation soulève donc un paradigme historique fort intéressant sur la question des dédoublements de châteaux.

En effet, même si un *castrum vetus* apparaît dans les sources il n'en reste pas moins vrai qu'aucun indice évident de ce lieu ne transparaît dans le paysage. La question demeure : A-t-on affaire à un ou des châteaux ?

---

<sup>12</sup> BERNARD Auguste et BRUEL Alexandre, *Recueil des chartes de l'Abbaye de Cluny*, 1876-1903, pp. 703-704, chartre n°3567.

<sup>13</sup> MEDICIS Estienne de, *Bourgeois du Puy (1475-1565)*, Chroniques, éditées par Augustin Chassaing, Le Puy-en-Velay, 1869-1874, t. I, pp. 76-78.

<sup>14</sup> *Ibid.*, Série G, G 67, 1273.

<sup>15</sup> TEYSSIER Esteban, *Une seigneurie à l'écart d'un comté en marge de l'histoire, Monographie de la seigneurie rurale de Monistrol sur Loire : société, économie et archéologie, IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> SIECLE*, 2 vol., mémoire de recherche, Lyon, 2017.

<sup>16</sup> LASCOMBE Adrien, Répertoire général des hommages de l'évêché du Puy, 1154-1741, Editeur : Bérard-Rousset, 1882.

<sup>17</sup> Archives Départementales de la Haute Loire, Série G, de G 101 à G104.

<sup>18</sup> Archives Départementales de la Haute Loire, Série G, G 467.

<sup>19</sup> Archives Départementales de la Haute Loire, Série G, 1206, f° 225 recto, 7 octobre 1494, Jean Danhiac.

Il est attesté qu'au XII<sup>e</sup> siècle la ville dispose d'un château. Ce fait est renforcé par la quittance qui évoque sa vente en 1273. Toutefois rappelons qu'en janvier 1355, lors d'un séjour au château, l'évêque Jean de Chandorat date de son Château Neuf la rédaction d'un mandement. En toute logique la précision d'un château neuf induit qu'un château plus ancien aurait existé auparavant. Or cette mention peut aussi bien faire référence au château actuel qu'il aurait embelli<sup>20</sup>.

En définitive c'est à partir d'une phrase extraite d'un minutier du notaire Jean Danhiec pour l'année 1494 qu'apparaît pour la première fois dans les sources la possibilité d'un dédoublement de château. En juillet 1494, le notaire écrivait : « *Mathieu Tailhefer tenait les moulins des côtes de la censive du seigneur de Martinas. Son fils tenant le moulin situé plus bas au confluent de deux ruisseaux, de Grangevala et des Chauveaux, au lieu-dit du château vieux* ». En octobre de la même année, le terroir du château vieux est de nouveau mentionné en ces termes « *il y avait un chemin du château au château vieux, dans les côtes et plus en arrière* »<sup>21</sup>.

Pour conclure sur ce point, il semblerait que l'évêque Guillaume de la Roue achète le château actuel de Monistrol en 1276. Il est agrandi par Guillaume de Castanet dans les années 1280, puis Jean de Chandorat (1342-1356) lance une politique de grands travaux sous son épiscopat. Cet embellissement, agrandissement, permet au seigneur du château de Monistrol de le qualifier de château neuf. Ainsi l'adjectif « neuf » n'est probablement pas donné pour faire opposition au Château Vieux des gorges du Billard.

D'un point de vue chronologique le Château Vieux est donc a priori antérieur à 1273. Toutefois il est impossible de savoir, si la bulle pontificale fait référence au Château Vieux de Billard ou au château actuel. L'histoire ne permettant d'aller plus en avant dans les déductions, il devient dès lors primordial d'associer à l'histoire les sciences de l'archéologie.

### 3. Importance scientifique

Les connaissances historiques pour la période médiévale en Haute-Loire sont entachées par une réelle partition du territoire. L'historiographie médiévale vellave s'est en majeure partie concentrée sur le cœur du diocèse, c'est-à-dire le Puy en Velay, sur sa périphérie et le sud du comté. Les grandes familles ainsi que les édifices qui leur sont associés complètent le panorama. Cependant, le nord actuel du département connaît un réel retard sur le plan scientifique tant dans l'étude historique que sur

---

<sup>20</sup> TEYSSIER Esteban, *Une seigneurie à l'écart d'un comté en marge de l'histoire, Monographie de la seigneurie rurale de Monistrol sur Loire : société, économie et archéologie, IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> SIECLE*, 2 vol., mémoire de recherche, Lyon, 2017. La reconstitution des postes de recettes et dépenses de l'évêque à partir de la comptabilité épiscopale, permet de se rendre compte que sous l'épiscopat de Jean de Chandorat une grande part des dépenses est dévolue au château, ce qui expliquerait pourquoi il le qualifie de « château neuf ».

<sup>21</sup> DANHIEC Jean, *Minutier*, 3E179, ADHL.

l'examen des vestiges archéologiques. Cette marge du comté vellave est également touchée par une inégalité de conservation et/ou de production au niveau des sources écrites qui débutent au XII<sup>e</sup> siècle pour s'enrichir continuellement jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle. Le haut Moyen-Age et début du Moyen-Age central s'avèrent être pratiquement inconnus pour les pratiques de l'historien. Qu'en est-il de l'organisation du territoire, du développement castral, des stratégies d'occupation du sol, des élites ou du commun ? la liste de questions est longue. Cela peut sembler excessif mais qualifier le nord du Velay de *terra incognita* n'est à mon sens pas insolent.

Aujourd'hui nous étudions le système de la seigneurie rurale, la territorialisation du territoire par les seigneurs, la patrimonialisation des charges seigneuriales, à partir du XII<sup>e</sup> siècle au plus tôt. De fait nos modèles d'étude reposent sur des bases totalement incertaines puisque les siècles précédents sont en grande partie inconnus. Le Château Vieux sur la commune de Monistrol sur Loire pourrait aujourd'hui, par sa chronologie, participer à l'évolution de nos connaissances sur les systèmes seigneuriaux du nord du Velay. L'association des indices archéologiques et les bribes de sources historiques peuvent nous permettre de saisir au mieux l'évolution d'une seigneurie rurale du Velay.

- **Le Bilhard un modèle de typologie castrale régionale ?**

Le Château Vieux de Monistrol ne pourra à lui seul être le constituant d'un nouveau paradigme, c'est pourquoi il se doit d'être interprété avec son contexte archéologique local. Il entre dans le paradigme des habitats fortifiés en hauteur. Les sites de Dunières et de Saussac semblent être contemporains de celui de Monistrol avec des problématiques communes. Le site de Saussac a été identifié comme étant un bourg médiéval du X<sup>e</sup> siècle qui décline aux alentours du XIII<sup>e</sup> siècle. Grâce à l'échantillon de tessons prélevé durant les prospections, il semblerait que la période d'occupation du site de Monistrol ait une partie commune avec celle de Saussac.



15. Eperon rocheux qui accueille le château de Mons

Plus intéressant encore, la comparaison avec le château de Mons dans la commune de Saint-Pas-de Mons est saisissante. Il existait à Mons deux châteaux : « le château vieux » et un plus récent, des édifices qui ont l'un et l'autre disparu. Le « château vieux » de Mons a été fouillé dans les années 1970. Il est installé sur un éperon rocheux dans les gorges de la Dunière (fig 15). L'implantation castrale est en tout point comparable au site du Bilhard. L'agencement interne du site, l'aménagement de substrat pour y implanter des constructions, l'emploi de matériaux périssables dans le bâti, ainsi que l'utilisation des éléments naturels pour sa mise en défense, tels que les précipices,

concordent avec le site de Monistrol. De plus, les investigations ont mis en avant un fossé défensif barrant l'accès à l'éperon, par l'utilisation d'une cassure primitive du sol. Alors que les prospections de 2017 soulevaient l'hypothèse d'un fossé barrant l'accès à l'éperon de Bilhard, retrouver cette similitude sur le château de Mons n'est pas le fruit du hasard. Il semble donc que ces deux édifices pourraient rentrer dans une typologie commune. Néanmoins le château de Mons dispose de structures en pierre, maçonnées tel que la base d'une tour maîtresse, que l'on ne retrouve pas à ce jour sur le site monistrolien. Cela peut s'expliquer par le fait que le château de Mons aurait atteint son apogée au XII<sup>e</sup> – XIII<sup>e</sup> siècle, probablement au moment où celui de Monistrol est doublé et abandonné.

Enfin le site du Bilhard est occupé bien avant le site de Mons comme en attestent les artefacts protohistoriques récoltés. Il semblerait également que le site médiéval se soit aussi installé avant celui de Mons. Tous ces éléments collectés au cours de cette première phase de recherche corroborent l'idée que le Château Vieux de Monistrol soit l'un des sites castraux sur éperon le plus ancien du Velay du nord. Cette suggestion lui donne toute son importance scientifique. S'il peut nous renseigner sur le

type des constructions élitaires du X<sup>e</sup> siècle, il peut aussi conforter l'hypothèse que le Château Vieux du Bilhard aurait été un précurseur, un modèle dans l'édification des sites sur éperon dans le nord du Velay. Le potentiel du site est renforcé par le fait qu'à la suite de son abandon probablement autour du XII<sup>e</sup> siècle, le lieu n'a pas été réinvesti par de l'habitat. Néanmoins, il semblerait que pour la période moderne notamment le lieu ait été régulièrement utilisé.

- **Intérêt de poursuivre l'étude :**

Une étude conjointe des différents sites pourrait permettre d'aborder des questions sur les évolutions que connaît la seigneurie rurale vellave au Moyen Age central et les dynamiques de peuplement de l'espace.

De plus, l'étude du mobilier sur ces différents sites pourrait à terme fixer une typologie encore incertaine concernant les productions céramiques qui aujourd'hui sont étudiées par comparaison avec celles du Forez ou du Vivarais.

Dans le cadre des recherches sur Monistrol les limites historiques sont nombreuses. Le passé médiéval de cette seigneurie était peu connu jusqu'en 2017. En outre seuls les derniers siècles de cette longue période ont pu être étudiés grâce aux sources conservées. En revanche les débuts de la période médiévale restent pratiquement *terra incognita*. L'opération archéologique lancée sur le Château Vieux permet d'enrichir un temps méconnu de cette seigneurie et plus généralement de l'histoire vellave.

#### 4. *Problématique de la recherche*

Dans le cadre d'un projet de thèse porté par Esteban Teyssier, un dossier a été déposé en décembre dernier pour une demande de prospections et sondages sur le site du Château Vieux. Cette opération fait le lien entre les travaux initiés en master et la continuité de ce sujet dans le cadre d'une thèse qui traitera de l'histoire de la seigneurie vellave. Après avoir compilé un nombre considérable de données historiques, il convient d'en faire autant d'un point de vue archéologique, afin de proposer un sujet de thèse crédible et réalisable dans un temps imparti.

Les problématiques autour de cette opération relèvent donc du champ de l'Histoire et ne se limitent pas à une de ses disciplines. A la différence des seigneuries mitoyennes, la seigneurie de Monistrol révèle de nombreuses énigmes. La découverte du Château Vieux pose la question du nom de Monistrol avant Monistrol<sup>22</sup> et surtout qui en étaient les seigneurs ?

---

<sup>22</sup> Monistrol viendrait de *Monasteriolum* (le petit monastère). L'histoire du nom de la ville a été rapidement explicité dans le rapport de 2018. Une explication complète est consultable dans TEYSSIER Esteban, *Une seigneurie à l'écart d'un comté en marge de l'histoire, Monographie de la seigneurie rurale de Monistrol sur Loire : société, économie et archéologie, IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> SIECLE*, 2 vol., mémoire de recherche, Lyon, 2017.

Les résultats de l'été 2019 n'apportent pas de réponse néanmoins ils donnent une nouvelle piste de recherche encore non exploitées. Nous y reviendrons dans la partie bilan sur les perspectives à venir.

Sur l'opération en elle-même les questions ont été nombreuses avant de se lancer dans le projet. Alors que l'hypothèse d'un dédoublement de château était pressentie à Monistrol, les découvertes sur le site du Bilhard permettent aujourd'hui de le confirmer. Les stratégies de dédoublement de château répondent généralement aux nouvelles exigences de la défense militaire, ou bien d'une nouvelle occupation du territoire notamment afin d'imposer une autorité sur une communauté. Le terroir monistrolien n'est aujourd'hui étudié qu'autour du rayonnement du château actuel que l'on peut qualifier de « neuf ». Cependant aucune source ne nous renseigne sur la période de son édification. Les fouilles du Châteaux Vieux vont dans un premier temps affiner la chronologie sur la question du dédoublement, une problématique centrale dans l'étude du pouvoir seigneurial. L'interrogation du dédoublement revient à se demander si le Château Vieux polarisait le premier habitat commun de Monistrol ? Ou est-ce que le château migre vers un bourg déjà établi afin d'asseoir une autorité seigneuriale ?

Les sources conservées sont contradictoires cependant il semblerait que des premiers éléments de réponses puissent être proposées après cette première opération.

Enfin, il semblerait que le site médiéval prenne place sur un site protohistorique. Il convient de s'interroger sur la phase de coupure entre ces deux installations. Y a-t-il un abandon total du site entre ces deux périodes ? Quand a eu lieu la nouvelle installation ? Est-ce qu'il y a un réemploi des structures ? Qu'elle était la nature de cette première occupation ? Les habitats occupent-ils une surface commune ?

Comme nous pouvons le constater les interrogations sont nombreuses. Pour cette campagne les objectifs principaux consistaient à déterminer la chronologie d'occupation du site, mais surtout d'approfondir les interrogations concernant la nature de l'occupation. Celle-ci doit différer suivant les périodes d'occupation et la question de l'implantation d'un édifice castral pour la période médiévale reste en suspens.

## *5. Méthodologie*

La première phase de terrain à proprement parler a débuté par une semaine de dévégétalisation et de décapage au niveau de l'éperon, zone 1, lieu des prospections de 2017, du 29 juillet au 2 août 2019 (fig. 16). Le site de Bilhard se situe dans un milieu forestier où la végétation est extrêmement dense par endroits. La dévégétalisation a pour objectif d'élargir le champ de vue sur le site, de mettre au jour des vestiges en élévation ou des marqueurs anthropiques (ex. : parois taillées), et de préparer les secteurs qui accueilleront les sondages. Le décapage du substrat affleurant (mousse, végétation

rase, humus) a permis de renforcer la visibilité du site afin de créer des contrastes entre des grandes zones végétalisées et le sol géologique affleurant (fig. 17).

Initialement l'objectif était d'étendre les prospections au-delà de la zone 1 en direction de la zone 3 comme présenté dans le dossier de demande d'opération. Par manque de temps les prospections se sont limitées à la zone 1.



16. Photo issue de *Géoportail*, figuration des 3 zones.

Dans un deuxième temps, quatre sondages ont été tracés afin de retrouver les limites du plausible édifice castral. L'ensemble des sondages se situe en limite de site, un à l'ouest, deux à l'est et un en surplomb de la paroi sud.

La zone 1 a été subdivisée en secteur lors des prospections en 2017. Pour 2019 de nouveaux secteurs ont été enregistrés et les sondages ont été associés aux secteurs prédéfinis. Pour exemple le secteur et le sondage de la calade se nomment sous cet enregistrement : **Zone 1, Secteur 4, sondage 1**.



17. Photo aérienne après le décapage de la première semaine, permet de visualiser l'emprise du site. On distingue de nombreux éléments qui seront explicités tout au long du rapport

Pour ce qui concerne l'enregistrement, la numérotation des unités stratigraphiques se fera à la suite du premier listing d'U.S. et U.S.C. établi lors de la campagne de 2017 (Cf. rapport - 2017). Aucune distinction de classement n'a été faite entre les entités archéologiques (E.A.) et les unités stratigraphiques (U.S.), la première U.S. de l'entité archéologique lui donnant son numéro. Toutefois, pour un souci de compréhension et de lecture rapide, un listing des E.A. a été tenu et sera tenu parallèlement au listing U.S.

Un listing des minutes (=relevés), sera mis en place ainsi qu'un inventaire annoté de tout le mobilier récolté lors de la phase de terrain. Une fiche U.S. unique sera utilisée pour la description des couches stratigraphiques ainsi que pour les maçonneries. Pour ce qui est des maçonneries, les informations sont scindées en deux catégories : les matériaux de construction et l'appareillage. La première concerne donc la nature des matériaux, leurs dimensions, les traces observées, etc. La seconde est plutôt tournée sur l'aspect général de la construction, l'agencement des éléments les uns par rapport aux autres, la description du blocage et du mortier, etc.

La seconde partie de la feuille traite des couches stratigraphiques. Elles sont détaillées sous forme de questions à choix multiple, la nature, la composition, la couleur ou encore les inclusions. Ensuite, les U.S. sont mises en relation les unes par rapport aux autres, relations physiques ou les relations chronologiques. Au verso un espace sera destiné aux croquis pour une meilleure visualisation.

Enfin l'ensemble des sondages a été relevé en plan ou grâce à la photogrammétrie. Toutefois, la campagne a connu une limite sur le plan topographique. Seule la calade n'a pu être topographié. Sous conseils et recommandations nous avons utilisé le DGPS, malheureusement l'expérience nous a conduit à conclure que cet instrument n'est pas viable pour un site comme Monistrol. La densité des futaies nous a empêché de capter les satellites, ou les résultats étaient trop aléatoires. Pour les campagnes suivantes il faudra faire usage du théodolite.

## II. L'opération de sondages

### A. Le choix d'implantation des sondages

L'implantation des sondages a différé très légèrement des propositions faites dans le projet. À la suite de désistements et du manque de main d'œuvre qualifiée, j'ai préféré abaisser les objectifs initiaux afin d'éviter une surcharge de travail et d'assurer un bon contrôle de l'opération. Les sondages prévus sur les secteurs 3 et 5 ont été abandonnés au profit du secteur 9 mis au jour durant le décapage. Ce secteur a été privilégié puisqu'il entrainait dans la problématique générale de l'opération qui était celle de trouver les limites du site.

Les autres sondages ont été implantés suivant les observations issues des prospections de 2017. Du côté ouest sur le secteur 4 un début de calade (US. 34) avait été inventorié<sup>23</sup>. L'objectif était donc de poursuivre son excavation afin de comprendre son agencement, d'apprécier sa longueur et au possible d'essayer de la dater. Le sondage 1 s'est étendu sur une surface de 15 m<sup>2</sup>, plus une fenêtre de moins d'1 m<sup>2</sup> en contrebas afin de voir si elle se poursuivait dans la pente.

À l'ouest deux sondages sont à noter sur les secteurs 6 et 7. Le secteur 6 ne peut pas être étudié en marge du secteur 7, les deux s'imbriquent. Ces deux sondages seront particulièrement décisifs quant aux hypothèses évoquées en amont. La vocation défensive du site du Bilhard a été en partie fondée sur l'hypothèse d'un éperon barré (cf. Château Vieux de Mons, commune de Saint-Pal de Mons)<sup>24</sup>. Le secteur 7 semble correspondre à un fossé qui barrerait l'éperon. Il s'agit très probablement d'une faille naturelle, utilisée et peut être en partie aménagée. Celui-ci est à interpréter avec le secteur 6 qui le surplombe. Dans le cas du site de Mons, une structure pouvant accueillir une passerelle escamotable avait été mise au jour. Il est à se demander, si le site de Monistrol dispose d'un aménagement équivalent. Le secteur 6 est une plateforme entourée par le substrat affleurant permettant d'avoir un secteur facilement sécable. La forme du sondage a dû se conformer à l'espace environnant, le sondage réalisé sur cette plateforme mesure environ 12 m<sup>2</sup>. Le secteur 7 symbolisé par une grande bande végétalisée courant d'une gorge à l'autre a été le lieu le plus simple pour implanter un sondage respectant une certaine normalisation géométrique. Le sondage 3 a été implanté dans la largeur du plausible fossé. Celui-ci est de forme rectangulaire, relativement étendu afin de respecter les paliers de sécurité au cas où il s'avérerait profond. Le sondage atteint ainsi les 11 m<sup>2</sup>.

Le dernier sondage (4) implanté sur le secteur 9 s'est imposé à nous durant la phase de décapage. Ce sondage se situe sur l'extrémité sud en surplomb de la paroi. Lors du décapage des témoins

---

<sup>23</sup> TEYSSIER Esteban, « Le château vieux de Monistrol sur Loire, fable historique ou réalité archéologique », *Rapport de prospection inventaire diachronique*, 2018, Monistrol sur Loire.

<sup>24</sup> Fouilles conduites par Yves Gaillard dans les années 1970, dont on ne trouve aujourd'hui pas vraiment de retour scientifique sur l'opération.

anthropiques particulièrement intéressants doublés d'un mobilier foisonnant ont motivé l'ouverture d'un plus petit sondage d'environ 3 m<sup>2</sup>.

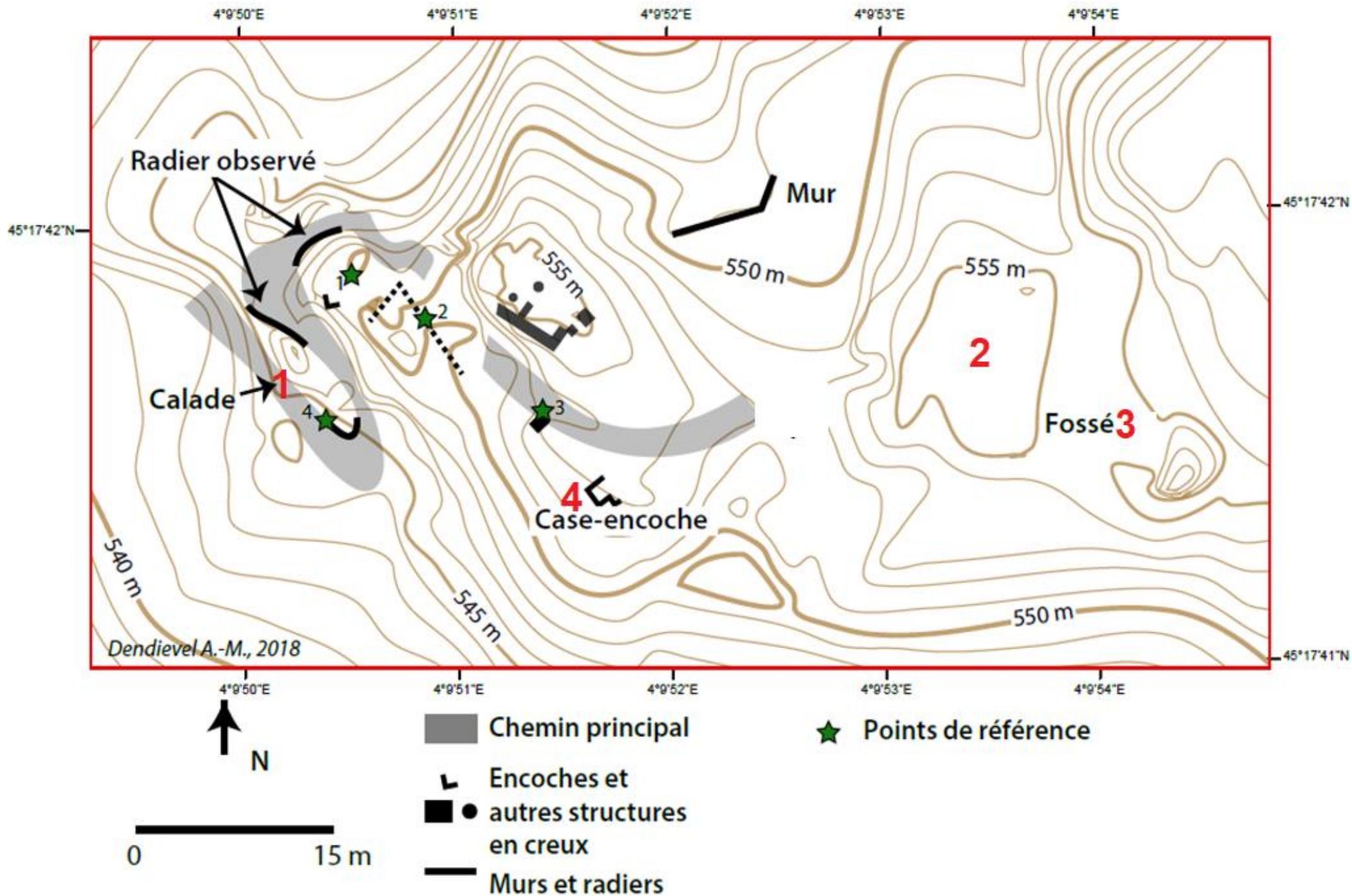
#### B. Les sondages

Ici, nous symbolisons l'implantation des sondages sur le site et nous présentons brièvement les caractéristiques générales des différents sondages (fig. 18 – 19). L'ensemble des Unités Stratigraphiques identifiées et leurs interprétations possibles sont rassemblées dans des tableaux.



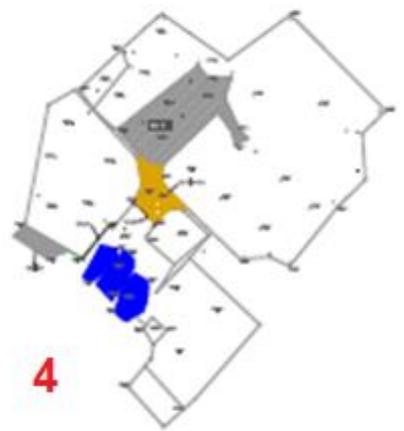
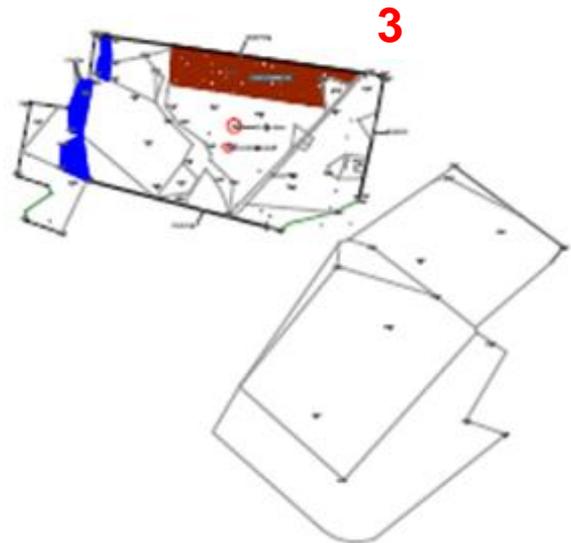
#### 18. Implantation des sondages

1. Secteur 4, Sondage 1, calade
2. Secteur 6, sondage 2, plateforme
3. Secteur 7, sondage 3, fossé
4. Secteur 9, sondage 4, nature indéfinie



19. Relevé de la zone 1 ; André-Marie Dendievel et Esteban Teyssier, 2017

<b>Plan topographique</b>
Monistrol-sur-Loire
Campagne 2019
Plan général
Système Lambert 93
Echelle 1:100

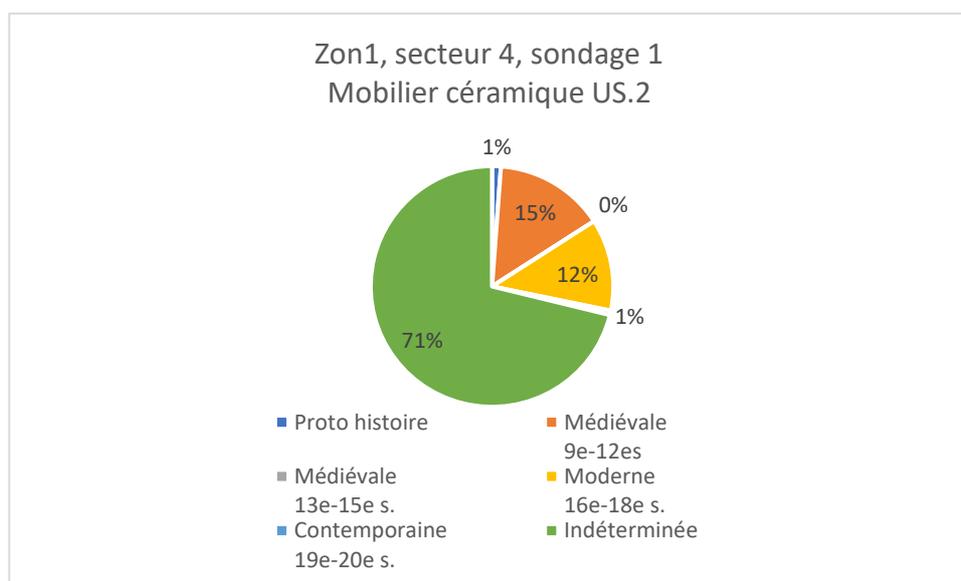


19'. Relevé topographique des sondages 2-3-4, zone 1 par Maximilien Lhomel

### 1. Secteur 4 sondage 1

Le sondage 1 (fig. 19) correspond au sondage ouest qui est à l'extrémité du promontoire. Lors des prospections en 2017 quelques dalles avaient été mises en évidence, révélant ainsi une calade, un chemin pavé, faisant office de cheminant à l'intérieur de l'édifice, une sorte de chemin d'accès vers ce dernier. Nous avons souhaité positionner un sondage dans la longueur de la calade sur un axe est-ouest afin de suivre son cheminement. D'après les premières observations la voie pavée était recouverte d'une couche humifère dont le comblement varié entre 15 et 40 cm. L'U.S. 2 (couche de comblement sur la calade U.S. 34) dispose d'un mobilier assez divers (diag. 2).

Périodisation	Proto histoire	Médiévale 9e-12es	Médiévale 13e-15e s.	Moderne 16e-18e s.	Contemporaine 19e-20e s.	Indéterminée	Total
<b>Total</b>	2	25	0	21	1	121	170



Les 71% de mobilier céramique non identifiés correspondent à de tout petits fragments qui ne peuvent être associés à des formes précises. Pour le reste la diversité s'explique par l'emplacement du secteur. Ce dernier se trouve dans une pente en contrebas d'espaces qui ont été aménagés et occupés. Le mobilier retrouvé n'est donc pas du mobilier en place mais des tessons qui se sont accumulés au fil du temps par solifluxion des secteur supérieurs.

Le mobilier de l'U.S. 2 ne se limite pas à de la céramique. Des clous au nombre de 27 ont été répertoriés. Sur l'U.S. 34, une monnaie ainsi qu'une petite aiguille ont été retrouvées entre les fentes des dalles. Enfin grâce à une ouverture dans la calade il a été possible d'accéder à son comblement (U.S. 134) dans lequel du mobilier du 10<sup>e</sup> siècle a pu être mis au jour.

La calade (fig. 20) est au cœur de la problématique de recherche pour cette campagne. En effet l'objectif reste celui de trouver les limites de l'édifice castral. La voie pavée correspond à un cheminement qui semble être un point d'entrée vers le site.

Cette calade est extrêmement intéressante puisque que par sa nature elle se différencie des autres constructions répertoriées sur le site. Alors que la majorité des aménagements semblent être faits à partir de matériaux périssables, ici le cheminement est pavé et maintenu par des murs architecturés.

La calade a été excavée sur une quinzaine de mètres. La conservation de son dallage est assez inégale. Sur sa partie est le pavement est parfaitement conservé sur une longueur de 5 m. environ. Il est à noter un étrange aménagement (fig. 21, 22), un trou construit qui semble déboucher sur une cavité. A première vue il pourrait s'agir d'une évacuation d'eau usagée qui se déverserait dans la falaise côté sud. Il pourrait également s'agir d'un T.P. afin d'accueillir un poteau pour installer une structure qui fermerait l'accès au site.

D'après le relevé dressé pour la calade (fig. 23), il est à noter que le pavage est perturbé avant d'être de nouveau remarquablement conservé. Néanmoins à l'extrémité ouest, la calade est extrêmement abimée. Il ne reste que le pierrier. La perturbation du dallage doit probablement être associée au contexte d'abandon du site. Le secteur 3 en surplomb de la calade dispose d'un imposant mur en appareil cyclopéen (M.R. 38). Ce dernier s'est effondré en plusieurs endroits et a directement impacté la calade. Le décèlement des pierres sur la partie ouest s'explique par l'érosion importante. Les pluies parfois diluviennes créées des écoulements importants qui peuvent déchausser les pierres. Enfin il n'est pas improbable que certains blocs aient été récupérés en tant que pierre de réemploi pour l'édification des moulins en contrebas. L'inégale conservation de la calade permet d'avoir un regard sur son aménagement. Les dalles qui aplanissent le chemin reposent sur un comblement fait de petites pierres (U.S. 134) qui reposent elles-mêmes sur le substrat (U.S. 3). Une fenêtre dans le pierrier a permis de récolter du mobilier médiéval dont la datation est estimée entre le IX<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> siècle. Ces éléments laissent supposer à première vue qu'il s'agit bien d'un aménagement médiéval.

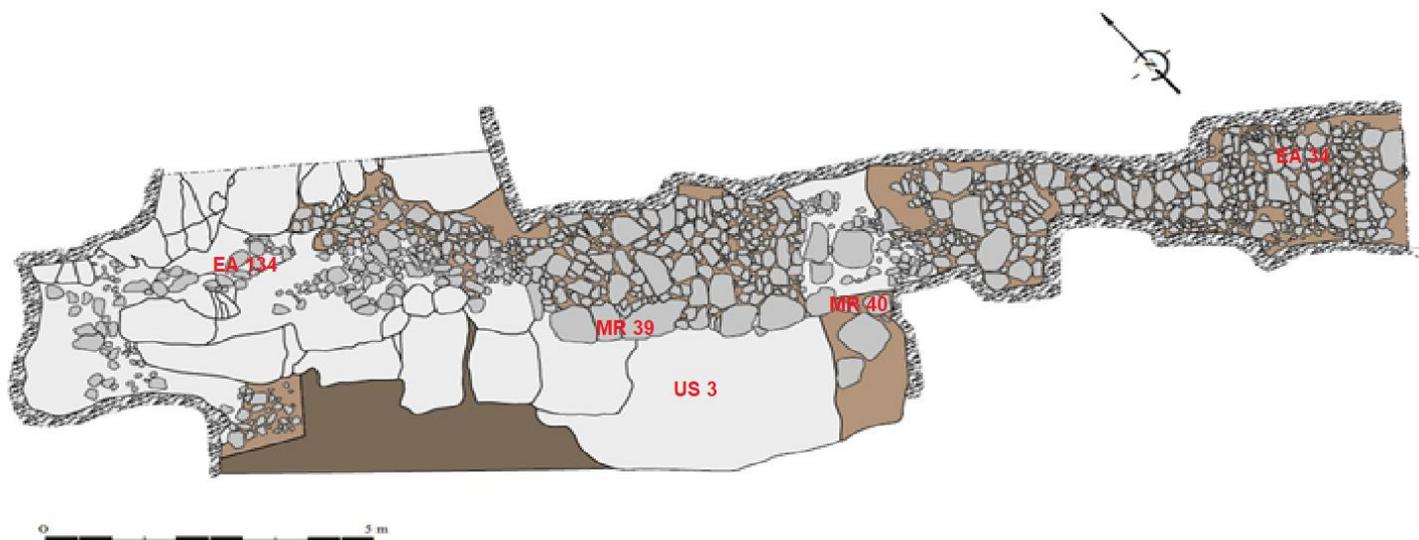


20. Photogrammétrie de la calade, Secteur 4, sondage 1

La calade est barrée à l'ouest par un mur en appareil cyclopéen en parti effondré (MR. 41). La voie amorce donc un virage en direction de l'est puis serpente sur le reste de la pente. Une petite fenêtre d'1 m<sup>2</sup> a été ouverte afin de vérifier si elle se prolongeait. Un pierrier reposant sur le substrat à l'image de la partie haute de la calade laisse supposer qu'elle se poursuit. Néanmoins sa conservation semble être assez limitée.



**21, 22.**  
*Zone 1, Secteur 4*  
*Aménagement d'une plausible canalisation sous la calade.*



**23.** *Zone 1, Secteur 4, sondage 1*  
 Photogrammétrie : Samuel Franceschi  
 DAO : Emmanuel Corfmat

Pour la partie excavée, la calade et son comblement prennent appui contre un mur de soutènement dont l'assise repose sur le substrat.



**24.**  
*Photogrammétrie*  
*Vue d'ensemble*  
*secteur 4*  
*M.R. 39 et 40*

Ce mur se divise en deux appareils différents (fig. 24). En effet le mur M.R. 39 et M.R. 40 sont dans une même continuité, mais d'un appareil totalement différent. M.R. 39 est bâti à partir d'un appareil cyclopéen comme l'ensemble des autres murs du site (fig. 25). Le mur est en parti effondré comme semble l'être une partie de M.R. 38, qui se situe juste au-dessus (Secteur 3)<sup>25</sup>. Le petit appareil de M.R. 40 diffère par rapports aux autres constructions enregistrées (fig. 26). Cette anomalie pourrait supposer deux phases d'occupation. À la suite d'une destruction de M.R. 39, pour des raisons inconnues, un autre mur aurait été édifié afin de maintenir la calade et donc la voie d'accès vers le site.

Les appareils sont distincts et supposent deux périodes différentes, néanmoins la méthode utilisée est la même puisque tous deux sont établis en pierre sèche.



**25. Zone 1, Secteur 4**  
*M.R. 39, Mur en pierre sèche, appareil de type cyclopéen, soutien de la calade, en partie effondré, du même type que M.R. 38*

<sup>25</sup> TEYSSIER Esteban, *op.cit.*, 2018.



**26. Zone 1, Secteur 4**

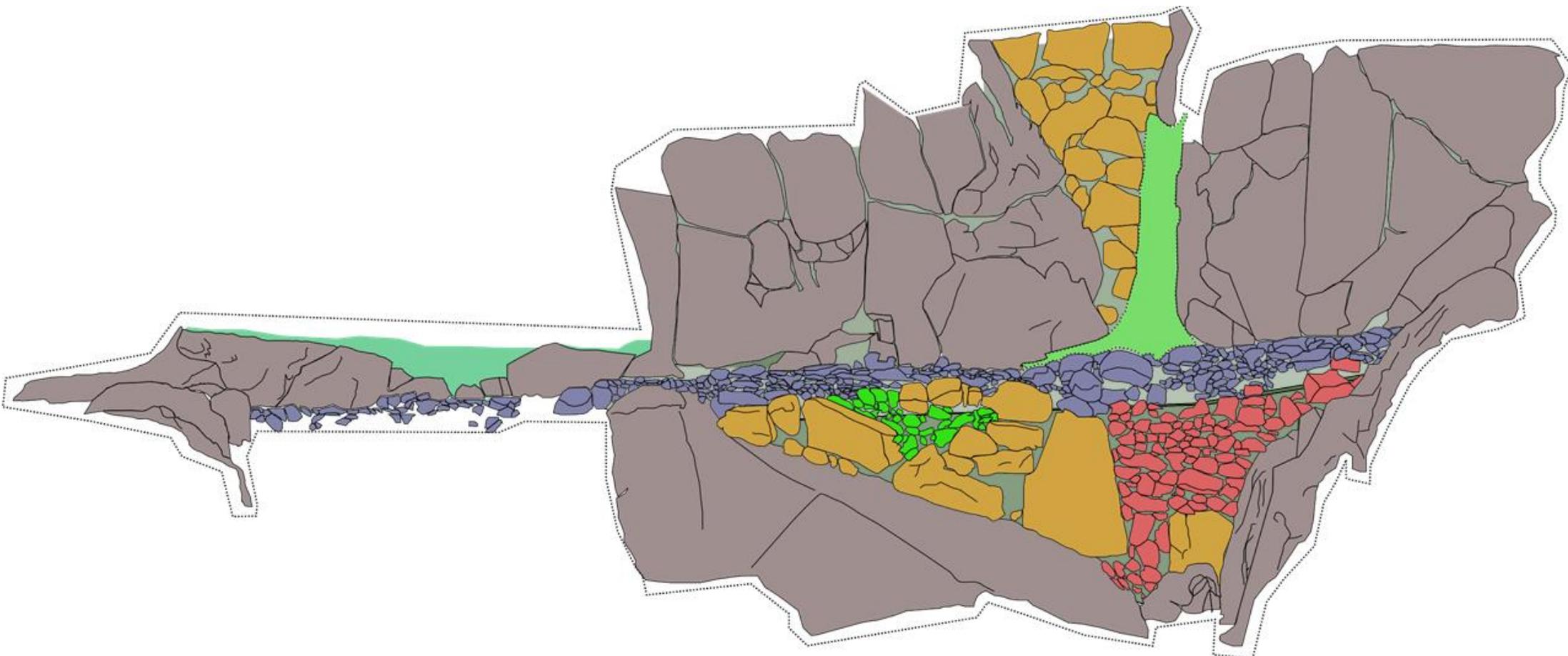
*M.R. 40, Mur en pierre sèche, petit appareil, suppose une phase de reconstruction*



**27. MR. 40 a pour assise basse des blocs de pierre équivalents aux autres murs de types cyclopéens enregistrés sur le site.**

A la fin de l'opération 2019 d'énormes blocs de pierre sont apparus sous M.R.40. Sur la fig. 27 on distingue un bloc dans le parement de M.R. 40 ainsi que d'autres blocs qui semblent provenir de l'effondrement du mur initial qui était en continuité avec M.R. 39.

Il faudrait continuer le creusement au pied de M.R. 40 pour mettre en évidence d'autres blocs qui confirmeraient l'hypothèse d'un mur unique de même appareil dans son édification initiale.



**LÉGENDE**

	Limite photogrammétrie
	US 3
	MR 39
	MR 40
	SOL 34
	EA 134
	Végétation

**28. DAO. Samuel Franceschi**  
 Relevé complet du secteur 4 en coupe, permet de visualiser l'ensemble des Entités Archéologiques qui ont été enregistrées.

Le parement du mur pose question quant à sa datation. L'appareil cyclopéen à partir d'énormes blocs simplement équarris se retrouve sur l'ensemble du site et rappelle des aménagements de type protohistorique. Toutefois, ce type d'appareil est également connu pour des habitats perchés médiévaux dans le sud de la France. A Sainte-Candie, dans la commune de Roquebrune sur Argens un habitat médiéval du haut Moyen Age fouillé par Jean-Antoine Segura a mis en évidence des aménagements et des parements équivalents à ce de Monistrol sur Loire<sup>26</sup>. Au vu du mobilier découvert dans le comblement de la calade (U.S. 134), il est à supposer que cette construction soit médiévale et que le mur est donc contemporain pour son soutènement. La distinction de parement entre M.R. 39 et 40 n'est peut-être pas le signe d'une rupture chronologique. Bien que les blocs soient différents, la technique de construction reste la même. Il est probable que lors de l'occupation médiévale une partie du mur se soit effondrée pour différentes raisons : problème dans la construction initiale, glissement de terrain etc... et que M.R. 40 ait été rebâti en urgence avec les matériaux présents sur le site.

Ces deux murs ne sont donc pas nécessairement les marqueurs d'une rupture chronologique dans l'occupation du site comme il l'avait été émis dans le rapport de 2018. Il est probable que ces deux murs aient une différence chronologique de quelques dizaines d'années ou siècles mais qu'ils rentrent dans une même phase d'occupation médiévale.

## Inventaire des US

Número d'US/USC	Fait	sur	sous	Contre	Section cadastrale	N°secteur	Description
1		2			Ensemble du site	Ensemble du site	U.S de nettoyage
2			1		Ensemble du site	Ensemble du site	Terre végétale
34	SOL 34	134	2	39 40	BH5	4	Calade
39	MR 39	3	1	34 134	BH5	4	Mur en pierre sèche, appareil de type cyclopéen, soutien de la calade, en partie effondré
40	MR 40	(39)	1	34 134	BH5	4	Mur en pierre sèche, petit appareil, suppose une phase de reconstruction
134		3	34	39 40	BH5	4	Comblement par un pierrier
3			39 134		Ensemble du site	Ensemble du site	Substrat

<sup>26</sup> SEGURA Jean-Antoine, *De nouvelles découvertes sur l'habitat de hauteur alto-médiéval de Saint-Candie*, Revue du Centre Archéologique du Var, 2015-2016, p. 195- 202.

## 2. Secteur 6 sondage 2

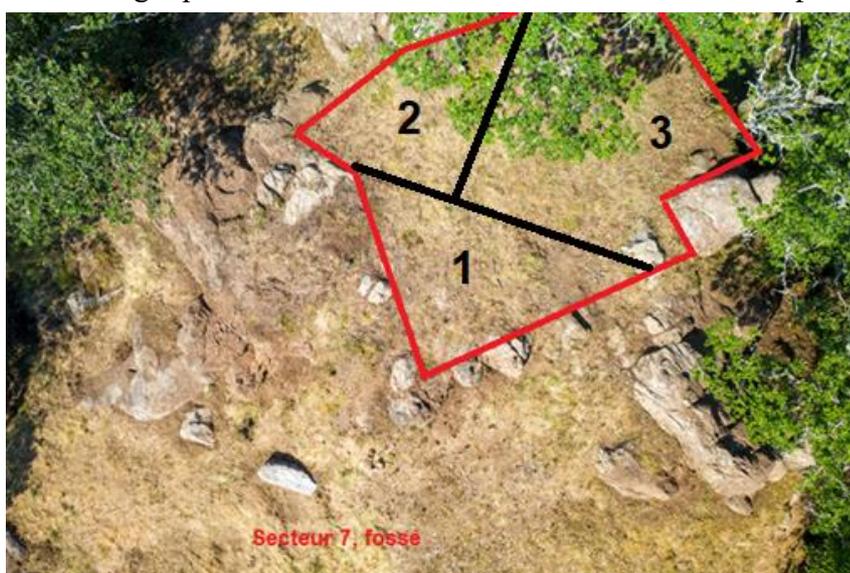
Le secteur 6 (fig. 19) a attiré l'attention en 2017 par sa position topographique. Il s'agit du deuxième point le plus haut (572 m. d'altitude) dont l'espace est relativement plan, enserré par un sol géologique affleurant sur son pourtour (fig. 29).



29. Secteur 6, Sondage 2.

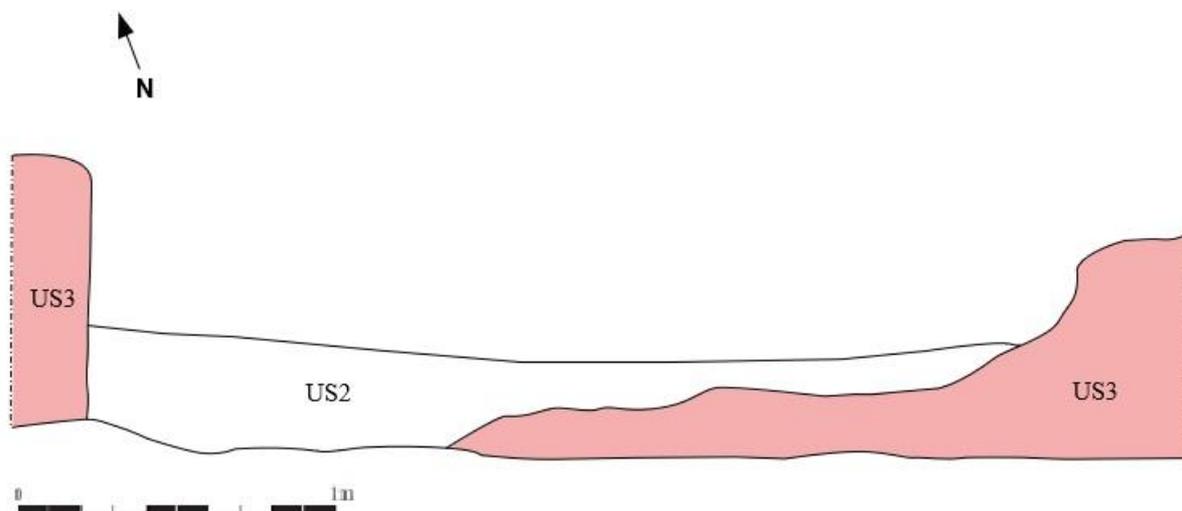
Dans le projet d'opération ce secteur a été associé au secteur 7 qui est en contrebas. Le secteur 7 a été identifié comme un possible fossé qui permettrait de barrer l'éperon. De fait il semblerait logique de trouver un bâtiment défensif qui renforcerait la défense passive du fossé.

Le sondage qui s'est étendu sur 12 m<sup>2</sup> a été excavé en 3 étapes (fig. 30). Les résultats ont été assez



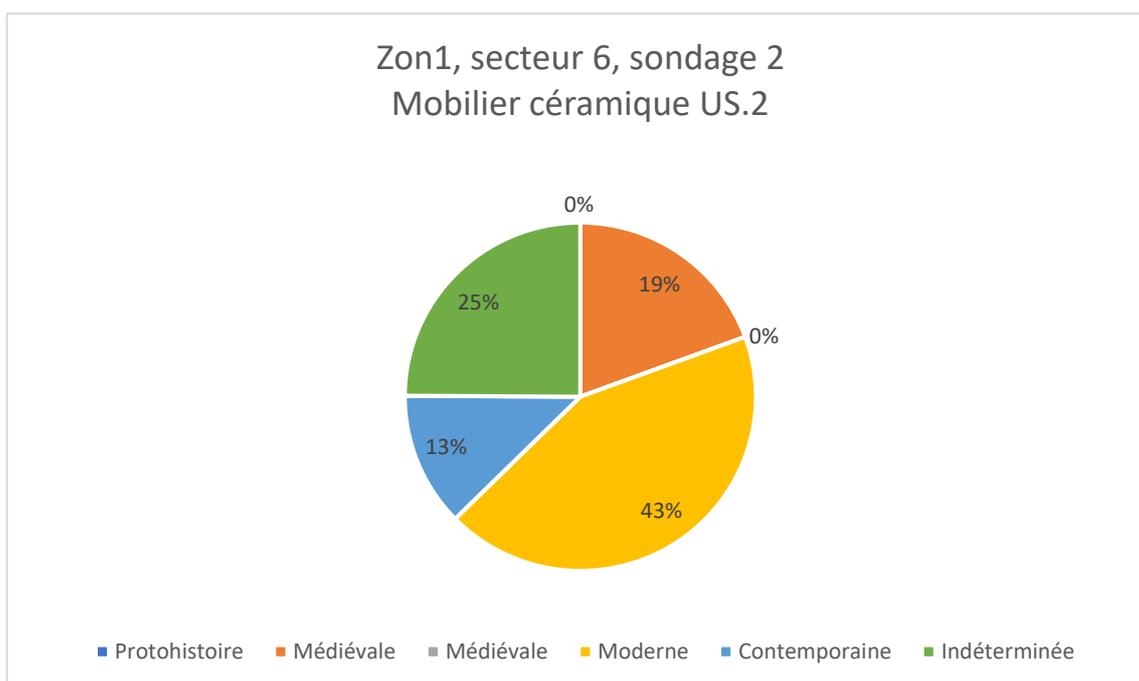
30. Secteur 6, Sondage 2, progression des sondages.

décevants sur les excavations 1 et 2. Une seule U.S. de comblement a été enregistrée entre la couche végétale (U.S.1) et le substrat (U.S.3). L'U.S. 2 correspond à une couche de terre végétale de type remblai complètement brassée où se retrouve du mobilier allant du X<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle (fig. 31 et diag. 3).



**31.** Relevé en coupe du sondage 2 en bordure de la 3<sup>e</sup> excavation côté nord-est.  
 Minutes : Esteban Teyssier  
 DAO : Gérald-Michel Lauret

Périodisation	Protohistoire	Médiévale 9 <sup>e</sup> -12 <sup>e</sup>	Médiévale 13 <sup>e</sup> -15 <sup>e</sup>	Moderne 16 <sup>e</sup> -18 <sup>e</sup>	Contemporaine 19 <sup>e</sup> -20 <sup>e</sup>	Indéterminée	Total
Total	0	53	0	118	34	68	205



Outre ce mobilier céramique quelques objets ferreux de types clous de tailles différentes ont été inventoriés ainsi que d'autres éléments de même matière difficilement identifiables<sup>27</sup>.

<sup>27</sup> Voir partie sur le mobilier archéologique, sous partie sur le mobilier ferreux.

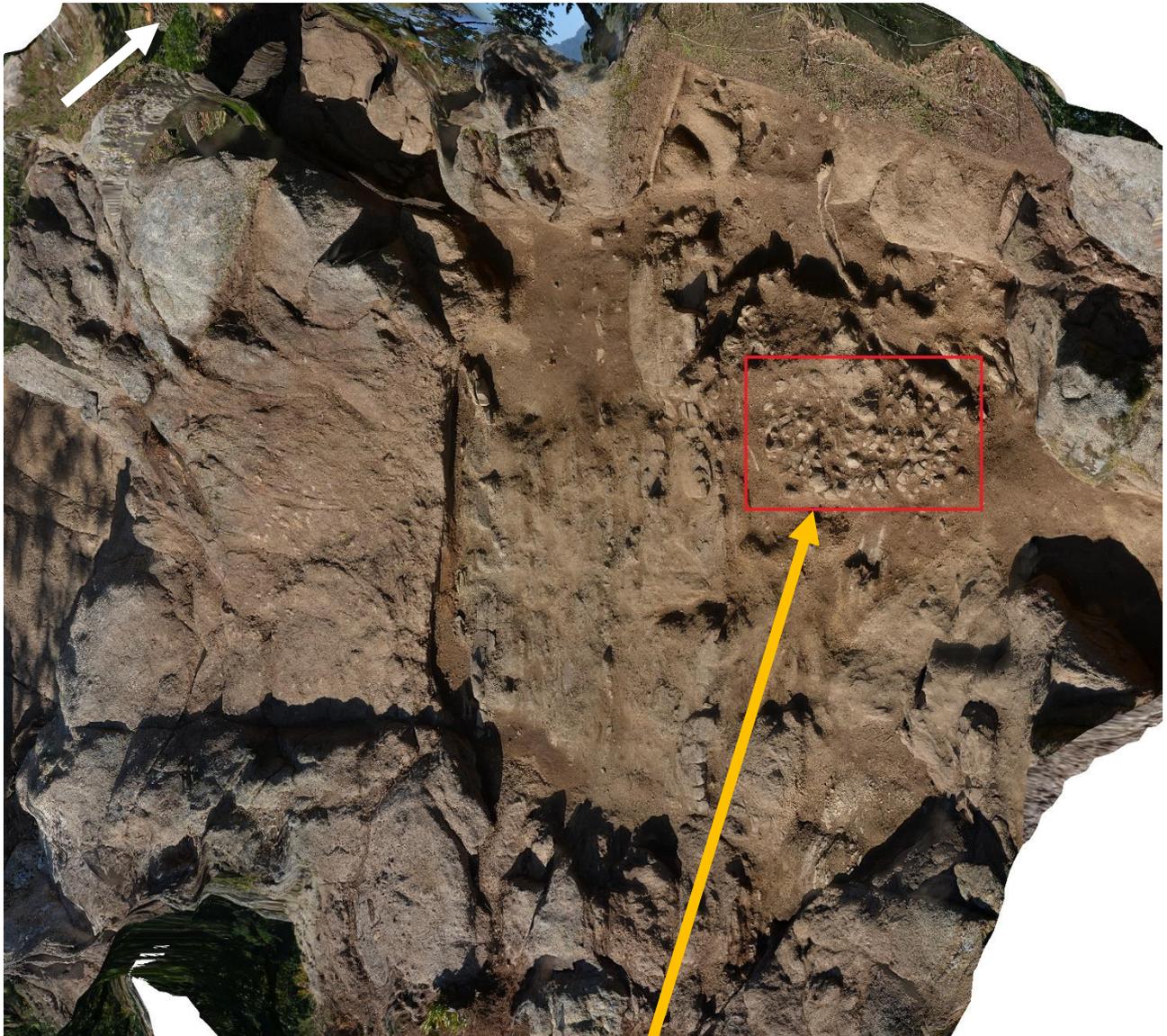


Sur une trentaine de centimètres de comblement (U.S. 2), les deux premières excavations ont donc révélé un mobilier s'étendant sur dix siècles. Aucune structure concrète n'a été répertoriée, hormis quelques encoches difficilement datables voire identifiables entre l'anthropique et le naturel (fig 32 et 33).



**32 et 33.** Photos d'enregistrement des étapes de fouille qui révèlent pour les excavations 1 et 2 qu'un substrat extrêmement érodé et possiblement quelques encoches difficilement interprétables.

L'excavation 3 a quant à elle été nettement plus concluante. Sous l'U.S. 2 sur une petite portion de l'espace un radier a été mis au jour enregistré sous l'U.S. 126. Ce dernier couvre environ 2 m<sup>2</sup> de la surface totale sondée (fig. 34).



**34.** Sondage 3, Radier,  
US. 126

Le radier repose directement sur le sol géologique (U.S.3). Il se compose d'un amas de petits cailloux resserrés et lié avec de la terre. Contre et sous le radier il a été extrait du mobilier céramique daté aux alentours du X<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> siècle (12 panses, un fond bombé et 2 bords à lèvre). Ces morceaux proviendraient d'un même pot brisé.

Le radier ainsi que le mobilier confirment une occupation et anthropisation de l'espace pour la période médiévale. Cependant, ces quelques données récoltées ne donnent pas d'informations concrètes sur la nature réelle de l'espace et sur sa possible fortification. Il semblerait que le sol géologique ait été taillé à une période donnée afin d'égaliser le niveau de sol, puis un radier a été implanté par-dessus afin de niveler le niveau de la plateforme. On constate que le sol géologique est extrêmement érodé ce qui laisse supposer que le substrat est resté pendant une longue période à l'air libre.

Bien que le sondage 2 n'ait pas répondu à l'ensemble des attentes, il livre des informations importantes qui s'éclairent à la lecture des sondages 3 et 4 (cf. synthèse). On constate que l'U.S. 2 a été extrêmement brassée, en atteste la diversité du mobilier récolté. Aucun niveau de sol n'a été conservé hormis le radier qui semblerait être le seul témoin d'une occupation médiévale. Il est



**35.** Emboîtures, traces de coin pour de l'extraction

probable qu'il couvrait initialement l'ensemble de la plateforme et que celui-ci fut totalement démonté à une période donnée. La couche de comblement s'explique par une réutilisation de l'espace dès le 16<sup>e</sup> s jusqu'au 19<sup>e</sup> siècle comme un lieu de pâturage, en atteste le cadastre napoléonien. De plus il est à supposer qu'une partie du sol géologique affleurant en pourtour a été utilisé comme carrière à l'époque moderne. On note des fronts de taille (fig. 36 et 37) ainsi que des emboîtures (fig. 35) pour de l'extraction qui ne correspondent pas à une phase d'occupation de type habitation. Aucun indice archéologique ne démontre la construction d'un habitat ou de structures mêmes légères pour la période moderne et contemporaine. En outre aucune source écrite connue définit cet espace comme un lieu d'extraction. Si l'espace a fait

office de carrière à la suite de l'occupation médiévale, l'extraction de la pierre a probablement supprimé de nombreux témoignages et aménagements qui avaient pu être mis en place lors des occupations précédentes.



**36.** Front de taille, extraction de pierre type carrière. Extraction en escalier, EA. 136



**37.** Front de taille, extraction de pierre type carrière. Extraction en escalier, EA. 136

Enfin, il est important de noter qu'aucun tesson de l'époque protohistorique n'a été retrouvé dans ce sondage.

### Inventaire des US

Numéro d'US/USC	Fait	sur	sous	Contre	Section cadastrale	N°secteur	Description
1		2			Ensemble du site	Ensemble du site	U.S de nettoyage
2			1		Ensemble du site	Ensemble du site	Terre végétale
126	Radier 126	3	2		BH5	6	Radier
3			2 126		Ensemble du site	Ensemble du site	Substrat



### 3. Secteur 7 sondage 3, le fossé (Samuel Franceschi)

Le sondage 3 (fig. 19) tend à répondre à plusieurs problématiques de recherche. Cette zone a été repérée comme pouvant avoir accueilli le fossé du Château Vieux. La topographie du site et les anomalies phytosociologiques laissent envisager cette hypothèse. Le pôle élitaire étant sur un éperon naturel, un fossé dans cette zone offrirait une configuration d'éperon barré, élément augmentant de façon considérable l'atout défensif du site. En effet avec de chaque côté de l'éperon les gorges au Nord et au Sud, le fossé viendrait couper l'accès au pôle élitaire et le rendrait difficilement prenable en cas d'attaque (fig. 39).



39. Photo zénithale du secteur 7 distingué comme fossé

Le deuxième intérêt du sondage est la documentation des phases d'abandon voire de destruction complète du site. L'analyse de la stratigraphie ainsi que du mobilier du remblai apporteront sûrement ces éléments de réflexion. Sommes-nous face à une destruction ou à un abandon complet du pôle élitaire à une période précise, ou encore à un abandon progressif ?

Le dernier point important de ce sondage sera l'étude de l'aménagement de la zone. Même si cette zone correspond à une faille naturelle, il serait intéressant d'y découvrir des aménagements et des modifications pour en faire une défense castrale.

L'implantation du sondage s'est faite au pied d'une pierre taillée d'un calibre remarquable à l'ouest de la zone suspectée du fossé (fig.39, sommet de la pierre taillée visible à droite du quadrilatère bleu qui symbolise les limites du sondage 3). La difficulté pour implanter le sondage dans la zone Est avec le substrat affleurant, nous a poussé à adopter une fenêtre avec l'angle sud brisé.

- **Les relations chronostratigraphiques**

Dans un premier temps nous en dresserons l'inventaire par ordre de découverte afin de dresser une chronostratigraphie. Cela nous conduira à une synthèse croisée de la chronologie et des faits archéologiques afin de comprendre l'évolution de ce secteur du fossé.

### Inventaire des US par ordre de découverte

US	Identification
US 2	Cette US correspond à la terre végétale s'étant accumulée sur le site au fil des siècles. Dans l'ensemble de cette couche on retrouve un mobilier hétérogène en grande partie d'époque contemporaine (XVI au XVIII siècle) qui laisse supposer une phase de comblement du fossé afin de terrasser l'espace.
US 3	Substrat granitique qui affleure en de nombreux lieux.
EA 102	Grosse pierre en granit équarri, orientée dans sa longueur à l'axe nord-sud. Sa particularité ; est d'être totalement taillée sur l'ensemble de ses faces. Elle est creusée dans la face arrière qui n'était initialement pas visible. La pierre affleurerait au début de l'opération montrant des traces de petites emboitures ou des accroches en son sommet.
US 110	Couche noire qui marque la jonction entre l'US 2 et l'US 115. Elle n'est présente que sur l'angle nord-ouest du sondage au niveau des parties affleurantes du mur. Un prélèvement de charbon a été effectué
US 114	Fosse qui coupe l'US 115. Cette couche de terre est beaucoup plus meuble avec de nombreuses inclusions de moellons de petit calibre. Elle ne contient aucun mobilier.
US 115	Elle correspond au premier état de comblement du fossé. Cette US est plus meuble que l'US2 et présente de nombreuses inclusions de moellons graviers et sable de granit. Cette U.S. contraste avec l'U.S. 2 pour le mobilier récolté. Cette couche s'appuie contre EA 102 et MR 117. Elle s'étend sur toute la surface du sondage. La majorité du mobilier métallique est composée essentiellement de clous de charpente, a été retrouvée dans les parties basses de cette US.

EA 116	Petit cône d'éboulis au pied de EA. 102
MR 117	Il correspond à un mur contemporain d'EA 102. Ce mur présente des blocs équarris de gros module. L'appareil du mur est identique aux autres murs en élévation retrouvés sur l'ensemble du site.
EA 131	Cette entité archéologique correspond au comblement de MR 117. L'EA est composée de moellons de petit et moyen calibre avec un terre argileuse. Le comblement n'a pas été fouillé.
TP 108	TP de 32 cm de diamètre pour 18 cm de profondeur, enregistré dans la partie est du sondage 3. Rempli par une terre noire et sableuse avec des pierres de calage (US. 109). Dans l'alignement avec EA. 102.
TP 112	Similaire au TP 108 lui fait face et se situe côté sud du sondage. Dans l'alignement avec EA 102.
US 109	Terre noire et sableuse qui remplit TP 108 et 112. Pas de mobilier.
US 130	US qui suit de manière uniforme l'US 3. Elle est fine et paraît être contemporaine de l'aménagement du fossé.
US 131	Calage interne du mur en pierre de petite taille. Sert d'appui à EA. : 102 et 117

- **Interprétation des relations stratigraphiques**

Les différentes U.S. mises au jour permettent d'avoir une compréhension globale du secteur fossé. Le substrat (US 3) a été modifié lors de son aménagement et de l'accès au pôle élitare. Son déblaiement a été une source de matière première, l'extraction du granit a vraisemblablement contribué à l'érection du mur (MR 117) et de la grande pierre centrale (EA 102) (fig. 40). Afin d'assurer une assise stable aux blocs taillés et pour l'installation de poteaux, l'U.S. 130 a été installée sur l'U.S. 3 (fig. 42). Au premier stade d'aménagement une couche de terre a dû être rajouté pour stabiliser les constructions en dur ou périssables. Cette installation a permis de positionner des poteaux sur la partie Est du fossé.

L'installation du mur et de la pierre centrale ainsi que le calage interne semble avoir été réalisé en même temps. Les T.P. calés dans l'US 130 sont alignés avec E.A. 102 (pierre dressée) en cohérence avec la partie construite en dur de l'éperon barré. Même s'il est difficile d'interpréter cette zone avec uniquement deux trous de poteaux, cette organisation laisse imaginer une structure en bois permettant la traversée du fossé. L'absence de TP dans la partie centrale du fossé nous pousse à envisager un petit pont en bois amovible, pouvant être retiré en fonction du contexte historique (attaque, sécurité du pôle élitare, etc.) (fig. 41).



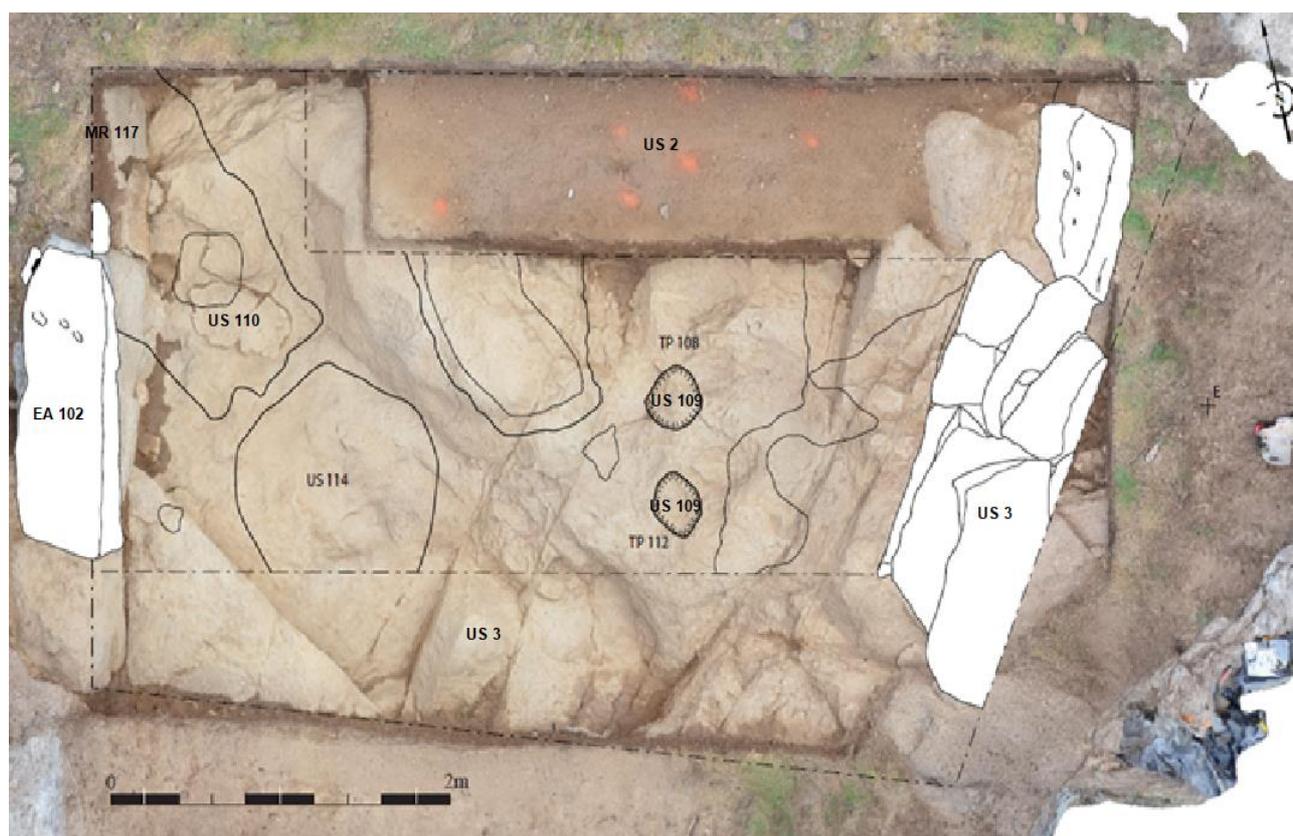
Comme il l'a été présenté en amont, il semblerait que l'habitat médiéval soit abandonné à une période donnée. Cet abandon entraînerait une annihilation volontaire des défenses du pôle élitair. Il serait logique que cet évènement concorde avec le dédoublement de château et donc l'édification d'un nouveau château dans le bourg de Monistrol. Il y aurait donc une volonté politique claire de déclasser site élitair et militaire du Bilhard. Cet espace abandonné n'avait plus lieu d'être et de surcroît présentait une menace du fait de ses infrastructures laissées vacantes.

Le fossé est comblé (US 115) afin d'enlever la configuration d'éperon barré du site. L'U.S. 110 nous indique une potentielle destruction par le feu des parties supérieures<sup>28</sup>. Nous n'avons noté aucune présence de calcination sur le mur alors que l'US 110 vient se poser contre. Nous pensons donc que des structures en matériaux périssables des parties supérieures ont été incendiées pour venir terminer leur calcination sur le fossé nouvellement comblé. En croisant les résultats issus du secteur 6 sondage 2 ; il semblerait que le site ait connu une destruction volontaire. Il est intéressant de noter que les espaces qui doivent avoir une fonction défensive ont été supprimés comme l'atteste l'ouvrage

<sup>28</sup> Prélèvement de charbon daté par l'entreprise Beta Analytic, qui date l'US 110 entre 980 et 1020.

de défense passive qui est comblé et la plausible « barbacane »<sup>29</sup> qui est effacée. Nous restons bien sûr au stade d'hypothèse et seule une extension de la zone de fouille pourrait nous apporter de nouveaux éléments de réflexion.

La zone a ensuite été laissée à l'abandon. L'US 2 se forme progressivement par glissement de terre des parties supérieures, créant progressivement la configuration que nous connaissons actuellement. Les recherches cartographiques et historiques sur cette zone ont permis d'identifier une activité pastorale à la période moderne. Il est donc logique de retrouver du mobilier moderne comme de la céramique ou un bouton décoré<sup>30</sup>. La fouille ne nous a pas permis de définir l'emprise de cette activité pastorale puisqu'aucune structure n'a été mise au jour. Il est probable que la zone ait été terrassée. En effet, lors d'une prospection dans la zone, un mur de terrassement constitué de blocs de réemploi a été inventorié dans la partie nord du fossé. Il est possiblement contemporain de l'activité pastorale.



**41. Relevé en plan du fossé**

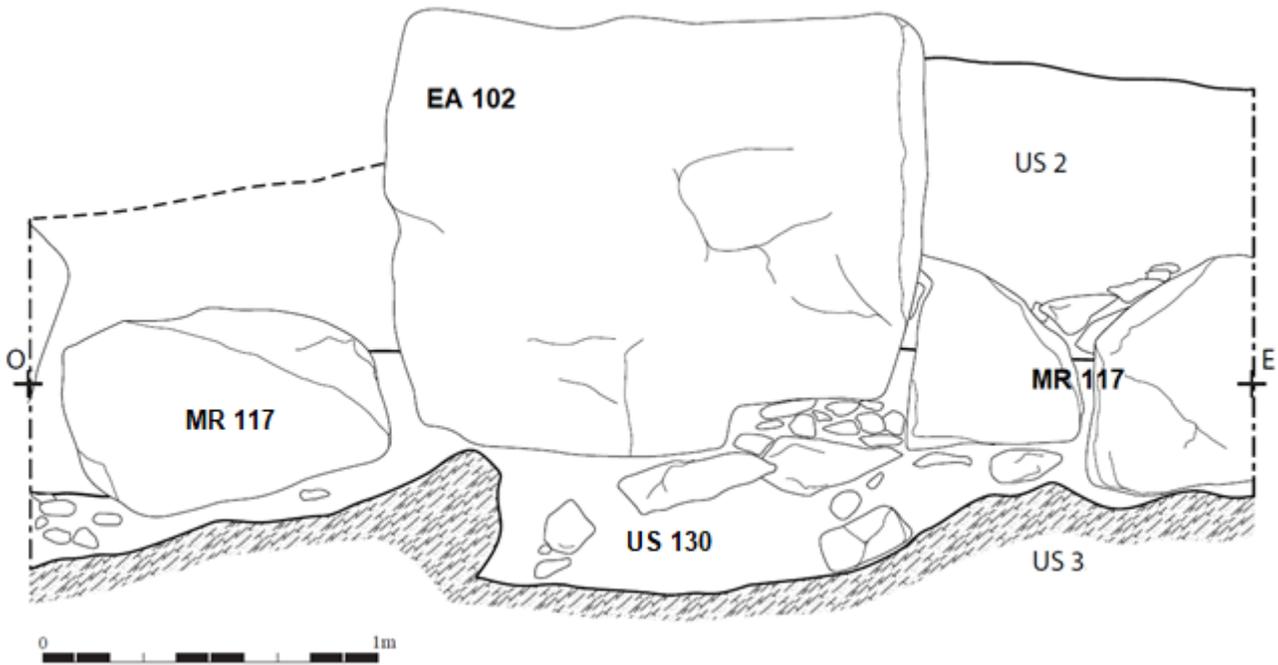
Photogrammétrie : Samuel Franceschi, Relevé : Roxane Barataud et Loïc Devigne  
DAO : Emmanuel Corfmat

<sup>29</sup> Barbacane : dans ce cadre il s'agit d'un anachronisme. On ne peut pas parler de barbacane comme pour un château du Moyen-Age central et bas Moyen-Age. L'objectif est ici de mettre en évidence la fonction d'entrée et défensive de ce secteur. Néanmoins vu la faiblesse des données récoltées pour le moment nous restons au stade d'hypothèse.

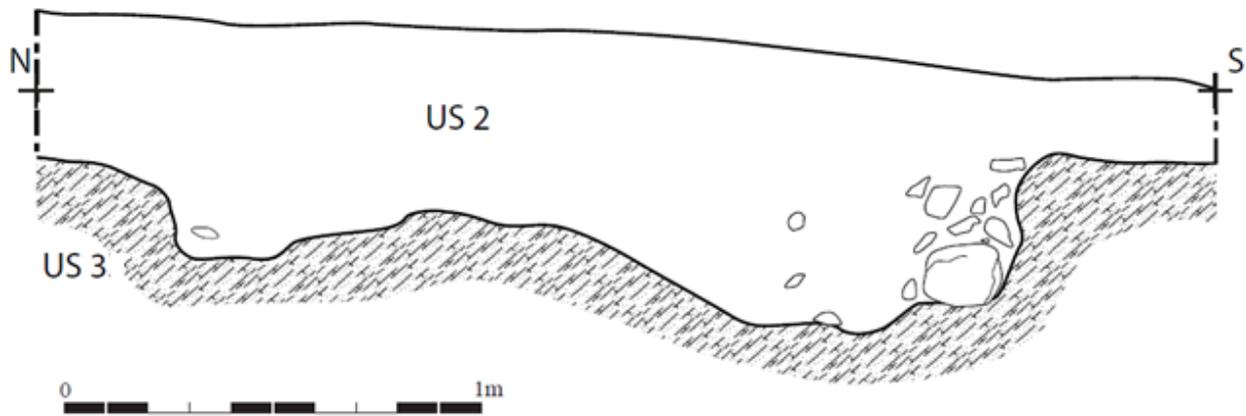
<sup>30</sup> Voir mobilier ferreux.

**Relevés en coupe du sondage 3 :**

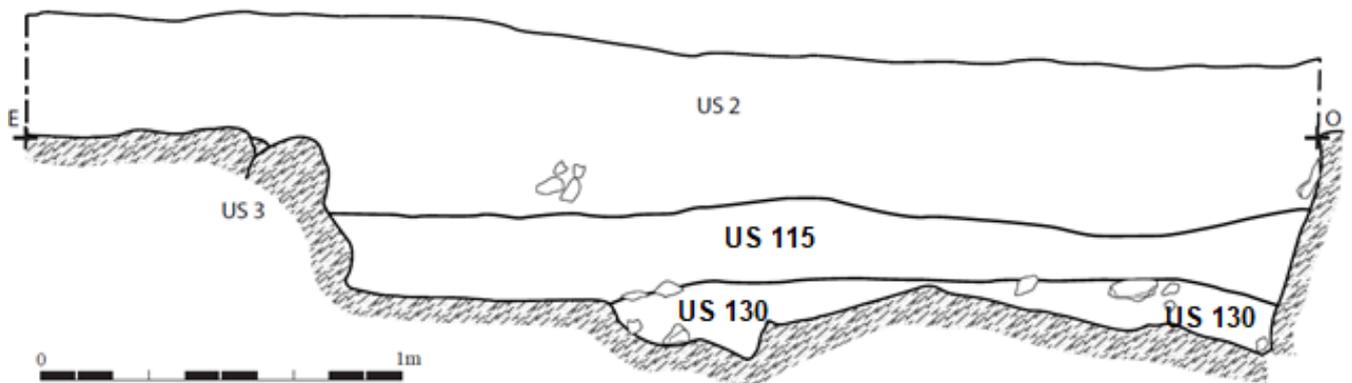
- Fig. 42 coupe ouest :



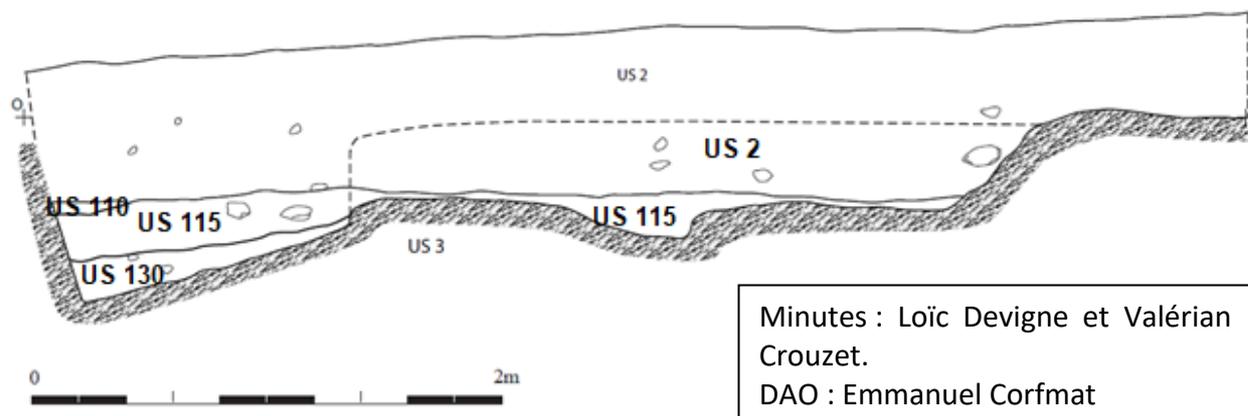
- Fig. 43 coupe est :



- Fig. 44 coupe sud :



- Fig 45 coupe nord :

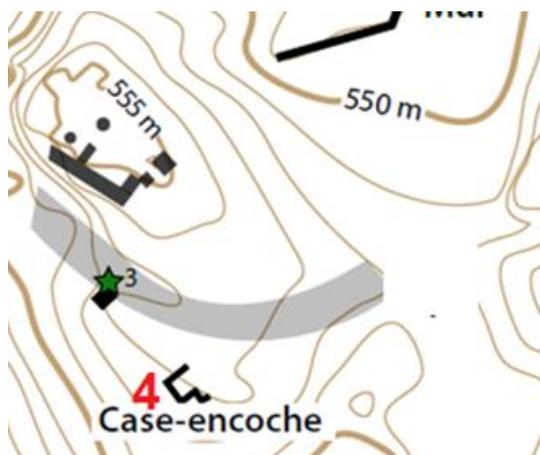


Pour conclure, la fouille du secteur fossé nous a apporté de nouveaux éléments de réflexion autour du pôle élitair et de son organisation. L'interprétation que nous avons donnée dans la partie précédente met en avant un réaménagement partiel de la zone afin de créer une configuration d'éperon barré, atout défensif très efficace. Au contraire des autres secteurs, présentant des traces d'occupation protohistorique, le fossé est un aménagement contemporain de la construction du Château Vieux, illustrant la volonté du commanditaire de doter son site d'un élément de défense à la fois efficace et ostentatoire. Les constructeurs ont donc taillé le substrat afin de créer une profondeur suffisante au pied de l'entrée du pôle élitair. Les deux TP fonctionnant avec la pierre centrale (EA 102) nous poussent à imaginer un système de ponton vraisemblablement amovible afin de permettre l'accès au site. Les nombreux clous de charpente motivent notre hypothèse d'une structure en matériau périssable traversant le fossé. Le fossé semble avoir connu deux phases de remblaiement. Comme nous l'avons vu, une première lors du premier abandon du site, avec une potentielle destruction par le feu. La seconde phase pourrait correspondre à la période moderne avec une volonté de terrasser l'espace pour l'activité pastorale.

L'emprise du fossé motive à continuer les fouilles dans ce secteur prometteur. Durant cette opération nous avons mis au jour le profil du fossé et différentes phases. Il serait intéressant de connaître l'emprise totale du fossé, et de comprendre au mieux son organisation. Les hypothèses que nous avançons dans ce rapport méritent d'être approfondies par une extension de l'étude.



#### 4. Secteur 9 sondage 4



Le sondage 4 (fig. 19) n'avait pas été énoncé lors de la programmation de l'opération. Les prospections de 2017 avaient mis en évidence une encoche taillée dans le substrat granitique affleurant. La terminologie de case-encoche lui avait été donnée en s'appuyant sur les travaux de Pierre-Yves Laffont<sup>31</sup>.



47. Secteur 9 après décapage.

L'ensemble du secteur 9 s'implante au bord de la falaise sud et entre dans la problématique générale de l'opération. Le substrat est quasiment affleurant sur l'ensemble de sa surface à l'exception de l'espace qui s'étend au pied de l'encoche relevée (fig. 47).

Une anomalie phytosociologique a mis en évidence un faible espace couvert par une végétation plus dense avec des essences végétales diversifiées. Cette anomalie s'explique par le fait que l'encoche est entièrement comblée par une couche de terre. Le dégagement de cette portion de secteur a révélé une forme rectangulaire taillée directement dans le substrat (fig. 48). En contrebas de cet aménagement un mur de type cyclopéen a été mis en évidence (fig. 49).

<sup>31</sup> LAFFONT Pierre-Yves, *Atlas des châteaux du Vivarais (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, DARA, 2004.

**Case encoche** : empreinte subsistant d'un bâtiment en partie construit dans le rocher après la disparition de celui-ci. Une case-encoche présente en général - taillée dans le substrat rocheux - un fond plus ou moins haut, deux parois latérales de hauteur variable et un sol à peu près plan. Le terme, bien qu'un peu vieilli, a le mérite d'éviter l'utilisation d'une lourde périphrase.



**48.** Secteur 9 après décapage il apparaît une forme rectangulaire taillée dans le substrat.

EA. 107



**49.** Secteur 9 après décapage mise en évidence d'un mur en pierre sèche en appareil de type cyclopéen qui comble une faille naturelle dans le substrat.

Enregistrement MR. 128

Cette découverte s'est avérée assez inattendue dans sa forme. Afin de comprendre cet aménagement anthropique il a été décidé d'inclure un sondage dans ce périmètre.

L'excavation de l'espace rectangulaire a donné des résultats intéressants bien que difficiles à interpréter. Un creusement semblable à une cuve a été mis en évidence. Dans un premier temps nous avons émis l'hypothèse d'une citerne. Cependant, le dégagement complet révèle un espace trop petit et non hermétique ce qui ne confirme pas cette supposition. Entre le niveau actuel et le sol géologique (U.S. 3) une seule U.S. a été mise en évidence. Cette U.S. a été enregistrée en tant qu'U.S.124. A l'intérieur de cette U.S., 86 tessons ont été récoltés et 72 appartiennent à la période protohistorique.

Le creusement a été minutieusement étudié (E.A. 107). De 2 mètres de long sur 1 mètre de large et de 50 cm de profondeur au maximum, cet espace rectangulaire aux parois droites n'a conservé aucune trace d'outil (fig. 50).

L'érosion semble avoir supprimé l'ensemble des marqueurs anthropiques. Le fond n'est pas plat mais il est marqué par un pendage nord-sud qui fait perdre toute cohérence à l'aménagement (fig. 58). Alors qu'il aurait pu s'agir d'un fond de cabane le fait d'avoir un sol incliné ne corrobore pas l'hypothèse de l'habitat.



**50.** Excavation rectangulaire dans le substrat d'une longueur de 2m par 1m. Rempli par le comblement enregistré sous l'US. 124.

Afin de donner du sens à cet aménagement le sondage a été prolongé au sud entre le creusement (E.A 107 et le mur cyclopéen (M.R. 128) (fig. 51).



51. Photo zénithale du secteur 9 après décapage et excavation d'EA. 107.

L'extension sud du sondage s'est révélée extrêmement intéressante même si les données nécessitent une interprétation complexe.

L'extension est recouverte par une couche humifère (U.S. 2). Cela s'explique par sa position en contrebas de E.A. 107 où les dépôts végétaux ont progressivement glissé afin de s'y accumuler. E.A. 107 avait un comblement enregistré sous l'appellation U.S. 124. Cette U.S. de couleur jaune, non homogène, qui mélange terre et petits cailloux recouvre tant E.A. 107 que le reste du sondage 4.

L'U.S. 124 se pose sur un mur en pierre sèche (M.R. 128) avec un appareil de type cyclopéen qui vient combler une faille dans le substrat afin de créer un espace plan. Cette technique de construction est commune à l'ensemble du site (fig. 55, 56, 57).

Ce petit périmètre est à ce jour le lieu qui a conservé la stratigraphie (fig. 59) la plus complète et la plus intéressante afin de donner des estimations de datation. De plus il semblerait que l'on ait retrouvé des niveaux qui pourraient correspondre à des niveaux d'occupation.

L'U.S. 111 se pose sur une partie de M.R. 128 et s'appuie contre le substrat (U.S.3). Il s'agit d'une couche indurée marron foncé qui est vierge en mobilier (fig. 52). C'est l'U.S. inférieure

qui est particulièrement intéressante. L'U.S. 123 est extrêmement noire, compacte avec de nombreuses inclusions de charbon (fig. 53). Des prélèvements ont été fait afin d'avoir une datation précise de cette couche<sup>32</sup>. L'U.S. 123 est coupée par deux T.P. (119 et 120) qui ont un comblement équivalent enregistré sous l'U.S. 121. Des prélèvement Charbons ont été fait également. La datation de l'ensemble des prélèvements confirme **l'occupation du lieu entre 990 et 1030**. Sur les parties hautes de M.R. 128 et contre le substrat on distingue des traces de calcination et à plusieurs endroits du granit extrêmement friable et de couleur rouge. Cette anomalie suppose que la pierre a été soumise à de fortes chaleurs qui l'ont altérée.

Les deux T.P. inventoriés se prolongent et coupent l'U.S. 135 sous U.S 123. Ce niveau noir, homogène et compact renferme un mobilier riche et diversifié. Une vingtaine de tessons de céramique grise ont été récoltés ainsi que quelques objets ferreux. Il est à noter que nous sommes sur le seul sondage qui ait révélé des fragments d'ossement et ce en très petite quantité, plus un fragment de bois de cervidé taillé (fig. 54).

Enfin l'ensemble des niveaux ainsi que le mur sont posés sur l'U.S 125 qui s'appuie contre l'U.S. 118 (fig. 60). L'U.S. 118 est un niveau en place qui se situe sous l'U.S. 124 et qui conserve du mobilier protohistorique. Il semblerait que les U.S. 111, 123, 135, 125 coupent l'U.S. 118. L'U.S. 125 est semble-t-il un creusement afin d'installer M.R. 128 dans laquelle du mobilier protohistorique a été inventorié qui provient probablement du percement de l'U.S. 118.

---

<sup>32</sup> Cf. Le mobilier archéologique : prélèvements de charbon



52. US. 111 Couche indurée, niveau marron foncé. Sud du secteur



53. US. 111 sur 123 qui est un niveau charbonneux dans lequel des prélèvements ont été faits.



**54.** US. 135. Terre très noire, homogène et compacte. Plausible niveau d'occupation.  
Photogrammétrie : Esteban Teyssier



55. Parement externe de MR. 128, mur en pierre sèche, appareil de type cyclopéen.



56. Vue sommitale de MR. 128.



**57.** Vue du parement interne de MR. 128, mur en pierre sèche, appareil de type cyclopéen. Plausible liant entre les blocs à partir d'une terre plus argileuse et de petites pierres afin de combler les interstices et caller les blocs du mur.

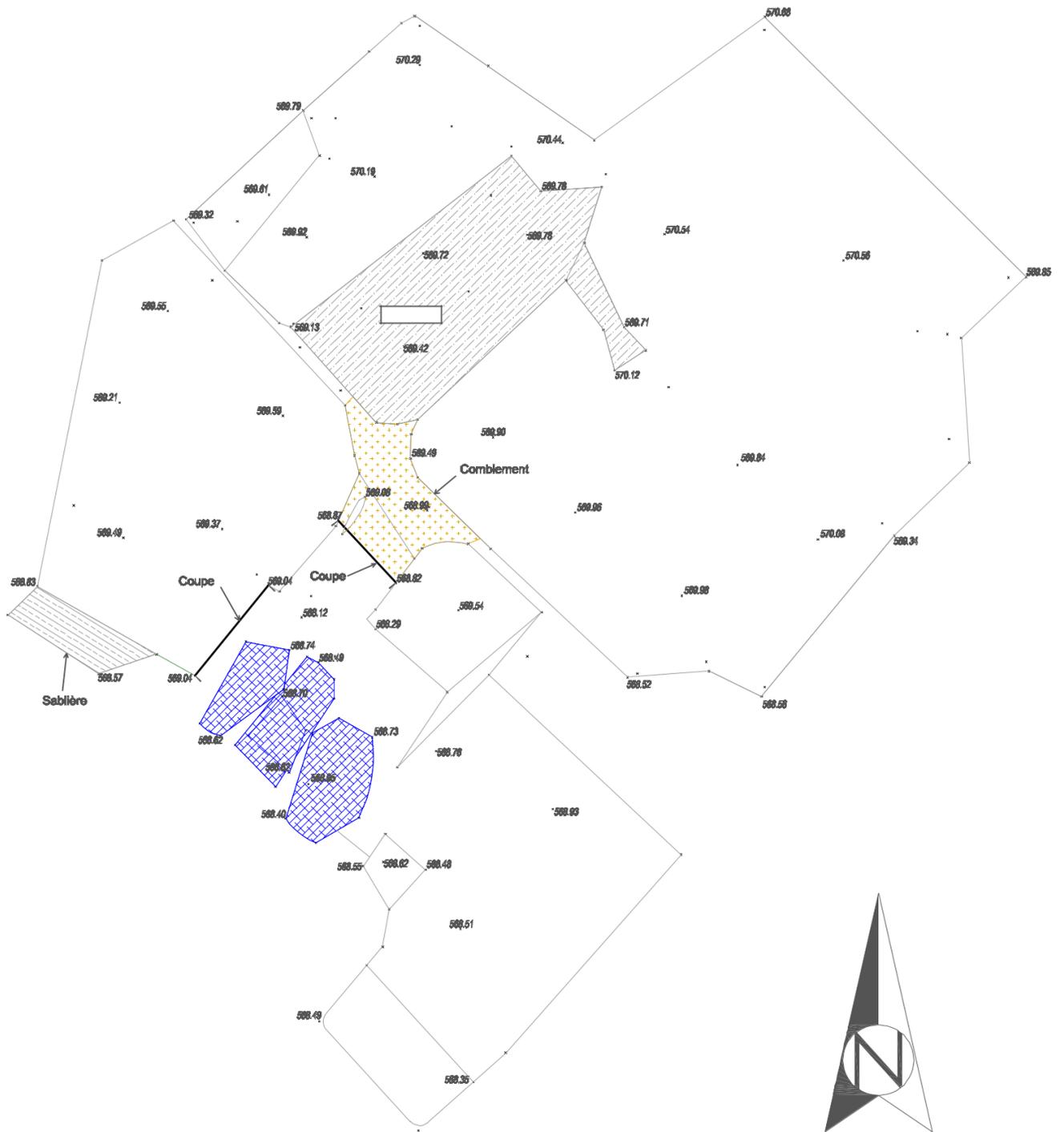
Que retenir de ce sondage particulièrement complexe :

- On distingue une occupation protohistorique et médiévale. Mais avec une anomalie puisque du mobilier proto se retrouve dans des couches supérieures à l'époque médiévale.
- Cela pourrait s'expliquer par le fait qu'E.A. 107 a été comblé à l'époque médiévale lors du creusement de l'U.S. 118 pour installer M.R. 128. Avec l'abandon du site une partie du comblement de la cuve s'est progressivement écoulé sur l'U.S. 111 en suivant le pendage nord-sud.
- M.R. 128 semble donc correspondre à un aménagement médiéval et non protohistorique. Cela est extrêmement intéressant puisqu'il tend à confirmer que l'ensemble de ces structures en appareil cyclopéen sont de l'époque médiévale.
- La datation carbone 14 confirme l'occupation du site aux alentours de l'an Mil. Il semblerait que l'on soit sur un niveau qui a connu un incendie qui pourrait être en lien avec l'abandon du site. En effet, les charbons extraits dans l'U.S. 110 au niveau du fossé ont une datation commune entre 990 et 1025.

- Toutefois il n'est pour l'instant pas possible de donner le type et la nature de l'aménagement et de l'occupation du lieu.

L'excavation dans le substrat (E.A. 107) est probablement un aménagement protohistorique.

On ne retrouve aucune similitude avec des traces d'outil observées sur le reste du site. S'agit-il d'un fond de cabane, d'un lieu d'extraction de pierre ou autre ?

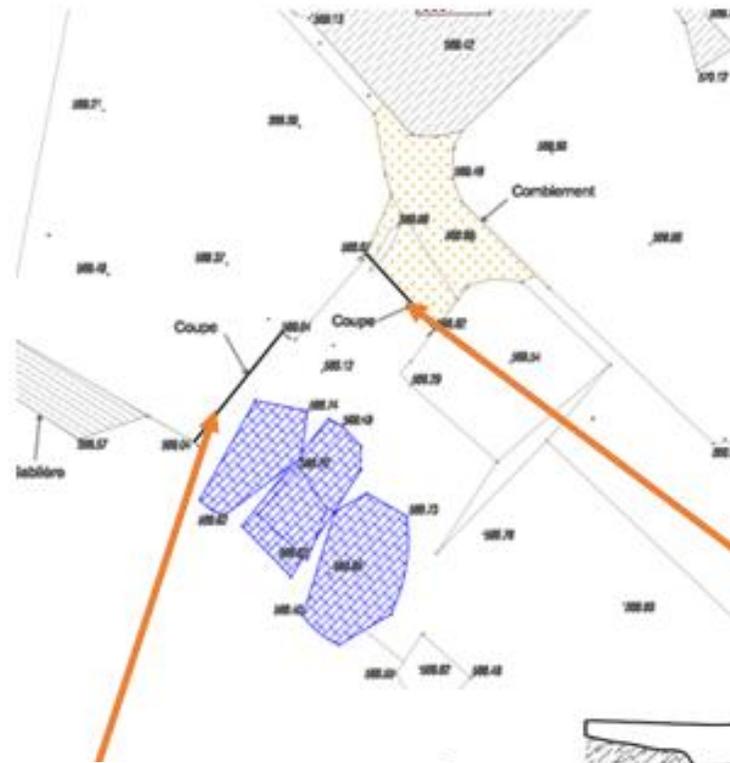


<b>Plan topographique</b>
<b>Monistrol-sur-Loire</b>
<b>Campagne 2019</b>
<b>Secteur 9</b>
<b>Sondage 4</b>
<b>Système Lambert 93</b>
<b>Echelle 1:50</b>

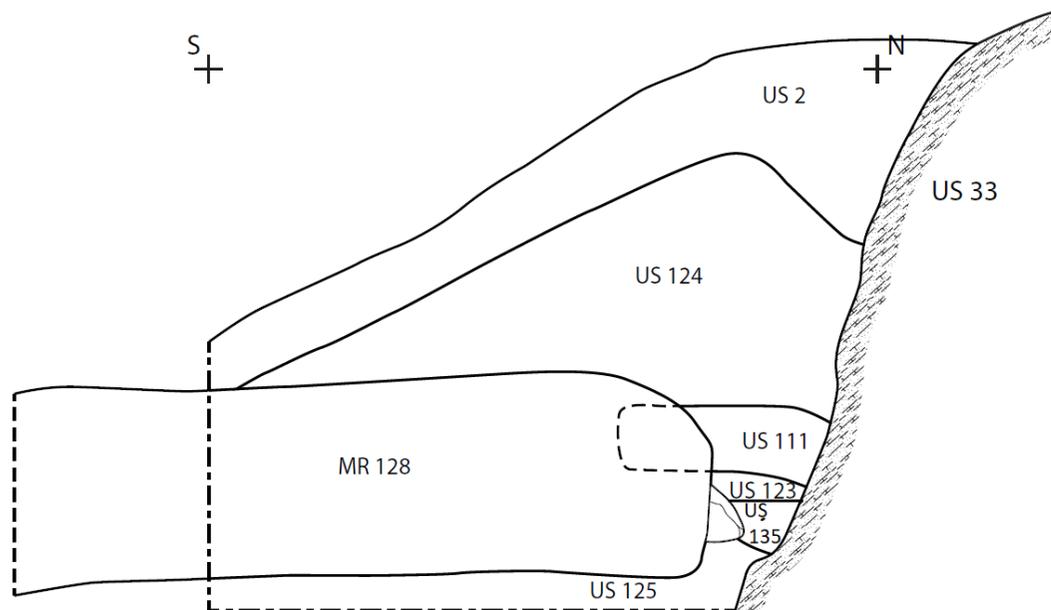
**58.** Minute topo : Maximilien Lhomel et Roxane Barataud  
 Traitement des données : Maximilien Lhomel

Minutes : Esteban Teyssier et  
Edouard Bertrand.

DAO : Emmanuel Corfmat

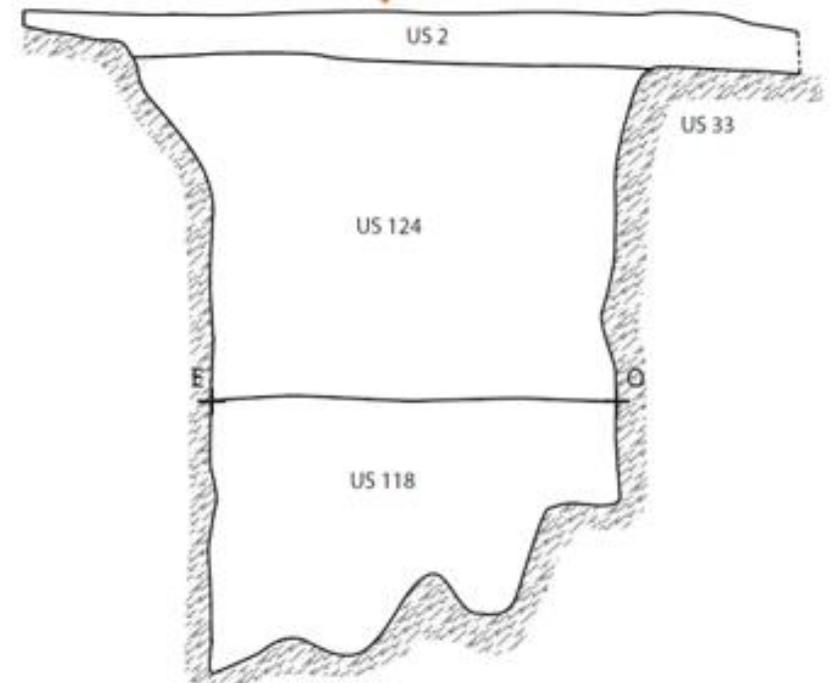


59. Coupe est sondage 4



0 50cm

60. Coupe nord sondage 4



0 50cm

Numéro d'US/USC	Fait	sur	sous	Section cadastrale	N°secteur	Description
1		2		Ensemble du site	Ensemble du site	U.S de nettoyage
2			1	Ensemble du site	Ensemble du site	Terre végétale
107	EA. 107	3	124	BH5	9	Excavation dans le géol de 2m sur 1m pour une profondeur allant de 30 à 50 cm
111		123	124			Couche indurée, niveau marron foncé Sud du secteur
118		?	124			Couche Jaunâtre, sableuse type arène granitique, présence de cailloux de plus gros modules. Mobilier proto
119	TP. 119	135	111	BH5	9	TP trapézoïdale qui coupe US. 123 et 135 Longueur 17 cm., largeur 14 cm, hauteur 14 cm. Rempli par US. 125 Coupe US. 123 et US 135
120	TP. 120	135	111	BH5	9	TP circulaire qui coupe US. 123 et 135 Diamètre 16 cm., hauteur 9 cm. Rempli par US. 125 Coupe US. 123 et US 135
121		120	111			Comblement des TP, terre noire, compacte, homogène, pas de pierre de calage ou mobilier. Prélèvement charbons (P-00-4, P-00-5)
123		135	111	BH5	9	Niveau extrêmement noir, compacte, nombreuses inclusions de charbon. Prélèvement charbon (P-00-1)
124		111 3	2	BH5	9	Comblement de EA. 107 et du prolongement du sondage. Terre avec beaucoup d'inclusion de petits cailloux, qui tire vers le jaune. Mobilier proto
125		3	135	BH5	9	Creusement dans 118 afin d'installer MR. 128. Fond du creusement 125 des tessons protohistoriques ont été récoltés
135		125	123	BH5	9	Terre très noire, homogène et compacte. Plausible niveau d'occupation Mobilier médiéval.

## 5. Prospection

Il avait été évoqué dans la programmation de l'opération une extension des prospections en zone 3 (plateau, fig. 16). Par manque de temps il a été décidé de continuer l'exploration de la zone 1 qui correspond à l'emprise du château. Le temps accordé à la prospection a été relativement court, il correspond seulement à la première semaine de décapage.

Trois espaces ont été inventoriés et enregistrés, secteur 1, 5 et 8 (fig. 61).



**61.** Photo aérienne, Zone 1, distinction des secteurs prospectés

Le secteur 1 avait été mis au jour en 2017 et avait capté l'attention par la découverte de ses longues sablières<sup>33</sup>. De multiples case-encoches ou creusements sont à distinguer sur la plateforme 1. Cependant il n'est pas aisé de faire une distinction entre l'anthropique et le naturel. Il se distingue en premier lieu de petites encoches, qui n'excèdent par les 20 cm. de long. Il s'agit peut-être de calage, avec la prudence que cela requière, ou de point d'extraction.

<sup>33</sup> TEYSSIER Esteban, *op.cit*, 2018

Les entités archéologiques les plus remarquables sont au nombre de huit. Le relevé topographique les définit comme des sablières, c'est-à-dire la trace en négatif d'emplacements pour de grosses poutres. Cette hypothèse s'explique par le fait que l'on distingue des extractions allongées plus ou moins parallèles. Ces creusements ont une longueur variable, allant de 290 cm. pour la plus longue (E.A. 17) à 67 cm. pour la plus courte (E.A. 20). Toutefois pour l'ensemble des faits E.A. 9, 15, 16, 17, 18, 19, 20 et 21 la largeur est toujours de 35 à 40 cm., un fait commun qui interpelle. Sur l'ensemble des creusements, il est possible de distinguer des traces d'outils. C'est un traitement brut avec des tailles droites qui supposent l'utilisation du pic. La densité des traces est assez importante et les dimensions varient entre 30 et 40 cm. de long. Sans une fouille et étude minutieuse du promontoire il n'est pas pertinent d'apporter de plus amples suppositions au risque de surinterpréter.

Ce secteur a été relevé en topographie. Une erreur dans la programmation de l'appareil n'a pas permis le traitement des données. Le promontoire rocheux a été photographié par voie aérienne afin de visualiser son ensemble (fig. 62).



**62.** Secteur 1, photo zénithale, distinction des sablières et traces d'outil enregistrées en 2017.

Le secteur 5 également repéré en 2017 a été entièrement décapé pour faire apparaître une grande terrasse aménagée de 15 mètres sur 10 mètres (fig. 61). Cette terrasse s'appuie

contre le rocher sur ses côtés sud et est. Etant donné que le substrat est énormément érodé, il n'est pas possible de faire pour le moment de distinction entre élément anthropique ou naturel. Lors des prospections il avait été mis en évidence qu'elle était maintenue par des murs cyclopéens en pierre sèche sur son côté nord (MR. 43). Le décapage a révélé un autre mur du même type sur son côté ouest, formant ainsi un magnifique angle droit (fig. 63). L'aménagement de cette structure a probablement demandé un énorme travail de terrassement. Par sa forme rectangulaire il est possible de supposer que l'espace avait pour fonction d'accueillir un ou des bâtiments. Au centre on retrouve une imposante pierre dressée avec une encoche sur son point haut qui pourrait potentiellement servir dans l'hypothèse d'une construction (fig. 64). Du mobilier médiéval de type céramique grise a été récolté en petite quantité à même le sol.



**63 – 64.** Illustration du secteur 5. Angle nord-est distinction de l'angle droit amuré par MR. 43. Centre de la terrasse, grosse pierre dressée qui dispose d'une encoche sur sa partie sommitale.

Pour terminer le secteur 8 était quant à lui inconnu avant l'opération de 2019. Les photos aériennes faites après le décapage ont mis en évidence une surface rectangulaire non visible sans survol (fig. 65). Il y a eu une intervention humaine sur le secteur. Des E.A. ont été aperçues qui sont actuellement indatables. Il y a très probablement de l'extraction de pierre qui correspondrait à la réutilisation du site en tant que carrière pour l'époque moderne. De fait il est possible que les aménagements médiévaux aient été supprimés. Néanmoins des fragments de tessons de type céramique grise ont été inventoriés.



**65.** Secteur 8, mis en évidence via les photos drone après le décapage

## C. Le mobilier archéologique

### 1. *La gestion des données*

Lors des prospections de 2017, 3 zones principales avaient été identifiées. Seule la zone 1 a été minutieusement prospectée et fouillée au cours de ces deux opérations. Des sept secteurs inventoriés, deux se sont ajoutés cette année pour monter le nombre de secteurs à neuf. La logique d'identification des secteurs reste identique à celle l'opération précédente. Ils sont de dimensions variables et sont définis par rapport à des anomalies topographiques et phytosociologiques.

Pour l'ensemble de la zone 1, 47 unités stratigraphiques avaient été enregistrées en 2017, qui vont de l'U.S. nettoyage (1) à divers faits qui ont été enregistrés allant de murs en élévation, à des case-encoches, aux traces de taille, etc., par prospection au sol<sup>34</sup>. L'enregistrement stratigraphique s'est poursuivi dans la continuité de l'opération précédente. Le premier enregistrement stratigraphique commence par le numéro 101 pour aboutir à l'enregistrement stratigraphique numéro 136.

Pour ce qui concerne le mobilier prélevé au cours de l'étude, il a été décidé de faire un ramassage systématique du matériel présent à la surface. N'ayant que peu de connaissances sur la céramique altiligérienne, le choix a été de récolter un maximum de tessons. De nombreux tessons ont été prélevés en contexte stratigraphique. Ces derniers pourront être comparés au mobilier récolté en surface. La diversité du mobilier céramique pourrait après étude donner les premières indications sur la chronologie et différencier des espaces d'occupation et réoccupation. Le mobilier se compose en majeure partie de tessons de céramique et de T.C.A. D'autres artefacts ont également été prélevés. Les éléments ferreux sont largement dominés par des clous de toutes tailles. Quelques fragments appartenant à la faune ont été prélevés ainsi qu'un bois de cervidé taillé. Enfin des prélèvements de charbons ont pu être effectués (cf. diag. 2).

Tout le mobilier prélevé a été isolé dans des minigrips au nombre de 44 qui sont rangés et classés par caisse<sup>35</sup>.

---

<sup>34</sup> Voir annexe, listing U.S. 2019, Monistrol sur Loire, Château vieux Billard

<sup>35</sup> Cf., annexes : Inventaire mobilier

- **Identification minigrip :**

Numéro de département : **43**

Le nom de la commune : **Monistrol sur Loire**

Le nom du site : **Château vieux billard, abrégé en C.V.B**

La Zone

Le secteur

Le sondage (si contexte de fouille)

Numéro d'US

Le type de mobilier contenu

Le numéro de sac

- **Identification caisse :**

Le numéro de la caisse

Le numéro de département

Le nom de la commune

Le nom du site

Le nom du Responsable d'opération

L'année de l'opération

Le numéro d'opération : OA 03-8626.

Le type de mobilier contenu

- **Un tableau inventaire du mobilier a été dressé en annexe faisant apparaitre :**

N° de caisse

N° de sac

Section cadastrale

Numéro de parcelle

Zone

Secteur

Sondage

Unité stratigraphique

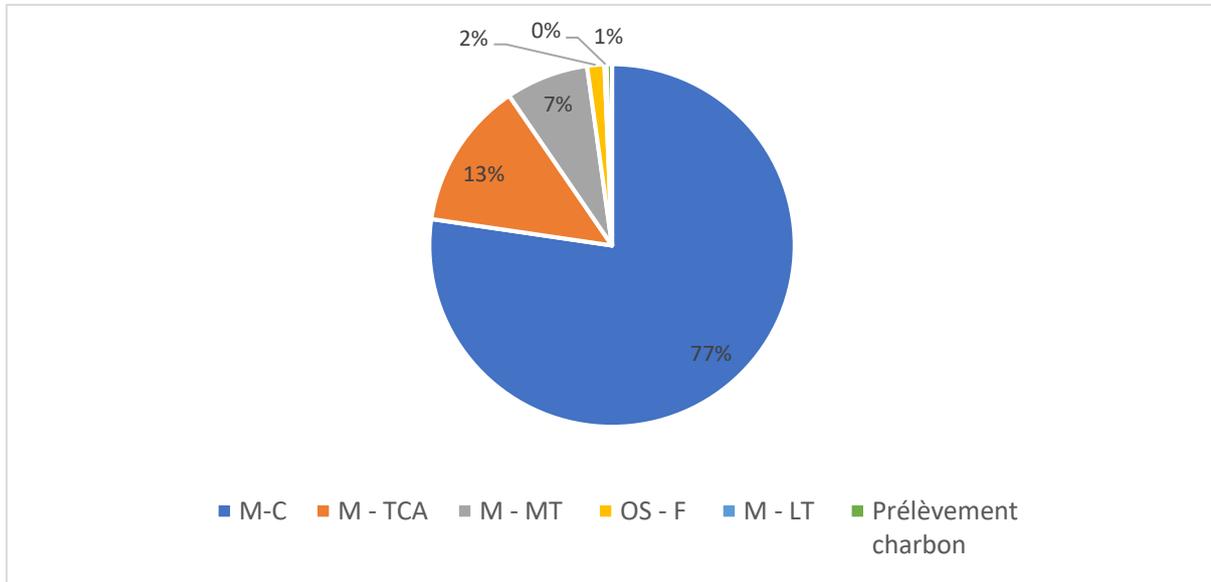
Type de Mobilier

Catégorie de Mobilier

Détermination et Chronologie en siècle

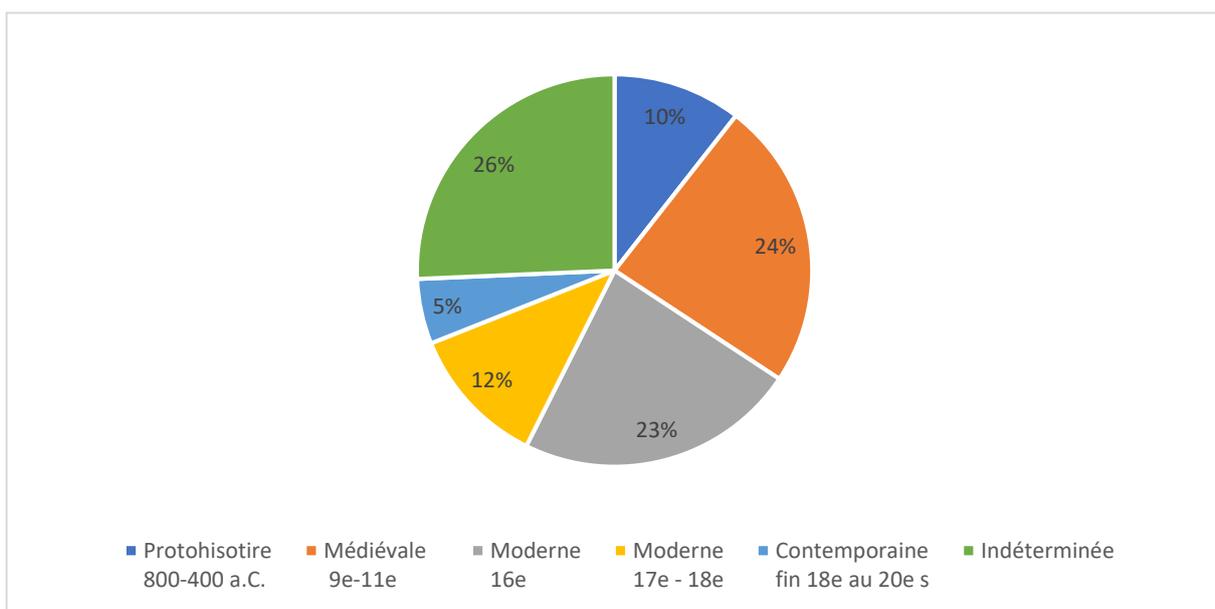
Type de mobilier	M-C	M - TCA	M - MT	OS - F	M - LT	Prélèvement charbon	Total
<b>Total</b>	812	138	77	16	2	5	1050

Totalité du mobilier récolté.



## 2. Le mobilier céramique

Périodisation	Protohisotire 800-400 a.C.	Médiévale 9e-11e	Moderne 16e	Moderne 17e - 18e	Contemporaine fin 18e au 20e s	Indéterminée	Total
<b>Total</b>	100	226	219	110	51	244	950



Nous proposons ici un bref aperçu du mobilier céramique étudié par Alban Horry.

Les sondages de 2019 réalisés en quatre endroits du site ont livré plusieurs fragments céramiques. Ces sondages ont été implantés dans la zone 1, seule zone renfermant potentiellement l'habitat castral.

Pour chaque sondage, la fouille s'est opérée par unités stratigraphiques. On constate que sur certains sondages la stratigraphie a été entièrement réduite parce que bouleversée à une seule couche de remblais où se mélangent des tessons de toutes les périodes. Le mobilier céramique est celui qui a été récolté en plus grand nombre. 1096 fragments ont été découverts au total à la suite de l'opération. Les éléments les moins significatifs associés à une mauvaise conservation n'ont pas été gardés. L'érosion a altéré les surfaces : les traitements de finition ne sont pas toujours lisibles ; les particules de dégraissant ont souvent disparu. De fait l'inventaire établi ne conserve que 950 tessons, dont 706 ont été classés par siècle et 244 sont indéterminés (TCA) (diag. 5)<sup>36</sup>.

La typologie pour la céramique vellave est connue pour les périodes moderne et contemporaine mais elle est lacunaire pour la période médiévale voire inexistante du haut Moyen Age au début du Moyen Age central. Des tessons de type céramique grise ont été découverts dans des US. charbonneuses dont les prélèvements donnent une datation aux alentours de l'an Mil. L'opération archéologique du Château Vieux devrait permettre à terme la mise en place d'une typologie pour la céramique médiévale en Velay.

Le sondage 1 a fourni 172 tessons allant de la période médiévale à la période moderne. L'US. 2 qui recouvre la calade renferme en majorité des tessons médiévaux (céramique grise), des panses, dont des panses avec des décors à molette ainsi que des bords et un bec ponté de cruche. Quelques bords d'écuelle en céramique jaune sur engobe et des panses de céramiques rouges complètent ce panorama pour la période moderne. Une demi-fusaïole a été mise au jour dans l'US.2 directement taillée dans de la TCA (fig. 66). Seulement deux tessons protohistoriques sont à noter dans l'US. 2.

Enfin l'US. 134, qui correspond au pierrier sur lequel reposent les dalles de la calade (US. 34), une toute petite fenêtre a permis de révéler 2 anses de cruche en céramique grise (fig. 67).

---

<sup>36</sup> En annexes inventaire complet du mobilier enregistré pour la campagne 2019



**66.** Demi-fusaïole en TCA, US. 2



**67.** Anse de cruche, céramique grise, US. 134

Le sondage 2 a fourni 289 éléments. Selon les données de terrain, le sondage 2 est comblé par une couche de remblais (US.2) dans laquelle le mobilier est extrêmement hétérogène. La majorité du mobilier se rapporte effectivement à la période moderne et contemporaine. Il se compose en grande partie de céramiques engobées à tâche verte, de céramiques engobées à tâche brune, de céramique jaune sur engobe. Il s'agit principalement de fragments de bord d'écuelle, de fonds de plat et de panses. 53 fragments de céramiques grises ont été inventoriés pour l'US 2. Ce brassage laisse entendre à quel point le secteur 6 a été remanié à la suite de l'abandon du site. Le site est donc régulièrement fréquenté à l'époque moderne en atteste la densité de mobilier inventorié pour cette période. Nous avons affaire à une vaisselle quotidienne qui pourrait être associée au réemploi du site. Il semblerait que l'espace soit réinvesti à l'époque moderne et début de l'époque contemporaine pour installer des pâturages, extraire de la pierre et peut être récupérer des pierres d'anciennes structures. Sous l'US. 2, la présence d'un radier en grande partie démonté (US. 126) permet de confirmer l'occupation du site au Moyen Age. Dans le pierrier 12 panses de céramiques grises, 1 fond bombé et 2 bords de pot à lèvre évasée épaisse ont été datés entre le X<sup>e</sup> et le XII<sup>e</sup> siècle (fig. 68).



**68.** Bord de pot à lèvre évasée épaisse, céramique grise, US. 126

Le sondage 3 a fourni 341 éléments. L'US. 2 du sondage 3 répond à un comblement du fossé par colluvionnement. En effet des nombreux tessons du secteur supérieur (Secteur 6, sondage 2) se retrouvent dans l'US. 2. Le comblement de la partie supérieure renferme le même type de tessons, c'est-à-dire des céramiques glaçurées (fig. 69 - 70). On note tout de même quelques éléments médiévaux résiduels qui répondraient à la première occupation.

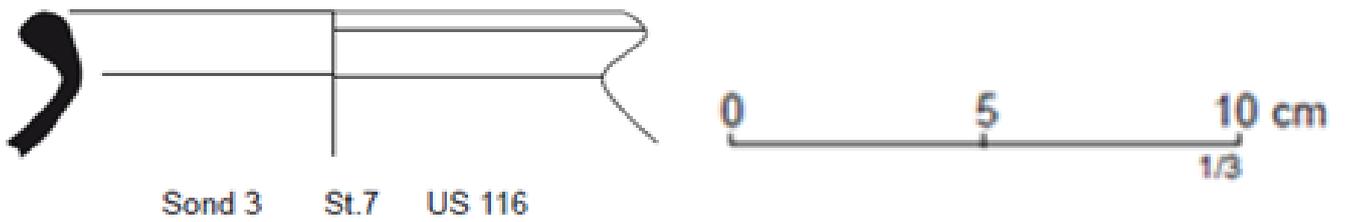
On constate une nette séparation dans la stratigraphie symbolisée par la couche charbonneuse US. 110. Cette US. puis l'US. 114, 115 et 116, renferment exclusivement du mobilier médiéval. Le mobilier médiéval est ici dominé par des panses, 1 bord de pichet évasé de pichet avec pincé (fig. 71), 2 fragments de fond, une panse avec décor à molette et 2 panses avec des bandes d'argile rapportées.



69. Céramiques engobées à tache verte, US. 2, moderne.



70. Céramiques rouges glaçurées, US. 2, moderne.



71. Bord de pichet évasé, céramique grise, US. 116

Le sondage 4 a fourni 124 tessons. Selon les données de terrain, le sondage 4 serait le seul intact avec la conservation d'un niveau pour la période médiévale (US. 135). La majorité du mobilier se rapporte à la période protohistorique. Ce dernier a été prélevé dans l'US. 124 qui correspond à une US. de comblement qui fait suite au creusement de l'US. 118 pour installer les niveaux d'occupation médiévale. Par manque de temps les tessons protohistoriques n'ont pas été étudiés. Romain Lauranson a lors d'un survol du mobilier conclu que certains artefacts étaient d'importation méditerranéenne. Toutefois ne maîtrisant pas la production locale, il ne préfère pas confirmer de datation. Dans l'ensemble il semblerait que ces tessons puissent être associés au bronze moyen. Nous le confirmerons par une étude plus poussée dans les mois à venir. Les tessons sont relativement grossiers hormis certains qui sont décorés par un décor de triangles excisés (fig. 72)<sup>37</sup>.

Enfin des niveaux médiévaux en place datés par carbone 14 aux alentours de l'an Mil conservent des tessons en céramique grise. Dans l'US. 135, une dizaine de panses en céramique grise ont été inventoriées ainsi qu'un fragment de bec verseur pincé, une anse et un bord évasé.



**72.** Tessons protohistoriques : décor de triangle excisés, retrouvée dans US. 124 qui comble l'EA. 107.

Hypothèse fin âge du bronze d'après Marie-Caroline Kurzaj. Appréciation sur photo ce qui complique l'identification.

<sup>37</sup> VITAL Joël, « Repères chronologiques, typologiques et géographiques pour la céramique du Bronze final fu Rhône aux Alpes », dans *La céramique du Bronze final méridional : nouvelles données, nouveaux enjeux*, Document d'archéologie méridionale, 2012.

BALLUT Christelle *et al.*, « Un habitat du Bronze moyen à Cournon-d'Auvergne », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 2006, pp. 551-575. Même type de décor en triangle excisé.

L'étude céramologique permet de fixer les grandes étapes de l'occupation et d'utilisation du site. On constate donc une longue utilisation de l'espace allant de la protohistoire (période indéfinie) au XIX<sup>e</sup> siècle. L'occupation n'est cependant pas continue et la nature de celle-ci diffère suivant les époques.

La nature de l'occupation protohistorique est difficilement définissable puisque ces niveaux d'occupation semblent avoir été curés lors de l'installation à l'époque médiévale. Néanmoins si l'on fait un lien entre les données de 2019 et les données céramologiques de 2017, on remarque que l'occupation protohistorique du site semble être moins étendue qu'à l'époque médiévale. En effet, les tessons protohistoriques ont été récoltés sur la partie la plus à l'est de l'éperon (secteur 1, 2, 3, 4) et vont jusqu'au secteur 9. La partie ouest du site dominée par le secteur 6 et 7 n'ont révélé aucun tesson datant de la protohistoire, il en est de même pour les prospections sur les secteurs 8 et 5 (fig. 73). Nous pouvons donc supposer que le site s'est étendu vers l'est à l'époque médiévale.



-  Occupation protohistorique (secteurs : 1, 2, 3, 4, 9)
-  Occupation élargie à l'époque médiévale (S : 5, 6, 7, 8)
-  Flèche symbolisant le sens de l'extension

73. Hypothèse sur les surfaces occupées suivant la période protohistorique et médiévale

### 3. Le mobilier ferreux

Les artefacts sont diversifiés. L'ensemble du mobilier ferreux est dominé par deux types de clous, des clous pour ferrer les chevaux et des clous de charpente.

A l'image de la céramique, le mobilier ferreux est très hétérogène d'un point de vue chronologique. La plupart des objets ne sont pas datables hormis les artefacts qui ont été retrouvés dans des niveaux en place, notamment une lame de couteau à soie enregistrée dans l'US. 135 datant de l'an mil (secteur 9, sondage 4). Un inventaire du mobilier ferreux a été dressé avec le détail de chaque élément. Deux objets particulièrement intéressants sortent du lot et méritent d'être succinctement présentés.

- Un bouton et une pièce : interprétations et clichés par Claude Franville.

Au milieu des nombreux clous répertoriés dans le secteur 7, un bouton de veste a été retrouvé (fig. 74). Il présente un double profil un homme mûr porteur d'une barbe et un autre plus jeune car imberbe. L'iconographie est sur le thème du Janus Bifrons. Faute de spécialiste le bouton n'a pas pu être étudié. Néanmoins la représentation ainsi que son lieu de découverte laissent entendre qu'il pourrait remonter au XVII<sup>e</sup> s.



**74.** Bouton de veste avec double profil.  
Datation : XVII<sup>e</sup> ?

Une monnaie a été mise au jour sur la calade (Secteur 4) (fig. 75). Recouverte d'une gangue épaisse, l'objet ne pouvait être identifié en l'état. Après nettoyage la monnaie est assignable aux papes d'Avignon et plus précisément au pontificat de Sixte IV.

La datation de cette monnaie n'est pas en accord avec la période d'occupation du site. Cependant de manière très intéressante cette monnaie est contemporaine de la seule mention écrite du site par le notaire Jean Danhiec. Ce dernier cite le terroir du « *castrum vetus* » alors qu'il venait récupérer une redevance au moulin tenu par les Thailhefer<sup>38</sup> en contre-bas. La somme en argent est enregistrée en monnaie de compte. Cette pièce permet d'avoir une vision sur le type de monnaie réelle qui pouvait circuler dans la seigneurie de Monistrol au XV<sup>e</sup> s.



**75.** Monnaie de billon : SIXTE IV ( 1471-1484 ) : X : SIXTUS : PAPA : QUARTUS. Le pape assis sur deux lions.

Rv. : SANCTUS : PETRUS. Croix coupant la légende cantonnée de doubles clefs en sautoir.

<sup>38</sup> *Reconnaisances de censives, à l'évêque du Puy, par les habitants de Monistrol*, Jean Danhiec, 1494, Série E.

## Inventaire du mobilier et détermination des artefacts par Hélène Haderer

N°Caisse	N°Sac	Section cadastrale	N° de parcelle	Zone	Secteur	Sondage	U.S.	Type de mobilier (niveau 1)	Catégorie de mobilier (niveau 2)	Type de métal	NR	Détermination (niveau 4)	Chronologie en siècle
3	6	BH	5	1	4	1	2	M	MT	Fer	29	14 clous de fer à cheval, 1 clou de menuiserie, 4 tiges de clous, 8 fragments indéterminés	
3	7	BH	5	1	4	1	2	M	MT	Alliage cuivreux	1	Épingle à tête ronde	
3		BH	5	1	4	1	2	M	MT		1	Monnaie	1471 - 1484
3	15	BH	5	1	6	2	2	M	MT	Fer et plomb	2	Balle en plomb (balle dit chassepot : mi-fin XIXe) et plaque ovale en fer percée d'un trou (aucun élément de comparaison)	XIXe
3	16	BH	5	1	6	2	2	M	MT	Fer	1	Fragment de lame	
3	17	BH	5	1	6	2	2	M	MT	Fer	4	2 clous de menuiserie, 1 clou de fer à cheval et un fragment indéterminé	
3	18	BH	5	1	6	2	2	M	MT	Fer	1	Fragment de tôle (ferrure)	
3	19	BH	5	1	6	2	2	M	MT	Fer	2	Clous de menuiserie	
3	28	BH	5	1	7	3	115	M	MT	Fer	15	7 clous de menuiserie, 6 clous de fer à cheval, 1 tige et 1 fragment indéterminé	
3	29	BH	5	1	7	3	2	M	MT	Fer	16	1 petit clou de charpente, 1 clou de menuiserie, 1 clou à tête bombée, 7 clous de fer à cheval, 2 tiges de clous et 4 fragments indéterminés	

3		BH	5	1	7	3	2	M	MT		1	Bouton	v. XVIIe
3	38	BH	5	1	9	4	111	M	MT	Fer	1	Il est possible que cet artefact puisse être interprété comme une chute de forge – objet très dense).	
3	39	BH	5	1	9	4	2	M	MT	Fer	2	Clous de fer à cheval	
3	40	BH	5	1	9	4	135	M	MT	Fer	1	Lame de couteau à soie	
3	41	BH	5	1	9	4	135	M	MT	Fer	1	Pointe à douille de section quadrangulaire	

#### 4. Étude faune et MDOA (Henrique Sarmento Pedro)

##### • Archéozoologie

Quelques fragments de faune ont été retrouvés dans l'US 135, sondage 4. Ces fragments sont épars et ne semblent pas être associés à un foyer. On retrouve :

- ➔ Une épiphyse proximale de radius gauche et une épiphyse distale d'humérus gauche de caprinés
- ➔ Le reste est difficile à identifier avec précision d'un point de vue spécifique : fragment de sacrum, fragment de vertèbres, mais pas plus d'information sur l'espèce.

##### • Artisanat

N° inventaire (spécialiste)	Identification	Matériau	Dimensions	Contexte de découverte
MDOA-001	Indéterminé	Bois de cervidé	Largeur = 21.87 mm ; hauteur = 15.20 mm ; épaisseur = 8.61 mm ; masse = 3.4 g	Monistrol, Zone 1, Secteur 9, Sondage 4, US 123 (US charbonneuse datée entre 980 et 1020)

##### • Description

Pièce de forme quadrangulaire et de section hémicylindrique présentant des traces d'enlèvements de matière par percussion indirecte sur la surface externe. Ces dernières traduisent la volonté d'extraire les perlures caractéristiques du bois animal afin de donner un aspect lisse et poli à la matière. Le matériau a été scindé en deux parties suivant l'axe longitudinal, laissant apparaître une transition diffuse entre le tissu osseux compact et le tissu osseux spongieux. Il s'agit encore une fois d'une des caractéristiques du bois de cervidé. Le tissu osseux compact mesure environ 6.6 mm de large, et l'os spongieux mesure environ 8.7 mm de large. Les dimensions des différents constituants du bois donnent aussi une indication sur la portion récupérée. Il s'agit vraisemblablement d'une des pointes (faible proportion de tissu osseux spongieux, faible dimension, présence de perlures) (fig. 76 et 77).

Plusieurs groupes de stries fines et parallèles sont visibles au niveau des tranches de l'objet. Ces stries, caractéristiques d'un sciage, permettent de déterminer que l'artisan a scié le matériau transversalement en plusieurs étapes. Il scie et tourne la matière, et ainsi de suite. Aucun négatif

d'enlèvement n'est présent sur ces tranches. Le sciage n'a donc peut-être pas été suivi d'une flexion, comme il est souvent le cas.

- Tentative d'identification

Cette pièce ne peut pas être un élément décoratif. Il peut s'agir d'un déchet de taille, lié à la fabrication d'un autre objet, ou d'un support fragmenté, volontairement ou non, pour un élément cylindrique ou hémicylindrique. Les pointes sont parfois utilisées pour des pièces de jeu. Il est difficile de préciser la fonction de cet artefact dans ce cas de figure, mais l'hypothèse la plus probable reste un déchet de taille ou un élément en cours de façonnage.

### Comparaison

Un élément similaire, mais complet est connu à Château-Thierry (Goret, 1997, p. 133, n° CT-C1 1637/2)<sup>39</sup>. L'élément a été prélevé par sciage dans une portion d'andouiller, et la surface a été polie.



76 et 77. MDOA-001

Photo et DAO faites par Henrique Sarmiento Pedro

<sup>39</sup> GORET J.-F., 1997. « Le mobilier osseux découvert sur le site du “Vieux-Château” de Château-Thierry (Aisne). IXe-XIIe siècles », in *Revue archéologique de Picardie*, p. 101-136.

## 5. Prélèvements de charbon

N° de prélèvement	Nature du prélèvement	Secteur	Sondage	N° UF	Date de prélèvement	Analyses	Datation
P-00-1	Charbon	9	4	US. 123	août-19	Faite	970 - 1019
P-00-2	Charbon	7	3	US. 110	août-19	Non	-
P-00-3	Charbon	7	3	US. 110	août-19	Faite	977 – 1020
P-00-4	Charbon	9	4	US. 121	août-19	Faite	986 – 1021
P-00-5	Charbon	9	4	US. 121	août-19	Faite	990 – 1033
P-00-6	OS	9	4	US. 123	août-19	Non	-

Les datations radiocarbone ont été faites par l'entreprise Beta Analytic<sup>40</sup>. Les prélèvements proviennent de deux sondages, Sondage 3 secteur 7 et sondage 4 secteur 9. Il est intéressant de noter que ces couches charbonneuses marquent une rupture dans le contexte stratigraphique des deux sondages. Dans le fossé la couche charbonneuse (US. 110) est une rupture entre les U.S inférieures qui renferment du mobilier uniquement médiéval et les US. supérieures où l'on ne retrouve que du mobilier d'époque moderne et contemporaine. Dans le cas du sondage 4, les charbons ont été prélevés dans l'US. 123 et dans le comblement des TP (US. 121) qui coupent les couches 123 et 135. On note également des traces de calcination sur le substrat qui est contre ces US. Les US. supérieures semblent correspondre à des niveaux d'abandon et de comblement progressif.

L'étude des prélèvements livre des datations extrêmement intéressantes puisqu'ils sont tous datés aux alentours de l'an Mil. De fait ces résultats laissent entendre que les couches charbonneuses des deux sondages sont contemporaines. Ces US. pourraient correspondre à des niveaux d'incendie qui semblent liés à l'abandon du site au court du XI<sup>e</sup> s.

---

<sup>40</sup> Beta Analytic, *Report of radiocarbon dating analyses*, 24 octobre 2019.

### III. Synthèse : bilan de l'opération de sondages et ouverture historique

Où en sommes-nous de la controverse pluriséculaire du Château Vieux ? Peut-elle enfin prendre fin ?

Le site du Château Vieux apparaît presque comme une chimère, un espace cherché, rêvé et imaginé depuis des siècles. Son identification partielle au travers des sources écrites a engagé de nombreux chercheurs. Pourtant celui-ci est resté enfoui, conservé dans un écrin de verdure, loin des regards !

A l'instar de P. Moret, « Je prends la responsabilité et le risque de mes hypothèses », c'est à mon tour d'assumer la responsabilité de cette opération et des découvertes qui en découlent.

Avec une documentation trop tardive et lacunaire, les érudits qui se sont penchés sur le sujet ont fait de la quittance de 1273 la date du dédoublement de château. L'évêque aurait racheté un bâti ancien avec son droit de seigneurie pour construire un nouvel édifice proche de la ville. Cependant, aucune information dans le texte ne permettait de confirmer ces allégations : le texte ne précisant nullement l'emplacement du bien acheté qui était, peut-être déjà, inclus dans le bourg<sup>41</sup>. Car les informations essentielles que nous fournissent les campagnes de 2017 et 2019 suggèrent un abandon du premier site beaucoup plus ancien, dès le XI<sup>e</sup> siècle. Deux siècles se seraient écoulés depuis dont les seigneurs s'appuyaient sur un castrum qui n'était ni le « Château Vieux » ni le « Château des Evêques » tel que nous le connaissons.

Pour revenir au Château Vieux du Bilhard, cette désignation ne vient pas d'un choix personnel. Cette qualification provient d'une source écrite du XV<sup>e</sup> siècle qui qualifie un terroir, aujourd'hui identifié, sous le nom de *castrum vetus* dans les gorges du Bilhard. Les prospections menées en 2017 ont permis de confirmer une occupation du site pour la période médiévale. De plus la topographie du lieu, l'emplacement sur éperon, les gorges qui enserrant le plateau renforçaient l'hypothèse de l'installation d'un bâtiment à vocation défensive.

Nous sommes conscients de la vision fragmentaire que nous possédons d'après les prospections de 2017 et les sondages de 2019. Néanmoins nous avons pu circonscrire en partie la zone qui répondrait à l'installation d'un édifice castral. Bien que la campagne de 2019 ait permis de mettre en évidence un très probable aménagement du site au Moyen Age, il est

---

<sup>41</sup> Confère transcription personnelle de la quittance fig 78, p. 103.

nécessaire d'étendre la fouille vers le centre de la zone 1, afin de permettre une meilleure lecture de la gestion réelle de l'espace habité et de vérifier la chronologie d'occupation.

### **Trois grandes phases d'occupation ont été mises en évidence :**

- **Une occupation protohistorique**

En 2017, sur l'éperon des cupules ainsi qu'une forte concentration de mobilier **protohistorique** avaient été mis au jour. La densité de ce mobilier s'est confirmée lors de la campagne 2019. Il est à souligner que le mobilier protohistorique reste circonscrit à la pointe de l'éperon. Les comblements étant particulièrement faibles, la stratigraphie conservée est moindre. Il est fort probable que lors de la réutilisation du site à l'époque médiévale, les niveaux aient été curés jusqu'au substrat pour installer de nouveaux aménagements. Définir le type d'occupation pour la période protohistorique semble à terme être compliqué. Il faudrait néanmoins mener une étude sérieuse sur le mobilier céramique afin de définir une chronologie plus stricte.

- **L'occupation médiévale jusqu'à l'an Mil**

L'occupation suivante pour la période **médiévale** est attestée par les sondages. A la vue des découvertes de la campagne, nous nous permettons d'attribuer à cet espace un « potentiel domestique » octroyé au haut Moyen Age et au Moyen Age central. Il convient cependant de confirmer le statut de ce site par des trouvailles ultérieures. La présence d'une quantité non négligeable et homogène de céramiques grises plaide en faveur d'une occupation médiévale circonscrite. Les éléments archéologiques dont nous disposons nous incitent à voir le site du Château Vieux comme un établissement imposant. En effet, d'une part, les vestiges d'une fréquentation soutenue et pérenne, de types murs en pierre sèche en appareil cyclopéen, calade, aménagement du substrat nous sont parvenus ; d'autre part le site paraît d'envergure. Des éléments de fortifications sont à souligner, notamment un fossé qui renforce la défense passive du site en barrant l'accès à l'éperon. Le début de l'installation médiévale n'est à ce jour pas datable. Néanmoins nous disposons d'éléments concernant la fin de son occupation. Des niveaux charbonneux ont été identifiés dans deux sondage différents et éloignés. Sur les 4 prélèvements faits la datation carbone 14 est sans appel, les couches datent de l'an Mil, première partie du XI<sup>e</sup> siècle. Ces couches charbonneuses évoquent de plausibles incendies. Elles sont à associer au secteur 6 où l'on ne retrouve qu'une petite portion d'un radier qui semble avoir été en grande partie démonté. Ces quelques éléments encore épars et qui mériteraient d'être complétés par des fouilles futures, laissent entendre que le site a été volontairement détruit et

abandonné dès le XI<sup>e</sup> siècle sans fréquentation avant le XVI<sup>e</sup> siècle. Les couches supérieures répondent à des comblement plus récents associés à la période moderne.

- **L'identification problématique des premiers seigneurs :**

Le premier document écrit à mentionner un château à Monistrol date de 1165<sup>42</sup>, une date bien postérieure à ce qui semble être l'abandon du Château Vieux. Il est effectivement possible de formuler une hypothèse quant à la destruction de cet édifice. Les recherches historiques ont démontré que la seigneurie monistrolienne entre dans le paradigme de la coseigneurie<sup>43</sup>. Il doit s'établir entre les coseigneurs une forme d'équilibre des forces<sup>44</sup>. Si un nouveau château s'est établi sur les hauteurs du plateau c'est-à-dire proche du village qu'est Monistrol, il n'est pas concevable de laisser un édifice castral en place qui pourrait faire office de lieu de contrepouvoir. Mais il se pose encore la question des seigneurs. Pour la seigneurie de Monistrol on ne connaît que deux seigneurs. La famille de Saint-Didier pour le XIII<sup>e</sup> s puis les évêques du Puy du XIII<sup>e</sup> à la Révolution française. La lecture de la quittance laisse entendre que les seigneurs de Saint-Didier partagent les prérogatives seigneuriales avec d'autres seigneurs. De fait nous ne savons rien des seigneurs qui occupent le château mentionné en 1165 et encore moins pour celui du Château Vieux. Toutefois une nouvelle piste de recherche est envisageable. La surface du site ainsi que ses aménagements laissent entendre que l'édifice était monumental. Il paraît étrange qu'aucun document écrit n'en fasse mention. Ce vide d'archive pourrait s'expliquer par des recherches qui ont été mal orientées. En effet, on associe inconsciemment le bourg de Monistrol et le Château Vieux. Pour les débuts du Moyen Age, il doit s'agir de deux entités complètement différentes. Ainsi, le site du Château Vieux doit avoir son propre toponyme, un nom conservé dans des sources mais jamais associé à cet espace par les chercheurs<sup>45</sup>.

- **Un site dont la mémoire s'estompe**

Le site est encore connu au XV<sup>e</sup> siècle puisqu'un terroir lui est associé. On retrouve quelques tessons de cette période qui sont à mettre en lien avec le développement des moulins à eau en contrebas. Il n'est pas impossible que de nombreux blocs de pierre aient été réutilisés afin d'édifier un moulin au XV<sup>e</sup> siècle. L'abandon du site, sa destruction volontaire, ainsi que le

---

<sup>42</sup> MEDICIS Estienne de, *Bourgeois du Puy (1475-1565)*, Chroniques, éditées par Augustin Chassaing, Le Puy-en-Velay, 1869-1874, t. I

<sup>43</sup> TEYSSIER Esteban, *op.cit.*, vol. 1, 2017

<sup>44</sup> DEBAX Hélène, *La féodalité languedocienne XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel*, Presses Universitaires du Mirail, 2003

<sup>45</sup> DELCAMBRE Etienne, « Géographie historique du Velay. Du pagus au comté et au bailliage », *Bibliothèque de l'école des Chartes*, 1937, Tome 98

démontage et réemploi des dernières structures en élévation ont contribué à son oubli. Alors que les spéculations sur l'emplacement du Château Vieux débutent dès le XVII<sup>e</sup> siècle le site et de nouveau réutilisé par des occupations temporaires à des fins de pâturage. Il est également possible que ce dernier soit utilisé comme carrière de pierre, notamment sur sa partie est. Cette extraction a probablement effacé certains aménagements médiévaux.

- **Réouverture du site par un projet d'opération d'archéologique**

Pour terminer, la campagne 2019 a été extrêmement riche en termes de découvertes, tant pour le mobilier que pour les structures et les aménagements. La datation au carbone 14 de certaines couches qui contenaient du mobilier céramique devrait permettre d'établir les fondements d'une première typologie de la céramique pour le nord du Velay. Dans la continuité de l'opération il faudrait pouvoir comparer le mobilier trouvé à celui du site de Mons qui se trouve être dans une configuration et une chronologie proche de celui de Monistrol. Une étude conjointe pourrait permettre d'aborder des questions autour des évolutions que connaît la seigneurie rurale vellave au Moyen Age central et les dynamiques de peuplement. Enfin dans l'objectif de mener de nouvelles opérations, il faudrait continuer de sonder le fossé. Une tranchée pourrait s'implanter le long du mur afin de voir s'il se poursuit sur toute la longueur ouest du fossé et déterminer sa fonction. Les sondages devront progressivement s'écarter des limites de l'édifice pour converger vers son centre qui promet par les aménagements répertoriés de belles surprises.

Ce projet archéologique s'intègre dans un cadre de recherche qui a pour vocation de faire une place au Velay dans l'historiographie médiévale.

Transcription de la quittance (fig. 78)

Confère, Archives départementales de la Haute-Loire, G 67, document daté de 1273, transcription personnelle faite à partir du document original. Au dos de la quittance plusieurs indications de classement se chevauchent comme les côtes 755 ou 738. Néanmoins, la côte à retenir est G 67 donnée par Jacotin au XIX<sup>e</sup> siècle.

**« Monestrol, una quitancia », G 67**

Monastrol, una quitancia (ce qu'on peut lire au verso du parchemin)

- [1] Noverint universi presentes litteras inspecturi quod Ego Guigo  
[2] Dominus Castri sancti desiderii Aniciensis dyocesis Confiteor et in veritate  
    recognosco  
[3] me habuisse et recepissem a domino G. de Rota divina miseratione Aniciensis  
[4] episcopo. Octies centum libras uiennenses ex una parte. Et nouem milia solidorum  
    uiennensium  
[5] ex alia . et sexaginta et duas libras et decem solidos uiennenses ex altera quos  
[6] quidem denarios confiteor me habuisse nomine seu ratione iurium que  
    habebam  
[7] in Castro monastrolii . hoc saluo quod dominus Episcopus Aniciensis debet [me] et  
[8] meis assidere situe assignare illa que continentur in instrumento meo super  
[9] facto dicti castri monastrolii confecto. tenens me de dictis denariis pro bene  
[10] pacato et contempto. [Soluciones] pro me et meis dictum dominum  
    Episcopum de eisdem  
[11] exceptioni non numerate pecunie expresse renunciando. Datum et  
    actum apud lapro-  
[12] pge in parrochia sancti desiderii supradicti Anno domini m<sup>o</sup>. c.c. lxxii. Die  
[13] sabbati ante festum beati Gregorii. In cuius rei testimonium Ego dictus  
    Guigo  
[14] sigillum meum duxi presentibz apponendum.

1.  
Hoc sunt omnes presentes littere istas. Quod Ego Gungo  
dux castri s<sup>ci</sup> dyderici ante hoc confiteor et iurare rogatus  
me huisse et recepisse a dno. G. de hora dno misericordie ante  
ego decem annis tibi annis ex una parte. et novem annis s<sup>ci</sup> annis  
ex alia. et sexaginta et duas tibi. idem s<sup>ci</sup> annis et ex alia quos  
idem annos confiteor me huisse non s<sup>ci</sup> ante s<sup>ci</sup> annis que habet  
in castro monastolij. hoc saluo quod dux ep<sup>us</sup> ante debet in et  
meis assidue sive assignare illi que continet<sup>ur</sup> in instrum<sup>to</sup> meo sup<sup>er</sup>  
sco de cast<sup>ro</sup> monastolij. q<sup>uo</sup>d tenet me de dux annis p<sup>ro</sup> b<sup>on</sup>  
pacato et q<sup>uo</sup>d p<sup>ro</sup> s<sup>ci</sup> annis p<sup>ro</sup> me et n<sup>on</sup> dux dux ep<sup>us</sup> de castro  
ep<sup>us</sup> p<sup>ro</sup> no<sup>ni</sup> minime fecit esse iurando. dux et d<sup>omi</sup>no apud laura  
p<sup>ro</sup> et s<sup>ci</sup> p<sup>ro</sup> annis s<sup>ci</sup> dyderici sup<sup>er</sup> anno dux. G. C. C. lxxii. die  
s<sup>ci</sup> annis s<sup>ci</sup> annis s<sup>ci</sup> annis. In cui<sup>us</sup> et testium ego s<sup>ci</sup> Gungo  
s<sup>ci</sup> annis meo dux presentibus apponendum.

## Section 3 : Annexes et inventaires

### Bibliographie

BALLUT Christelle, CAROZZA Laurent, BOUBY Laurent., « Un habitat du Bronze moyen à Cournon-d’Auvergne : nouvelles données sur la dynamique de l’Âge du Bronze moyen sur la bordure méridionale du Massif central », *Bulletin de la Société préhistorique française*, 2006.

BERNARD Auguste et BRUEL Alexandre, *Recueil des chartes de l’Abbaye de Cluny, 1876-1903*, pp. 703-704, charte n°3567

BESSAC J.-C., « La pierre en Gaule Narbonnaise et les carrières du Bois de Lens (Nîmes) : Histoire, archéologie, ethnographie et techniques », dans *Journal of Roman Archaeology*, 1996, n°333, p. 291-292.

BESSAC J.-C., « Le transport et le levage des pierres : matériel et engins de chantier antiques et traditionnels », dans *Archéologie des matériaux de construction : autour de la pierre*, séminaire de recherche, CNRS, UMR 5140, mars 2018.

BIZRI Mélinda, *Construction et pratique sociale de l’espace fortifié en Velay (XIII<sup>e</sup> – XV<sup>e</sup> siècles)*

DEBAX Hélène, *La féodalité languedocienne XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles. Serments, hommages et fiefs dans le Languedoc des Trencavel*, Presses Universitaire du Mirail, 2003

DECOCQ Guillaume, « Utilisation de la flore et de la végétation actuelle ne prospection archéologique », dans RACINET Ph. et SCHWERDROFFER J., *Méthodes et initiations d’Histoire et d’Archéologie*, Editions du Temps, 2004

DELCAMBRE Etienne, « Géographie historique du Velay. Du pagus au comté et au bailliage », *Bibliothèque de l’école des Chartes*, 1937, Tome 98

DOYEN Bénédicte, Decocq Guillaume, Thuillier Patrice, « Archéologie des milieux boisés en Picardie », dans *Revue archéologique de Picardie*, n°12, 2004

FOURNIER Gabriel, *Le château dans la France Médiévale*, Paris, Aubier, 1978

GORET J.-F., 1997. « Le mobilier osseux découvert sur le site du “Vieux-Château” de Château-Thierry (Aisne). IXe-XIIe siècles », in *Revue archéologique de Picardie*, p. 101-136.

GUILLOT Florence, (dir.), *De la spelunca à la roca : l’habitat troglodyte au Moyen Âge*, actes de 1<sup>er</sup> colloque de Saint-Martin-le-Vieil, Amicale laïque de Carcassonne, 2006.

JACOTIN Antoine, *Preuves de la maison des Polignac*, Editeur : Ernest Leroux, 1898

JOURDA de VAUX Gaston de, *les Châteaux historiques de la Haute-Loire*, 1911-1918, t.1

LAFFONT Pierre-Yves, *Atlas des châteaux du Vivarais (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)*, DARA, 2004

LASCOMBE Adrien, *Répertoire général des hommages de l’évêché du Puy, 1154-1741*, Editeur : Bérard-Rousset, 1882

MANDET Francisque, « Monuments historiques de la Haute-Loire et du Velay, Archéologie et Histoire », *Monographies des villes et villages de France*, Paris, office d’édition et de diffusion du livre d’histoire, 1994

MEDICIS Estienne de, *Bourgeois du Puy (1475-1565)*, Chroniques, éditées par Augustin Chassaing, Le Puy-en-Velay, 1869-1874, t. I

PAUL Georges, *Armorial chronologique des évêques du Puy*, Le Puy, 1966, Édition de la société académique, v. 1

SAN JUAN Guy, MANEUVRIER Jack, *L’exploitation ancienne des roches dans le Calvados : Histoire et Archéologie*, Conseil général du Calvados, 1999

SEGURA Jean-Antoine, *De nouvelles découvertes sur l’habitat de hauteur alto-médiéval de Saint-Candie*, Revue du Centre Archéologique du Var, 2015-2016

TEYSSIER Esteban, *Une seigneurie à l'écart d'un comté en marge de l'histoire, Monographie de la seigneurie rurale de Monistrol sur Loire : société, économie et archéologie, IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, vol. 1., mémoire de recherche, Lyon, 2017

TEYSSIER Esteban, *Une seigneurie à l'écart d'un comté en marge de l'histoire, Monographie de la seigneurie rurale de Monistrol sur Loire : société, économie et archéologie, IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, vol. 2., mémoire de recherche, Lyon, 2017

TEYSSIER Esteban, « Le château vieux de Monistrol sur Loire, fable historique ou réalité archéologique », *Rapport de prospection inventaire diachronique*, 2018, Monistrol sur Loire.

THOMAS Régis, *Châteaux de Haute Loire*, Brioude, Watel, 1998

VITAL Joël, « Repères chronologiques, typologiques et géographiques pour la céramique du Bronze final fu Rhône aux Alpes », dans *La céramique du Bronze final méridional : nouvelles données, nouveaux enjeux*, Document d'archéologie méridionale, 2012.

## Sources

- ADHL

Archives Départementales de la Haute Loire, Série G, G 67, 1273

Archives Départementales de la Haute Loire, Série G, de G 101 à G104.

Archives Départementales de la Haute Loire, Série G, G 467.

Archives Départementales de la Haute Loire, Série G, 1206, f° 225 recto, 7 octobre 1494, Jean Danhiac.

## Liste des figures

1. Localisation du département.....	p. 18
2. Localisation de la commune à l'échelle du territoire.....	p. 18
3. Représentation simplifiée du sous-sol géologique de Monistrol et ses alentours ; chaîne des Boutières.....	p. 19
4. Reconstitution des limites du mandement/seigneurie de Monistrol pour le XIII <sup>e</sup> -XV <sup>e</sup> siècle.....	p. 19
5. Localisation du site du Château Vieux et du château actuel en centre-ville.....	p. 20
6. Cliché Géoportail de l'éperon et de plateau du Château Vieux.....	p. 21
7. Profil altimétrique des gorges du Bilhard (Géoportail).....	p. 22
8. Extrait plan cadastral de Monistrol sur Loire, <i>cadastre.gouv.fr</i> , 2016.....	p. 22
9. Photo plateau avant dévégétalisation.....	p. 23
10. Photo secteur 5 avant dévégétalisation.....	p. 23
11. Photo secteur 3 avant dévégétalisation.....	p. 24
12. Photo secteur 4 avant dévégétalisation.....	p. 24
13. Château des évêques de Monistrol sur Loire.....	p. 25
14. Plan détaillé du château des évêques, Archives nationales, v. 1810,.....	p. 26
15. Photo éperon rocheux qui accueille le château de Mons.....	p. 31
16. Photo de figuration des 3 zones calquées sur le site, <i>Géoportail</i> .....	p. 34
17. Photo aérienne de l'ensemble du site après décapage.....	p. 35
18. Représentation de l'implantation des quatre sondages.....	p. 38
19. Relevé topographique de la zone 1, 2017.....	p. 39
Relevé topographique des sondages 2, 3 et 4, zone 1.....	p. 40
20. Photogrammétrie de la calade, secteur 4.....	p. 42
21. Trou aménagé dans la calade.....	p. 43
22. Trou aménagé dans la calade.....	p. 43
23. Relevé de la calade, secteur 4.....	p. 43
24. Photogrammétrie, vue d'ensemble du secteur 4.....	p. 44
25. Photo MR. 39.....	p. 44
26. Photo MR. 40.....	p. 45
27. Photo MR. 40 après dégagement.....	p. 45
28. Relevé complet du secteur 4 en coupe.....	p. 46
29. Photo, limites secteur 6.....	p. 48

30. Photo, évolution du sondage 3 au sein du secteur 6.....	p. 48
31. Relevé en coupe du sondage 2.....	p. 49
32. Photo, 1 <sup>ère</sup> excavation du secteur 6.....	p. 50
33. Photo, 2 <sup>ème</sup> excavation du secteur 6.....	p. 50
34. Photo sondage 2, secteur 6 avec zoom sur le radier.....	p. 51
35. Photo, emboîtures.....	p. 52
36. Photo, front de taille, extraction de pierre en escalier (vue du dessus).....	p. 53
37. Photo, front de taille, extraction de pierre en escalier (vue du dessous).....	p. 54
38. Relevé topographique du secteur 6, sondage 2.....	p. 55
39. Photo zénithale du secteur 6.....	p. 56
40. Photo, pierre dressée (EA. 102) et MR. 117 dans le fossé, sondage 3.....	p. 59
41. Relevé en plan du fossé.....	p. 60
42. Relevé, coupe ouest sondage 3.....	p. 61
43. Relevé, coupe est sondage 3.....	p. 61
44. Relevé, coupe sud sondage 3.....	p. 61
45. Relevé, coupe nord sondage 3.....	p. 62
46. Relevé topographique secteur 7 sondage 3.....	p. 63
47. Photo, secteur 9 après dévégétalisation.....	p. 64
48. Photo, secteur 9 après dévégétalisation, forme rectangulaire dans le substrat.....	p. 65
49. Photo, secteur 9 après dévégétalisation, MR. 128.....	p. 65
50. Photo, excavation rectangulaire dans le substrat mis au jour après décapage.....	p. 66
51. Photo zénithale du secteur 9.....	p. 67
52. Photo, secteur 9, sondage 4, US. 11.....	p. 69
53. Photo, secteur 9, sondage 4, US. 123.....	p. 69
54. Photogrammétrie, secteur 9, sondage 4, US. 135.....	p. 70
55. Photo, sondage 4, parement externe MR. 128.....	p. 71
56. Photo, sondage 4, vue sommitale MR. 128.....	p. 71
57. Photo, sondage 4, parement interne MR. 128.....	p. 72
58. Relevé topographique du secteur 9, sondage 4.....	p. 74
59. Relevé coupe est sondage 4.....	p. 75
60. Relevé coupe nord sondage 4.....	p. 75
61. Photo aérienne, zone 1, distinction des secteurs prospectés.....	p. 77
62. Photo zénithale secteur 1.....	p. 78
63. Photo, secteur 5, plateforme construite.....	p. 78

64. Photo, secteur 5, pierre dressée sur la plateforme.....	p. 78
65. Photo zénithale secteur 8.....	p. 79
66. Photo mobilier, demi-fusaïole en TCA.....	p. 85
67. Photo mobilier, anse de cruche, céramique grise.....	p. 85
68. Dessin, bord de pot à lèvre épaisse, céramique grise.....	p. 86
69. Photo mobilier, ensemble de céramiques engobées à tâche verte.....	p. 87
70. Photo mobilier, ensemble de céramiques rouges glaçurées.....	p. 88
71. Dessin, bord de pichet évasé, céramique grise.....	p. 88
72. Photo mobilier, céramique décors en « dent de Loup ».....	p. 89
73. Hypothèse des surfaces occupées pour les périodes protohistorique et médiévale...p.	90
74. Photo mobilier, bouton de veste avec double profil.....	p. 91
75. Photo mobilier, monnaie du pape Sixte IV.....	p. 92
76. Photo mobilier, objet quadrangulaire en bois de cervidé.....	p. 96
77. Dessin, objet quadrangulaire en bois de cervidé.....	p. 96
78. Document de première main, « <i>Monestrol, una quitancia</i> », G. 67.....	p. 103

Feuille d'enregistrement d'U.S. et U.S.C par secteur et tableau inventaire

Dépt : .....	Commune : .....	Site : .....	US / USC :
ES n° .....	EA n° .....	Sondage n° .....	Coupe : .....
Z Ref. : .....	Lect. arr. : .....	Z sup. : .....	Z inf. : .....
US : positive / négative / fantôme / virtuelle		Identification :	
Faît : construction / destruction / transformation / occupation / abandon			
Couche : de construction (remblai) / d'occupation (niveau de sol/piétinement)			
de destruction (incendie, gravats...) / d'abandon (humus/dépotoir)			
<b>DESCRIPTION D'USC</b>			
<b>1) Matériaux de construction</b>			
<b>Pierre</b> - Nature : .....		Couleur : .....	
- Module : 1: petit / moyen / grand / allongé / cubique 2 : caillou / galet / rognon de silex / bloc / moellon / dalle			
- Traitement : brut / ébousiné / ébauché / équarri / à tête dressée / pierre de taille			
- Taille : droite / oblique / croisée / en chevrons - Marque lapidaire : .....			
- Traces d'outils : ..... Dimensions et densité .....			
<b>Bois</b> : - Essence : .....		- Traitement : brut / équarri / scié - Section : .....	
- Assemblage : ..... - Marque : .....			
<b>Terre</b> : battue / torchis / crue / pisé (ht et nbre des banchées ) .....			
<b>Terre Cuite Archit.</b> : carreau / tuile plate / tuile canal / brique / canalisation : .....			
Dimensions : .....			
<b>2) Appareillage / assemblage :</b>			
- Authenticité des matériaux : originaux / remplois			
- Mise en oeuvre de parement : appareil incertain / assises irrégulières / réglées / régulières / plein-sur-joint			
carreaux et boutisses / réticulé / en damier / .....			
- Mortier : Liant : .....		Charge : ..... Nodules : .....	
Granulométrie : .....cm Propriétés physiques : pulvérulent, friable, compact			
- Traitement des joints : rejointoyés / plein / creux / saillant / incertain / beurré / rubané / en canal / en anlet / tiré à la pointe			
- Epaisseur des joints de lit : ..... des joints montants : .....			
- Blocage : .....			
<b>DESCRIPTION DE COUCHE (US ou USC) + (ponctuel) ++ (secondaire) +++ (majoritaire)</b>			
<b>Composants</b> : terre +++ / organique / argileuse / argilo-limoneuse / limoneuse			
argile +++ / limon +++ / sable +++ / gravier +++ / cailloux +++ / galets +++ / rognons de silex +++			
charbon +++ / tuiles plates +++ / tuiles canal +++ / .....			
<b>Texture</b> : très / faiblement compacte / meuble / pulvérulent / stratifiée ; hétéro/homo(gène) ; non / uniforme			
<b>Couleur</b> : ..... <b>Surface</b> : ..... <b>Pendage</b> .....			
<b>Mobilier</b> (nbre de sacs) : Céramique ..... Faune ..... Métal ..... Monnaie(s) ..... Verre ..... Prélèv. ....			
Isolats : .....			
US / USC Dimensions : ht ..... cm ; larg ..... cm ; long ..... cm ; ép. .... cm ; diam. .... cm			
<b>Relations physiques</b> : Sous ..... Sur..... Rempli par .....			
Coupe ..... Remplit ..... Coupé par ..... S'appuie sur / contre .....			
Sert d'appui à ..... Interface ..... Pollué par .....			
<b>Relations chronologiques</b> : Antérieure à ..... Egale à ..... Synchrones de .....			
Postérieure à ..... Equivalent à ..... A comparer à .....			
Interprétations / observations:			

Inventaire mobilier

N°Caisse	N°Sac	Section cadastrale	N° de parcelle	Zone	Secteur	Sondage	U.S.	Type de mobilier (niveau 1)	Catégorie de mobilier (niveau 2)	Détermination (niveau 4)	Chronologie en siècle
1	1	BH	5	1	4	1	2	M	C	102 fragments de tessons	Non déterminés
										2 panses céramiques vertes sur engobe	16e - 18e
										1 panse de service jaune	fin 17e
										1 faïence décorée	18e
										1 panse céramique rouge décorée	18e - 19e
										1 bord en céramique glaçurée à tâche brune	18e - 19e
										4 fragments d'un fourneau de pite en terre blanche	19e
1	2	BH	5	1	4	1	2	M	TCA	11 fragments de tuiles	Non déterminés
1	3	BH	5	1	4	1	2	M	C	2 tessons protohistorique	v. 800 - 400 a.C.
										Céramique grise : - 19 panses - 2 anses - 2 panses décors à molette - 1 bord évasé - 1 bord avec bandeau	10e-11e
										Céramique rouge : - 10 panses - 2 fragments d'anse - 1 fond	16e
										Céramique jaune sur engobe : - 1 bord d'écuelle - 3 panses - 1 bord d'assiette	16e - 17e

										Céramique rouge glaçurée : - 2 panses - 2 anses	Non déterminés
1	4	BH	5	1	4	1	2	M	TCA	1 fragment de fusaïole	Non déterminés
1	5	BH	5	1	4	1	134	M	C	1 anse de cruche en céramique grise	10e - 11e
3	6	BH	5	1	4	1	2	M	MT	27 clous	
3	7	BH	5	1	4	1	2	M	MT	Aiguille	
3	8	BH	5	1	4	1	2	M	MT	Monnaie	Armoiries Pape Sixte IV 1471-1484
3	9	BH	5	1	4	1	2	OS	F	Vertèbre	Non déterminés
1	10	BH	5	1	6	2	2	M	TCA	68 fragments de tuile	Non déterminés
1	11	BH	5	1	6	2	2	M	C	Céramique grise : - 53 fragments	10e - 11e
										Céramique rouge : - 77 fragments	16e
										Céramique rouge glaçurée : - 11 fragments	16e ?
										Céramique engobée à tâches vertes : - 10 panses - 1 bord d'écuelle - 1 bord de pichet à bec pincé	17e - 18e
										Céramique jaune sur engobe : - 13 panses - 3 bord d'écuelle - 1 fond - 1 bord d'assiette décoré	17e - 18e
										2 anses de céramique engobée à tâches brunes	18e - 19e

										Céramique engobée avec glaçure brune : - 13 panses - 6 bords d'écuelle - 1 anse - 1 oreille d'écuelle - 1 bord fermé - 1 bord de plat	19e
										Céramique rouge décorée : - 1 bord - 3 fragments d'écuelle à oreilles	18e - 19e
										5 panses glaçure jaune-orangée	19e
1	12	BH	5	1	6	2	126	M	C	Céramique grise : - 12 panses - 1 fond bombé - 3 bord d'un pot, lèvre évasée et épaisse	10e - 11e
3	13	BH	5	1	6	2	2	M	MT	Pièce- franc	1903
3	14	BH	5	1	6	2	2	M	MT	Douille	20e s.
3	15	BH	5	1	6	2	2	M	MT		
3	16	BH	5	1	6	2	2	M	MT		
3	17	BH	5	1	6	2	2	M	MT	Clous	
3	18	BH	5	1	6	2	2	M	MT		
3	19	BH	5	1	6	2	2	M	MT	clous longs	
1	20	BH	5	1	7	3	2	M	TCA	58 fragments de tuile et brique	Non déterminés
										Céramique grise : - 67 fragments	10e - 11e
1	21	BH	5	1	7	3	2	M	C	Céramique rouge : - 89 fragments - 4 anses - 5 bords - 8 fonds	16e ?
										Céramique engobée à tâches vertes : - 10 panses	17e - 18e

										Céramique jaune sur engobe : - 1 bord d'écuelle à oreille - 2 bords de pichet - 7 bords d'écuelle - 2 panses d'assiette	17e - 18e
										Engobe glaçurée : - 41 fragments - 2 panses - 2 bords de cruche - 1 anse - 1 oreille d'écuelle - 1 bord d'assiette - 1 embouchure de récipient de type cruche - 1 fond	17e - 18e
										Céramique rouge décorée : - 1 bord - 1 panse d'écuelle	18e - 19e
										Engobe tâches brunes : - 1 bord d'écuelle - 1 panse	19e
										2 panses glaçure jaune-orangée	19e
1	22	BH	5	1	7	3	2	M	C	3 panses céramique rouge	16e
										1 panse céramique rouge glaçurée	16e
										1 panse céramique rouge engobée	16e
1	23	BH	5	1	7	3	2	M	C	Céramique grise : - 8 panses - 2 panses avec bande d'argile rapportée - 1 panse avec un décor à molette - 1 fragment de fond	10e - 11e
1	24	BH	5	1	7	3	114	M	C	2 panses de céramique grise	10e - 11e
1	25	BH	5	1	7	3	110	M	C	4 panses de céramique grise	10e - 11e

1	26	BH	5	1	7	3	115	M	C	Céramique grise : - 1 bord évasé de pichet avec pincé - 6 panses - 1 fond bombé	10e - 11e
3	27	BH	5	1	7	3	2	M	MT	Bouton	17 <sup>e</sup>
3	28	BH	5	1	7	3	115	M	MT	Clous	
3	29	BH	5	1	7	3	2	M	MT	Clous	
2	30	BH	5	1	5	Prospection	1	M	C	1 tesson proto Céramique grise : - 1 panse - 1 bord évasé - 1 anse - 1 fragment de bec verseur pincé - 1 bord	v. 800 - 400 a.C. 10e - 11e
2	31	BH	5	1	9	4	2	M	C	72 tessons protohistorique 6 panses de grise 4 panses de rouge 3 panses de faïence 1 panse de faïence fine	v. 800 - 400 a.C. 10e - 11e 15e - 16e 18e - 19e 19e - 20e
2	32	BH	5	1	9	4	135	M	C	9 panses céramique grise	10e - 11e
2	33	BH	5	1	9	4	123	M	TCA		
2	34	BH	5	1	9	4	118	M	C	7 panses proto	v. 800 - 400 a.C.
2	35	BH	5	1	9	4	135	M	C	4 panses céramique grise 1 fragment bec verseur pincé 1 anse 1 bord évasé	10e - 11e
2	36	BH	5	1	9	4	125	M	C	17 panses proto 1 bord proto	v. 800 - 400 a.C.
2	37	BH	5	1	9	4	125	M	LT	Nucléus	
3	38	BH	5	1	9	4	111	M	MT	Carreau ?	
3	39	BH	5	1	9	4	2	M	MT	Clous	
3	40	BH	5	1	9	4	135	M	MT	Lame	
3	41	BH	5	1	9	4	118	M	MT		
3	42	BH	5	1	9	4	135	OS	F	Taillé (bois de cervidé)	

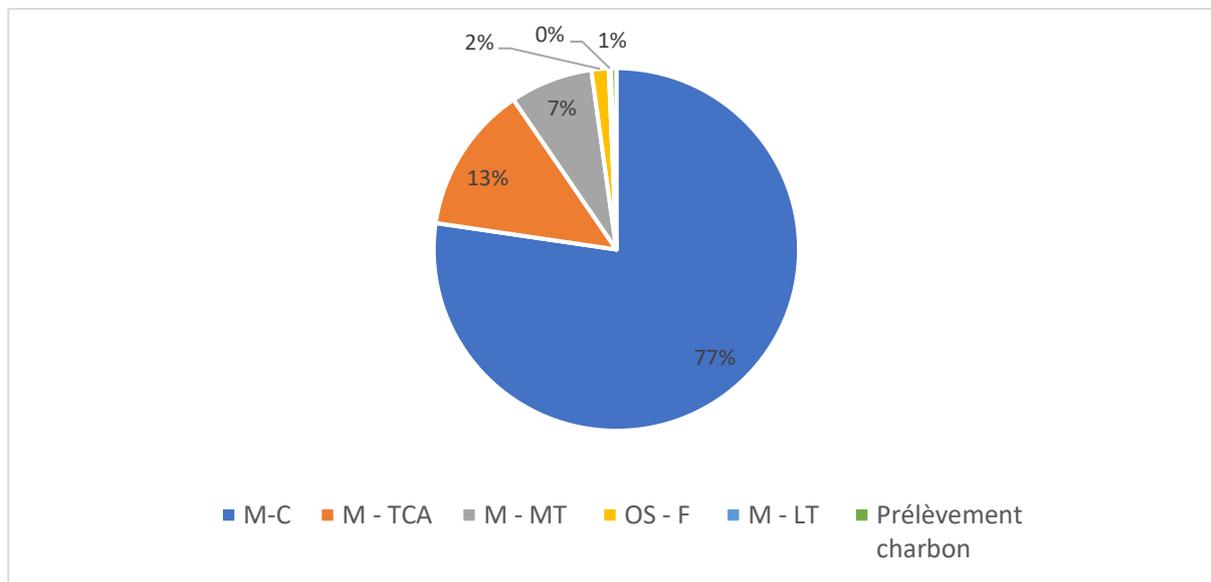
3	43	BH	5	1	9	4	135	OS	F	14 fragments d'os	Non déterminés
2	44	BH	5	1	8	Prospection	1	M	C	Céramique grise : - 12 panses - 2 fonds bombés	10e - 11e
										3 panses de céramique rouge	15e - 16e

*Prélèvement charbons par Beta Analytic*

N° de prélèvement	Nature du prélèvement	Secteur	Sondage	N° UF	Date de prélèvement	Datation
P-00-1	Charbon	9	4	US. 123	août-19	970 - 1019
P-00-2	Charbon	7	3	US. 110	août-19	-
P-00-3	Charbon	7	3	US. 110	août-19	977 – 1020
P-00-4	Charbon	9	4	US. 121	août-19	986 – 1021
P-00-5	Charbon	9	4	US. 121	août-19	990 – 1033
P-00-6	OS	9	4	US. 123	août-19	-

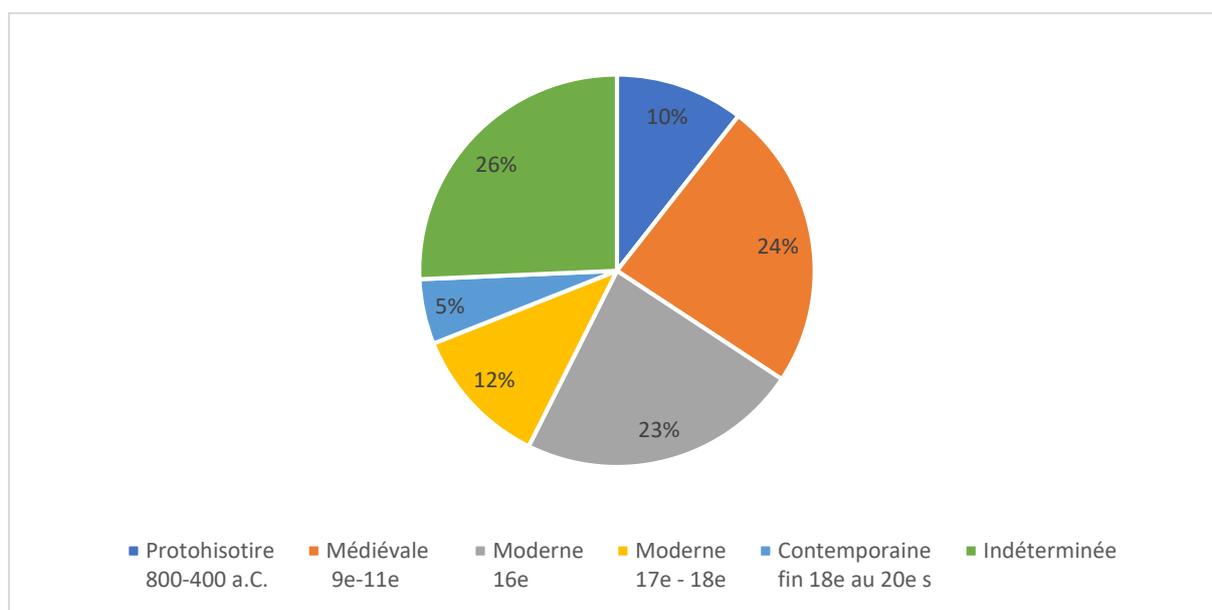
### Totalité du mobilier récolté

Type de mobilier	M-C	M - TCA	M - MT	OS - F	M - LT	Prélèvement charbon	Total
<b>Total</b>	812	138	77	16	2	5	1050



### Totalité des tessons récoltés

Périodisation	Protohisotire 800-400 a.C.	Médiévale 9e-11e	Moderne 16e	Moderne 17e - 18e	Contemporaine fin 18e au 20e s	Indéterminée	Total
<b>Total</b>	100	226	219	110	51	244	950



Listing des U.S. et U.S.C. (faits)

- 2018

Numéro d'US/USC	Fait	sur	sous	Section cadastrale	N°secteur	Description
1		2		Ensemble du site	Ensemble du site	U.S de nettoyage
2			1	Ensemble du site	Ensemble du site	Terre végétale
3				Ensemble du site	Ensemble du site	Substrat granitique affleurant en de nombreux lieux
4	E.A.4	3		BH5	1	Creusement affleurant dans le substrat, probable marque de coin, extraction plateforme 1
5	E.A. 5	3		BH5	1	Creusement affleurant dans le substrat, probable extraction, traces d'outil qui se distinguent
6	E.A. 6	3		BH5	1	Creusement affleurant dans le substrat, encoche ou calage
7	E.A. 7	3		BH5	1	Creusement dans le substrat, forme de sablière, extraction allongée : 95 cm. de long sur 70 cm. de large, hauteur 34 ht., traces d'outil, pic
8	E.A. 8	3		BH5	1	Encoche idem E.A. 6

9	E.A. 9	3		BH5	1	Creusement dans le substrat, forme de sablière, extraction allongée : 247 cm. de long sur 40 cm. de large, hauteur 37 ht., traces d'outil, pic
10	T.P. 10	9		BH5	1	Creusement dans la sablière, demi arc de cercle, laisse supposer trou de poteau
11	E.A. 11	3		BH5	1	Encoche idem E.A. 6
12	E.A. 12	3		BH5	1	Creusement dans le substrat, 52 cm. de lg., 34 cm. de larg., 12 cm. de ht.
13	E.A. 13	3		BH5	1	Forme arrondie, suppose T.P., ht. 12 cm.
14			2	BH5	1	Couche terreuse brune
15	E.A. 15	3		BH5	1	Creusement dans le substrat, forme de sablière, extraction allongée : 140 cm. de long sur 35 cm. de large, hauteur 15 ht., traces d'outil, pic
16	E.A. 16	3		BH5	1	Creusement dans le substrat, forme de sablière, extraction allongée : 120 cm. de

						long sur 25 cm. de large, traces d'outil, pic
17	E.A. 17	3			1	Creusement dans le substrat, forme de sablière, extraction allongée : 120 cm. de long sur 25 cm. de large, traces d'outil, pic
18	E.A. 18	3		BH5	1	Creusement dans le substrat, forme de sablière, extraction allongée : 135cm. de long sur 35 cm. de large, traces d'outil, pic
19	E.A. 19			BH5	1	Creusement dans le substrat, forme de sablière, extraction allongée : ? cm. de long sur ? cm. de large, traces d'outil, pic
20	E.A. 20	3		BH5	1	Creusement dans le substrat, forme de sablière, extraction allongée : 67 cm. de long sur 35 cm. de large, traces d'outil, pic
21	E.A. 21	3		BH5	1	Creusement de forme quadrangulaire,

						dénote avec les sablières, 68 cm. de lg. et 61 cm. de large
22	SOL 22	3	2	BH5	2	Dalle monolithique, substrat, niveau de circulation et aménagement
23	E.A. 23	3	2	BH5	2	Croix taillée dans le substrat
24	E.A. 24	3	2	BH5	2	Ensemble de 5 cupules alignées en croix, taillées dans le substrat
25	E.A. 25	22	2	BH5	2	Trace de taille, aplanissement et aménagement du substrat, donne niveau de sol 22
26	E.A.	3	2	BH5	2	Creusement dans le substrat, forme de sablière, extraction allongée : 224 cm. de long sur 35 cm. de large, traces d'outil, pic
27	E.A. 27	3	2	BH5	2	Creusement dans le substrat, forme de sablière, extraction allongée : 238 cm. de long sur 35 cm. de large, traces d'outil, pic

28	E.A. 28	22	2	BH5	2	Encoche taillée en forme de clés, 31 cm. de lg., 4 cm. de large
29	SEUIL 29	30	44	BH5	3	Niveau de seuil matérialisé par une énorme pierre en granite local qui comble une faille dans le substrat, 136 cm de lg., 120 cm. de large., 45 cm. de ht.
30			29	BH5	3	Radier
31	E.A. 31	3		BH5	3	Creusement dans le substrat affleurant, permet calage, 65 cm. de lg., 35 cm. de large
32	E.A. 32	3		BH5	3	Creusement dans le substrat affleurant, permet calage, 74 cm. de lg., 35 cm. de large
33	E.A. 33			BH5	3	Creusement dans le substrat affleurant, aplanir la zone, 100 cm. de lg., 80 cm. de large
34	SOL 34	3	2	BH5	4	Calade
35	E.A. 35	34	2	BH5	4	Trou dans la calade, aménagement pour l'évacuation (hypothèse)
36	E.A. 36	3	34	BH5	4	Creusement dans le substrat sous la calade

37	SEUIL 37		1	BH5	4	Niveau de seuil composé d'un ensemble de pierres en granit
38	MR. 38		1	BH5	3-4	Mur en pierre sèche, appareil de type cyclopéen, comble une faille géologique qui permet le soutènement du secteur 3, passe au pied de la calade, secteur 4
39	MR. 39		1	BH5	4	Mur en pierre sèche, appareil de type cyclopéen, soutien de la calade, en partie effondré
40	MR. 40		1	BH5	4	Mur en pierre sèche, petit appareil, suppose une phase de reconstruction
41	MR 41		1	BH5	4	Mur en pierre sèche, appareil de type cyclopéen, en partie effondré, barre progression de la calade
42	MR. 42		1	BH5	4	Mur en pierre sèche, petit appareil, idem MR. 40

43	MR. 43		1	BH5	5	Mur en pierre sèche, appareil cyclopéen, soutient la plateforme
44	SOL 44	29	1	BH5	3	Cheminement
45	E.A. 45	3	1	BH5	2	Case-encoche, peut-être témoin d'un emplacement pour une poutre sur le secteur 2, recouvrant le secteur 3
46	E.A. 46	3	1	BH5	3	Zone aplanie (traces d'outil). Aménagement du substrat pour accueillir la suite du mur 38 sur sa partie sommitale
47	E.A.	3	1	BH5	2	Extraction sur la dalle monolithique, front de taille interrogé, traces d'outil parallèles au sol et non perpendiculaires

- 2019

Numéro d'US/USC	Fait sur	sous	Section cadastrale	N°secteur	Description / Interprétation
1		2		Ensemble du site	Ensemble du site U.S de nettoyage
2			1	Ensemble du site	Ensemble du site Terre végétale

<b>3</b>				Ensemble du site	Ensemble du site	Substrat granitique affleurant en de nombreux lieux
<b>101</b>	MR. 101			BH5	7	Mur en pierre sèche, appareil de type cyclopéen. Mur de réemploi.
<b>102</b>	E.A. 102	130	2	BH5	7	Pierre dressée de taille imposante 50 cm sur 1m50. Plausible pile de passerelle
<b>103</b>	TP. 103	3	2	BH5	6	Pourtour du secteur 6, sol géologique affleurant. Creusement quadrangulaire pour installer un plausible TP. Présence de marques d'outil.
<b>104</b>	TP. 104	3	2	BH5	6	Pourtour du secteur 6, sol géologique affleurant. Creusement circulaire pour installer un plausible TP. Présence de marques d'outil.
<b>105</b>	EA. 105	3	2	BH5	6	Sablère placée en contrebas des TP 104- 105. Traces d'outil.
<b>106</b>	EA. 106	3	2	BH5	6	Six emboîtures alignées, extraction d'un bloc qui pourrait correspondre à la transformation du site en carrière à l'époque moderne/contemporaine

<b>107</b>	EA. 107	3	2	BH5	9	Excavation rectangulaire dans le substrat d'une longueur de 2m par 1m. Rempli par le comblement enregistré sous l'US. 124.
<b>108</b>	TP. 108	3	2	BH5	7	TP de 32 cm de diamètre pour 18 cm de profondeur, enregistré dans la partie est du sondage 3. Rempli par une terre noire et sableuse avec des pierres de calage (US. 109). Dans l'alignement avec EA. 102.
<b>109</b>		3	2	BH5	7	Terre noire et sableuse qui remplit TP 108. Pas de mobilier
<b>110</b>		115	2	BH5	7	Couche noir à proximité de EA. 102. Présence de mobilier médiévale, plus prélèvement de charbon (P-00-3).
<b>111</b>	SOL. 111	123	124	BH5	9	Couche indurée, niveau jaunâtre, présence de céramique et de TCA. Semble correspondre à un niveau d'occupation
<b>112</b>	TP. 112	3	2	BH5	7	TP circulaire avec un diamètre plus petit que TP. 108, mais alignement

						avec ce dernier et EA. 102
113		3	2	BH5	7	Rempli TP 112, équivalent à US. 109
114		115	2	BH5	7	Niveau marron clair peu compact avec inclusion de petits charbons et du cailloutis. Fosse qui coupe US. 115
115		130 3	2 110	BH5	7	Niveau compact avec peu d'inclusions et relativement homogène. Semble correspondre à une phase volontaire de comblement du fossé. Mobiliers médiévale 10 <sup>e</sup> s.
116	EA. 116	130	115	BH5	7	Petit cône d'éboulis au pied de EA. 102
117	MR. 117	130 3	115	BH5	7	Mur en appareil cyclopéen, aucun lien, pierre sèche. Mur qui s'appuie sur EA. 102 Une partie de l'assise repose directement sur le substrat (US. 3)
118		?	124	BH5	9	Couche Jaunâtre, sableuse type arène granitique, présence de cailloux de plus gros modules.
119	TP. 119	135	111	BH5	9	TP trapézoïdale qui coupe US. 123

						Longueur 17 cm., largeur 14 cm, hauteur 14 cm. Rempli par US. 125 Coupe US. 123
120	TP. 120	135	111	BH5	9	TP circulaire qui coupe US. 123 Diamètre 16 cm., hauteur 9 cm. Rempli par US. 125 Coupe US. 123
121		120	111	BH5	9	Comblement des TP, terre noire, compacte, homogène, pas de pierre de calage ou mobilier. Prélèvement charbons (P-00-4, P-005)
122	EA. 122	3		BH5	Secteur non nommé	5 emboîtures alignées, extraction d'un bloc qui pourrait correspondre à la transformation du site en carrière à l'époque moderne/contemporaine
123		135	111	BH5	9	Niveau extrêmement noir, compacte, nombreuses inclusions de charbon. Prélèvement charbon (P-00-1)
124		111 3	2	BH5	9	Comblement de EA. 107 et du prolongement du sondage. Terre avec beaucoup d'inclusion de

						petits cailloux, qui tire vers le jaune.
125		3	135	BH5	9	Creusement afin d'installer MR. 128. Fond du creusement quelques tessons protohistoriques ont été récoltés
126	EA. 126	3	2	BH5	6	Radier de pierre fait petits moellons retrouvés au centre du secteur 6. Radier qui semble avoir été volontairement démonté. Coupe dans le radier révèle du mobilier médiévale, céramique grise
127	TP. 127		2	BH5	6	Empreinte de poteau de forme ronde creusée dans le substrat à l'est du sondage
128	MR. 128	125	111	BH5	9	Mur en pierre sèche, appareil de type cyclopéen, sert d'appui à l'US. 123
129	TP. 129	3	2	BH5	6	Trace de poteau avec pierres de calage à l'ouest du secteur 6 (sondage 2)
130		3	2 115 EA. 102	BH5	7	Niveau de terre sableuse, grise, homogène et sans mobilier et qui se pose

						sur le substrat en passant sous EA. 102
<b>131</b>	EA. 131	?	2	BH5	7	Calage interne du mur en pierre de petites tailles. Sert d'appui à EA. : 102 et 117
<b>132</b>	EA. 132	3	2	BH5	9	Plausible TP proche du radier
<b>133</b>	EA. 133	3	34	BH5	4	Comblement en pierre de petites tailles sous la calade afin de niveler le niveau de sol. Maintenu par MR. 39 et 40
<b>135</b>		125	123	BH5	9	Terre très noire, homogène et compacte. Plausible niveau d'occupation
<b>136</b>	EA. 136	3	2	BH5	6	Front de taille, extraction de pierre type carrière. Extraction en escalier

Un projet relayé par la presse et dans la commune.

- **La Commère 43**

Jeudi 1/08/2019 : <https://www.lacommere43.fr/monistrol-et-environs/item/24977-monistrol-sur-loire-une-campagne-de-fouilles-archeologiques-du-chateau-vieux-en-preparation.html>

### **Monistrol-sur-Loire : une campagne de fouilles archéologiques du château vieux en préparation**



Le groupe de nettoyeurs au milieu de ce qui pourrait être le fossé du château

Vendredi 08/08/2019 : <https://www.lacommere43.fr/monistrol-et-environs/item/25146-monistrol-sur-loire-des-visites-exceptionnelles-des-fouilles-du-chateau-vieux.html>

### **Monistrol-sur-Loire : des visites exceptionnelles des fouilles du château vieux**



Samedi 17/09/2019 : <https://www.lacommere43.fr/monistrol-et-environs/item/25285-monistrol-sur-loire-ce-que-revelent-les-premieres-fouilles-archeologiques-du-chateau-vieux-video.html>

## **Monistrol-sur-Loire : ce que révèlent les premières fouilles archéologiques du château vieux (vidéo)**



Youtube : <https://www.youtube.com/watch?v=02tTE39WDdg&t=9s>

- **La Tribune le Progrès**, 25 août 2019

Dimanche 25 août 2019 **ACTU YSSINGELAIS** 19

**MONISTROL-SUR-LOIRE** Archéologie

## Les fouilles de Bilhard révèlent un vaste domaine seigneurial

Le site du Château Vieux aurait été bien plus important que prétendu. Le chantier, dirigé par Esteban Teyssier ces dernières semaines, laisse même augurer un habitat élitaire de très grande taille.

Quelques timides rayons de soleil ne vont pas tarder à chasser les dernières volutes de brumes. En cette matinée d'août, comme souvent, les gorges de Bilhard ont une inquiétante étrangeté. Depuis plusieurs jours, ils sont une dizaine à s'activer sur un promontoire dominant le capricieux Saint-Marcellin, qui a sillonné la vallée.

**Sa superficie qui s'étend sur un espace cadastral impressionnant**

Là, à quelques encablures de ce rocher que la croyance populaire a transformé en démon pétrifié et tout près de la manne des océants, notife en...



Fotéban Teyssier (à droite sur la photo) a joué les guides lors d'une visite organisée par l'Office de tourisme...

- « **Bulletin Monistro'Liens** », *Bulletin municipal*

## Culture

### Archéologie : le Château-Vieux prend de l'envergure

Du 29 juillet au 23 août, une équipe de 12 personnes s'est activée au sommet des gorges de Bilhard afin de faire ressortir les traces du passé.

Le Château-Vieux de Monistrol était un mythe de vieux érudits. Son existence supposée mais jamais attestée a fini par lasser les chercheurs.

Puis en 2017, une opération de prospection mise en place par Esteban Teyssier a permis de mettre au jour un espace qui a gardé la mémoire d'une occupation humaine.

Fort de cette découverte, un projet archéologique s'est monté afin d'affirmer ou non s'il pouvait s'agir du fameux château disparu.

Les travaux engagés permettent d'affirmer que le site a connu deux occupations. Le lieu a été occupé dès la protohistoire entre 800 et 400 avant Jésus Christ sur une petite portion de l'espace. C'est au Moyen-Age entre le 7e siècle et son abandon vers le 11e siècle que le site est marqué par une évolution et une extension importante.

La campagne de fouille avait pour objectif de retrouver les limites du château. Ces dernières sont symbolisées au sud et au nord par les gorges formant des remparts naturels. A l'ouest, une voie pavée de 15 mètres de long identifie un des points d'accès vers le site. Cet ouvrage monumental laisse supposer que les seigneurs du lieu disposaient d'importantes ressources en hommes et en argent. A l'est, c'est un fossé qui a été mis au jour. Il s'agit d'un ouvrage de défense passive qui est symbolisé par une faille courant d'une gorge à l'autre, créant ainsi une fracture entre le plateau qui remonte vers Monistrol et l'éperon où se situe le château.

L'ensemble de ces sondages ont révélé un riche mobilier qu'il convient de faire analyser dans des laboratoires, avant de les stocker dans les locaux du Service Régional de l'archéologie à Clermont Ferrand.



Image du fossé retravaillée en modélisation